



# AGGLOMERATION D'AGEN

## Eau Potable

# 2022

# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

# Table des matières

<b>EDITORIAL</b> .....	<b>4</b>
<b>L'ESSENTIEL DE L'ANNEE</b> .....	<b>5</b>
<b>LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE</b> .....	6
<b>COMPARATIF DES CHIFFRES CLES</b> .....	7
<b>LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE</b> .....	8
<b>LES PRINCIPALES REALISATIONS</b> .....	8
<b>LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	9
<b>LE RAPPORT RSE</b> .....	10
<b>LE CONTRAT</b> .....	<b>11</b>
<b>LA VIE DE VOTRE CONTRAT</b> .....	12
Les avenants du contrat .....	12
Les conventions du contrat .....	12
<b>PRESENTATION DE L'ENTREPRISE</b> .....	<b>13</b>
UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'EAU DECLINEE AU PLUS PRES DES TERRITOIRES .....	14
SAUR ET VOUS, ALLIER QUALITE DE SERVICE, PROXIMITE ET PERFORMANCE DE VOTRE CONTRAT .....	14
LE CPO ANIMATEUR D'EXCELLENCE OPERATIONNELLE .....	15
AGIR POUR L'EAU, DES SOLUTIONS ET INNOVATIONS .....	16
PLAN DE GESTION DE LA SECURITE SANITAIRE DE L'EAU : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU .....	18
<b>LES REPRESENTANTS DU CONTRAT</b> .....	19
<b>LE PATRIMOINE DE SERVICE</b> .....	<b>20</b>
<b>VOTRE PATRIMOINE</b> .....	21
<b>LE RESEAU</b> .....	21
Répartition par matériau .....	21
Répartition par diamètre .....	22
Le réseau .....	23
<b>LES COMPTEURS</b> .....	25
<b>LE BILAN DE LA TELERELEVE EN 2022</b> .....	26
<b>LE SERVICE AUX USAGERS</b> .....	<b>31</b>
<b>VOS BRANCHEMENTS</b> .....	32
<b>LES VOLUMES CONSOMMES</b> .....	32
<b>LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS</b> .....	32
<b>L'ENQUETE SATISFACTION CLIENTELE</b> .....	34
<b>BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE</b> .....	<b>36</b>
<b>LE RENDEMENT DE RESEAU</b> .....	39
<b>L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP)</b> .....	39
<b>L'INDICE LINEAIRE DE VOLUME NON COMPTE (ILVNC)</b> .....	39
<b>L'INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (ILC)</b> .....	40
<b>LA CONSOMMATION ENERGETIQUE</b> .....	41
1- STATION D'AGEN LACAPELETTE .....	41
2- STATION D'AGEN ROUQUET .....	43
3- STATION DU PASSAGE SIVOIZAC .....	44
4- STATION DE SERIGNAC-SUR-GARONNE SARROS .....	45
REPRISE DE SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS MOULIN DE MARRASSE .....	46
REPRISE D'AGEN GAILLARD .....	46
REPRISE D'AGEN LALANDE COUYBA .....	46
REPRISE DE BON-ENCONTRE L'ERMITAGE .....	47
<b>LES CONSOMMATIONS DE REACTIFS</b> .....	47

<b>LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE .....</b>	<b>48</b>
<b>SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2022.....</b>	<b>49</b>
<b>SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUEES ET TRAITEES EN 2022 .....</b>	<b>49</b>
<b>L'EAU TRAITEE.....</b>	<b>49</b>
<b>CONFORMITE DE L'EAU DISTRIBUEE .....</b>	<b>50</b>
<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>51</b>
<b>LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007 .....</b>	<b>52</b>
<b>LES INTERVENTIONS REALISEES .....</b>	<b>55</b>
<b>LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION .....</b>	<b>56</b>
<b>LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE .....</b>	<b>57</b>
<b>LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION .....</b>	<b>58</b>
<b>LE CARE.....</b>	<b>63</b>
<b>Le CARE.....</b>	<b>64</b>
<b>METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE .....</b>	<b>65</b>
Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques .....	65
<b>12.....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>69</b>
<b>PRESENTATION DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>70</b>
LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES APORTEES PAR LE NOUVEL ARRETE MINISTERIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION.....	71
<b>ATTESTATIONS D'ASSURANCES.....</b>	<b>73</b>
<b>Attestation Dommages aux Biens.....</b>	<b>73</b>
<b>Responsabilité civile.....</b>	<b>74</b>
<b>Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment).....</b>	<b>75</b>
<b>Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement .....</b>	<b>79</b>
<b>Attestation Tous risques chantiers.....</b>	<b>80</b>
<b>LE PATRIMOINE DE SERVICE .....</b>	<b>81</b>
<b>LE PATRIMOINE DE SERVICE .....</b>	<b>82</b>
Les ressources ou ouvrages de prélèvement d'eaux brutes .....	82
Les installations de production.....	82
Les ouvrages de stockage .....	83
Installations de surpression.....	84
Les équipements de réseau .....	85
Les compteurs .....	85
<b>LE SERVICE AUX USAGERS .....</b>	<b>86</b>
LA GESTION CLIENTELE .....	87
<b>LA FACTURE 120 M<sup>3</sup>.....</b>	<b>96</b>
<b>NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M<sup>3</sup> .....</b>	<b>100</b>
<b>BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE .....</b>	<b>101</b>
<b>LES VOLUMES D'EAU .....</b>	<b>102</b>
LES INDICATEURS .....	113
LES INDICATEURS PAR UDI .....	115
<b>CONSOMMATION D'ENERGIE.....</b>	<b>116</b>
<b>CONSOMMATION DE REACTIFS .....</b>	<b>118</b>

<b>LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE .....</b>	<b>119</b>
<b>L'EAU BRUTE .....</b>	<b>120</b>
<b>L'EAU TRAITEE.....</b>	<b>120</b>
<b>L'EAU POINT DE MIS EN DISTRIBUTION .....</b>	<b>120</b>
<b>L'EAU DISTRIBUEE .....</b>	<b>121</b>
<b>SYNTHESE DU SUIVI CVM .....</b>	<b>123</b>
<b>NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE .....</b>	<b>137</b>
<b>METABOLITES DE PESTICIDES .....</b>	<b>139</b>
<b>NITRATES.....</b>	<b>140</b>
<b>MANGANESE .....</b>	<b>140</b>
<b>CVM.....</b>	<b>140</b>
<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>142</b>
DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE .....	143
<b>LES INTERVENTIONS REALISEES .....</b>	<b>145</b>
<b>LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION .....</b>	<b>146</b>
<b>LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE .....</b>	<b>173</b>
<b>ANNEXES COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>177</b>
CONSTRUIRE SANS DETRUIRE .....	177
Bilan des relèves GPS sur le réseau .....	178
<b>LE GLOSSAIRE.....</b>	<b>187</b>
<b>LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....</b>	<b>193</b>

# EDITORIAL



Monsieur le Président,

Nous sommes heureux de vous faire parvenir le Rapport Annuel du Délégué (RAD) qui rend compte de l'activité et de l'engagement du groupe Saur sur votre territoire.

Celui-ci comporte l'ensemble des éléments techniques, organisationnels et financiers qui vous permettent, ainsi qu'à vos services, un suivi régulier du service de l'Eau Potable et des indicateurs de performance que nous avons définis ensemble. Saur a toujours apporté une attention toute particulière à cette gouvernance partagée du service de l'Eau Potable, sous votre autorité.

Vous le savez, notre Groupe s'est profondément transformé guidé par une raison d'être forte : agir, fédérer et militer afin de redonner à l'eau la valeur qu'elle mérite. Cet engagement, nous lui donnons corps chaque jour à vos côtés, pour réaliser ensemble la transition hydrique de nos territoires. La sécheresse et le stress hydrique que nous avons connus en 2022 nous y enjoignent, plus que jamais.

Pour cela, le groupe Saur dédie toute son expertise opérationnelle à la préservation de la ressource et investit fortement dans les outils digitaux pour continuer de vous proposer les solutions les plus innovantes du secteur. A titre d'exemple, l'un des indicateurs que nous pilotons au quotidien et que nous avons choisi de publier en toute transparence est le nombre de mètres cubes d'eau économisés. En 2023, avec vous, nous déploierons également de nouveaux dispositifs permettant d'alimenter nos stations grâce à de l'énergie renouvelable. Ensemble, nous prenons le chemin vers une alimentation en eau et un traitement des eaux usées responsables et durables.

La communication de ce RAD doit être l'occasion d'un moment privilégié d'échanges, dans la transparence, et de projection vers l'avenir, afin d'imaginer et construire ensemble la meilleure performance de votre service de l'Eau Potable pour le bien commun.

Nos équipes locales sont toujours à votre écoute et à votre disposition. A travers elles, et en mon nom, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tous les jours pour servir votre territoire et pour faire avancer la préservation de la ressource en eau.

**Patrick Blethon**

**Président Exécutif de Saur**



# L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

1.

## LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE



**8** ouvrage(s) de prélèvement



**4** station(s) de production

**7 479 868** m<sup>3</sup> produits sur la période de relève ramenés à 365 jours

**1 601 590** m<sup>3</sup> importés sur la période de relève ramenés à 365 jours

**818 523** m<sup>3</sup> exportés sur la période de relève ramenés à 365 jours



**36** ouvrage(s) de stockage

**18 700** m<sup>3</sup> de stockage

**8 262 935** m<sup>3</sup> distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours

**21** station(s) de surpression

**1 563,6** kml de réseau

**49 109** branchements

dont **650** neuf(s)

**99,6%** des analyses bactériologiques conformes

**100%** des analyses physico-chimiques conformes



**301** fuite(s) sur conduite(s) réparée(s)

**320** fuite(s) sur branchement(s) réparée(s)



**73,10%** de rendement de réseau

**4,28** m<sup>3</sup>/km/jour d'Indice linéaire de perte

Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire



**5 708 340** m<sup>3</sup> consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours

Prix de l'eau : **2,2** € TTC / m<sup>3</sup>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une facture de 120 m<sup>3</sup>

## COMPARATIF DES CHIFFRES CLES

	2021	2022	Evolution N/N-1
Volume produit sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	7 087 515	7 479 868	5,5%
Volume importé sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	2 002 060	1 601 590	-20,0%
Volume exporté sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	873 831	818 523	-6,3%
Volume distribué sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	8 215 745	8 262 935	0,6%
Volume consommé sur la période de relève ramenée à 365 jours (m <sup>3</sup> )	5 628 779	5 708 340	1,4%
Rendement de réseau (%)	73,07%	73,10%	0,03%
Indice linéaire de perte (m <sup>3</sup> /km/jour)	4,29	4,28	-0,2%
Linéaire de réseau (kml)	1 562,7	1 563,6	0%
Nombre de branchement	48 557	49 109	1,1%
Taux d'analyses bactériologiques conformes (%)	100%	99,6%	-0,4%
Taux d'analyses physico-chimiques conformes (%)	96,7%	100%	3,4%
Nombre de fuite sur conduite réparée	406	301	-25,9%
Nombre de fuite sur branchement réparée	345	320	-7,2%
Prix de l'eau au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année suivante pour une facture de 120 m <sup>3</sup> (€ TTC / m <sup>3</sup> )	2,09	2,2	5,4%

Le tableau précédent nous amène aux observations suivantes :

- La hausse du volume produit est une hausse artificielle liée au nouveau débitmètre de l'usine de Sivoizac. Les volumes mesurés avant sa mise en service démontrent un sous comptage du dispositif de comptage de l'ancienne usine. L'amélioration de rendement de cette UD que nous pensions avoir réalisé sur un an a finalement été réalisée sur 2 ans.
- La baisse du volume importé correspond au basculement de l'alimentation du réservoir d'Artigues sur l'UD de Rouquet,
- La baisse du volume exportée s'explique par des modifications de réseau structurant le secteur de la régie eau 47 notamment l'alimentation de la commune du Saumont,
- Malgré des différences de température très importantes entre l'année 2021 (printemps – été maussade) et une année 2022 caniculaire, la hausse de volume consommé est faible. Plusieurs explications peuvent être avancées :
  - o L'inflation impactant la facture d'eau a obligé les consommateurs particuliers à être de plus en plus vigilant sur la consommation,
  - o L'important relais de la presse sur la sécheresse et les risques de coupure a appuyé cette vigilance,
  - o Près de 10 000 alertes fuites ont été envoyées aux abonnés grâce au service de télérelève
- La problématique du débitmètre de Sivoizac masque le travail de l'année sur le rendement de réseau. La stabilisation affichée se traduit par une progression sur 2 ans. Le rendement est passé de 64% en 2020 à 73% en 2022. Pour information, le rendement contractuel est de 69%.
- Aucune non-conformité sur la qualité de l'eau n'est recensée malgré les chaleurs exceptionnelles de 2022. La non-conformité bactériologique avait été mesurée par l'ARS le 30/05 avec 13 entérocoques alors que le chlore était mesuré à 0,05 mg/l. Il n'est pas possible d'avoir des entérocoques avec une présence active de chlore. La non-conformité est très certainement liée à une erreur de manipulation de l'agent préleveur.



## LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

Date	Lieu	Description
janv-22	Sérignac	Démarrage de la construction de la nouvelle usine de potabilisation
janv-22	Pont du Casse	Effondrement d'une partie de la route de Cassou obligeant à une alimentation aérienne pour assurer la continuité de service
mars-22	Estillac	Fuite sous l'autoroute A62 obligeant à isoler l'alimentation du réservoir de GausSENS
avr-22	Usine de Lacapelette	Renouvellement de l'ozonneur
juin-22	ville d'Agen	Inondation de la ville d'Agen suite à de forts épisodes pluvieux
juil-22	UD St Julien de Madaillan	Interconnexion entre l'UD de Rouquet et l'UD de St Julien de Madaillan permettant de soulager 50% des achats d'eau (phase 1)
juil-22	Usine de Rouquet	Basculement de la filtration à 100% sur la filtralite
été - automne 2022	Agglomération d'Agen	Sécheresse exceptionnelle avec un débit d'étiage de la Garonne historique aux environs de 40m <sup>3</sup> /s. Surveillance accrue du niveau d'eau au dessus des crépines d'eau brute de Lacapelette

## LES PRINCIPALES REALISATIONS

Le service maintenance a continué son plan d'actions de remise à niveau des usines de Rouquet et de Lacapelette. Ce dernier sera fini dans le courant de l'année 2023 et pourra donner lieu à une visite de réception.

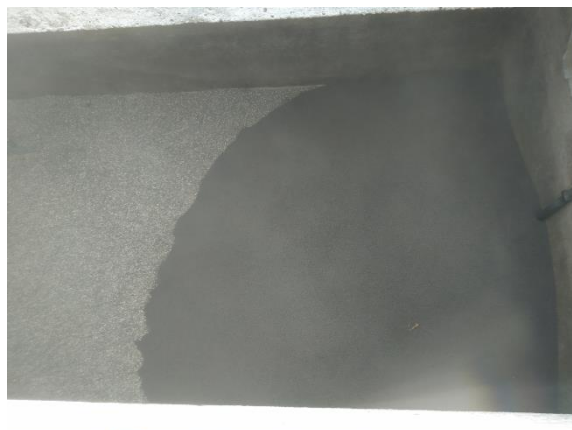
Les principaux travaux de canalisation réalisés par Eau de Garonne sont :

- Création d'un maillage au niveau de la chambre de vanne de Ratier au Passage d'Agen pour éliminer les problèmes de dépression ponctuels des quartiers autour de l'avenue des Pyrénées,
- Renouvellement du réseau de l'avenue Monbran à Foulayronnes
- Renouvellement du réseau de l'avenue Stalingrad à Agen,
- Renouvellement du réseau effondré de la route de Cassou Pont du Casse,
- Interconnexion des UD de Rouquet et de Saint Julien par la création d'un maillage route royale à Foulayronnes
- Renouvellement du réseau rue de Pompeyrie à Agen
-

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La principale action 2022 financée par le budget développement durable a été le passage de la filtration à 100% avec de la filtralite suite aux essais concluants de 2021 validés par l'ARS.

La filtralite permet de diviser par 3 les besoins en eau de lavage et ainsi d'augmenter le rendement usine avec des pointes à 95% et de diminuer les prélèvements dans la Garonne.



L'année 2022 a aussi été l'occasion de faire un premier bilan des 2 premières saisons d'apiculture.

**Bilan saisons apicultures 2021-2022**



Début de la saison : Avril  
Implantation des nouvelles ruches suite mortalité 2021 : début Juin  
Retrait des ruches à causes des frelons : fin Août

Difficulté de produire du miel à cause de la sécheresse  
2022 : Production de 80 kg de miel de fleurs + 100 kg de miel de tournesol  
2021 : Production de 60 kg de miel de fleurs + 150 kg de miel de tournesol



28

ATIVE

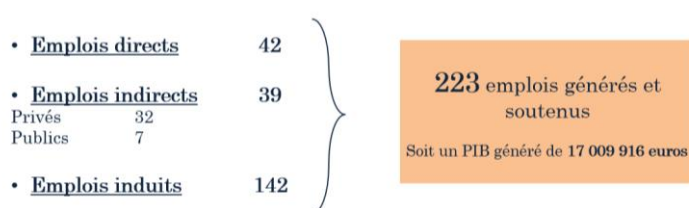
Au mois de Décembre 2022, l'office français de la biodiversité a demandé à Eau de Garonne de faire un premier bilan de ses actions depuis qu'elle a été labellisée « entreprise engagée pour la nature ». Un rapport a été envoyé. Les conclusions du ministère de la transition écologique seront rendues dans le courant de l'année 2023.

## LE RAPPORT RSE (RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES)

L'année 2022 a vu la réalisation du rapport RSE de la société dédiée qui aborde des sujets divers comme la formation, l'impact économique d'Eau de Garonne sur le territoire sans parler des actions sur la biodiversité, citées précédemment.

Les éléments à retenir sont les suivants :

- 92 % des salariés ont suivi au moins une formation,
- 88% des collaborateurs sont en CDI,
- 14% de femmes. Eau de Garonne a 5 collaboratrices dans ses effectifs, un chiffre supérieur à la maison mère SAUR (10%)
- 69% des achats sont réalisés en Nouvelle Aquitaine dont 61% en Lot et Garonne
- 70% des collaborateurs habitent l'agglomération d'Agen



En équivalent emplois : **Effet levier** : l'activité d'un colorateur va créer **5,3** emplois.

L'activité exercée par l'entreprise impacte économiquement environ **557,5 personnes** (supposition de 2,5 personnes par ménages)



## LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

2.

## LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'eau potable du contrat AGGLOMERATION D'AGEN est délégué à EAU DE GARONNE dans le cadre d'un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2019, arrivera à échéance le 31 décembre 2031.

### Les avenants du contrat

AVENANT N° 1	
Objet :	Précisions administratives
date de signature par la Collectivité :	02/09/2019
date de visa de la préfecture :	22/11/2019
date d'effet :	29/11/2019

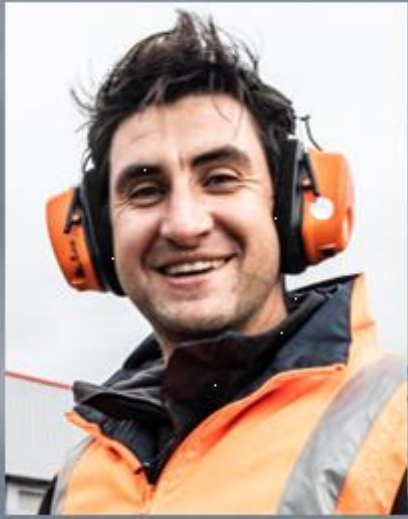
Un nouvel avenant a été mis en service au 1<sup>er</sup> Janvier 2022. Les principaux changements apportés sont les suivants :

- 1-Charges supplémentaires liées à l'investissement d'un Carboplus sur l'usine de Sérignac
- 2-Mise en place des travaux relatif à l'achat d'eau à Saint Julien
- 3-Charges d'exploitation relatives à la présence de CMV dans l'eau distribuée
- 4-Mise en place d'équipements supplémentaires sur le réseau de distribution
- 5-Intégration des charges relatives au renouvellement du Charbon Actif en Grains
- 6-Mise en place de nouveaux équipements réseau
- 7-Exploitation des nouveaux équipements du service
- 8-Mise à jour du programme prévisionnel de renouvellement
- 9-Relève manuelle des compteurs non renouvelés dans le cadre du déploiement de la télérelève
- 10-Variation des charges liées au non investissement des mobylettes électriques
- 11-Suppression du bus clientèle
- 12-Mise en place d'un tarif progressif en fonction du diamètre du compteur
- 13-Charges liées à l'exploitation de la nouvelle usine de Sivoizac - 1er juin 2021 au 31 décembre 2030

### Les conventions du contrat

CONVENTION	
Objet :	Achat d'eau
date de signature par la Collectivité :	18/03/2019
date de visa de la préfecture :	21/03/2019
date d'effet :	01/01/2019

CONVENTION	
Objet :	Vente d'eau
date de visa de la préfecture :	21/03/2019
date d'effet :	01/01/2019



# saur

# mission water



## PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Préserver la ressource la plus précieuse de notre planète

## UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'EAU DECLINEE AU PLUS PRES DES TERRITOIRES

Acteur depuis près d'un siècle de la protection de l'eau et de l'environnement, le groupe Saur agit aux côtés des territoires et délivre au quotidien des services essentiels pour et en lien avec ses clients collectivités, entreprises et citoyens.

Forte d'un nouveau projet d'entreprise durable et d'un nouveau positionnement, Saur confirme son engagement pour répondre au mieux aux besoins des territoires et aux défis de la transition écologique et hydrique.

Cette ambition est portée par notre raison d'être :

« Militer pour que tous les acteurs (collectivités, industriels, citoyens, agriculteurs, associations, société civile dans son ensemble) accordent à l'eau la valeur qu'elle mérite. Au-delà de notre métier d'origine – gérer l'eau de façon responsable, en qualité et en quantité suffisantes – nous nous engageons à agir et convaincre, afin qu'ensemble, nous investissions pour économiser l'eau et que nous inventions de nouveaux modèles pour préserver la ressource la plus précieuse de notre planète ».

Nous déclinons à horizon 2025 notre stratégie et volonté d'action et de changement au travers de 9 engagements de développement durable comme : vendre des économies d'eau et plus uniquement des M<sup>3</sup>, contribuer à la décarbonation des industries, innover en continu, plus vite et de façon responsable, contribuer à la vie locale, autant économique que sociale...

A ces engagements s'ajoutent de nouveaux objectifs de performance extra-financière : - 0,5 % par an de volumes d'eau prélevés par abonné, - 83 % d'intensité carbone de ses opérations en 2025 par rapport à 2020... Pour en savoir plus : rapport intégré 2021 de Saur, disponible sur le site saur.com.



## SAUR ET VOUS, ALLIER QUALITE DE SERVICE, PROXIMITE ET PERFORMANCE DE VOTRE CONTRAT

Pour répondre au mieux à vos besoins et pour atteindre ses objectifs de protection de la ressource, Saur a adopté un maillage permettant de déployer sur chacun des territoires les moyens opérationnels et techniques adéquats. Au sein de sa division Eau France, Saur et ses filiales Cise TP et Stereau concentrent également toutes les expertises nécessaires à l'amélioration de la performance de votre contrat et au développement de votre patrimoine réseau et usine.

Pour opérer au quotidien vos services d'eau et d'assainissement et vous garantir réactivité et efficacité, Saur assure une couverture nationale grâce à 10 Directions Régionales, 21 Directions d'Exploitation en charge de l'exécution de votre contrat et 16 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO) qui centralisent la supervision et le pilotage en temps réel de votre exploitation.

## **LE CPO ANIMATEUR D'EXCELLENCE OPERATIONNELLE**

Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Il intègre, traite, analyse et valorise en continu des données issues d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences à votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de la politique de l'eau de votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'information des différents capteurs.

Le CPO met à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.



Cette organisation nous permet de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maîtrisé.





## AGIR POUR L'EAU, DES SOLUTIONS ET INNOVATIONS

Nous promovons des services innovants pour accompagner les territoires dans leur transition écologique et favoriser la protection de la ressource, trouver de nouvelles sources d'économies d'énergie et de réemploi tout en optimisant les performances de vos équipements et installations.

Le développement de technologies intelligentes dans le domaine de l'eau est un axe clé de notre politique d'innovation. SAUR innove en partenariat avec des sociétés spécialisées, afin de relever les défis de demain : gestion de la ressource, gestion du patrimoine, sécurisation de la ressource et de la distribution et suivi permanent de la qualité de l'eau.

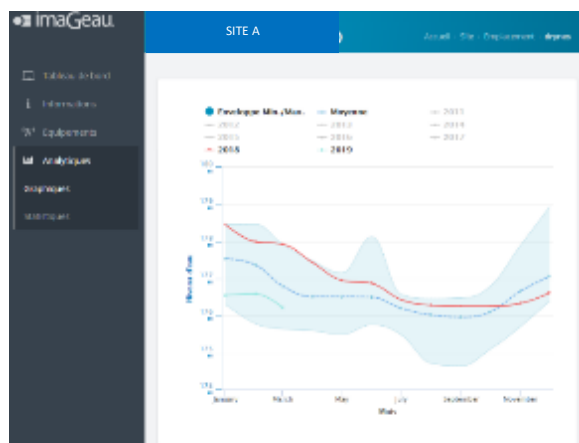
### ENJEU 1 ; GESTION, SURVEILLANCE ACTIVE ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE – EMI

#### ① MAITRISER ET SURVEILLER VOTRE RESSOURCE EN EAU

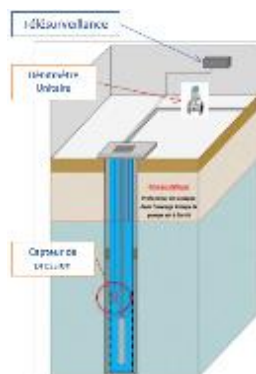
Les données issues des ouvrages de production (puits, forage) et d'observation (piézomètre) vous sont mises à disposition sous **EMI** ou « Interface de gestion des données environnementales » (courbe de niveau, courbe enveloppe, suivi du biseau salé...).

EMI permet :

- De gérer **en continu et de sécuriser** la ressource en connaissant parfaitement ses aspects qualitatifs et quantitatifs et leur évolution dans le temps ;
- De mieux **anticiper** les risques de sécheresse et de dégradation de la ressource ;
- De **pérenniser** la ressource et d'optimiser son exploitation (vérification du débit spécifique, rabattement...).



Exemple de suivi du risque sécheresse (courbe enveloppe)



AquaStandard – Control ou Sécurité



Aqua 3D

#### ② AMELIORER LA PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE EN DETECTANT LES FUITES PLUS RAPIDEMENT

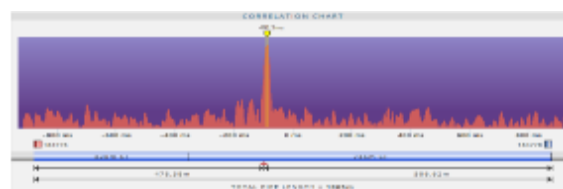
EAR© (Ecoute Active de Réseaux) permet :

- d'assurer une localisation précise des fuites et de les réparer au plus vite
- une écoute acoustique fiable en continu des réseaux.



ENIGMA3M© permet :

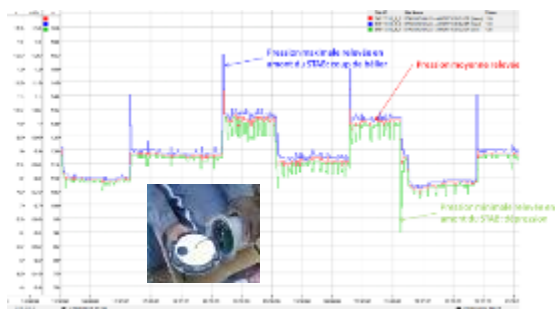
- des écoutes acoustiques **géolocalisées**
- des **corrélations systématiques de nuit** pour déterminer l'emplacement précis des fuites



### ③ PRESERVER VOTRE PATRIMOINE ET LIMITER LES VOLUMES DE PERTE PAR UNE SURVEILLANCE EN CONTINUE DES PHENOMENES TRANSITOIRES

CELLO4S© permet :

- de suivre en continu les **phénomènes transitoires** et l'évolution des **pressions** dans les conduites
- proposer des solutions pour limiter les **à-coups hydrauliques** qui fragilisent le réseau



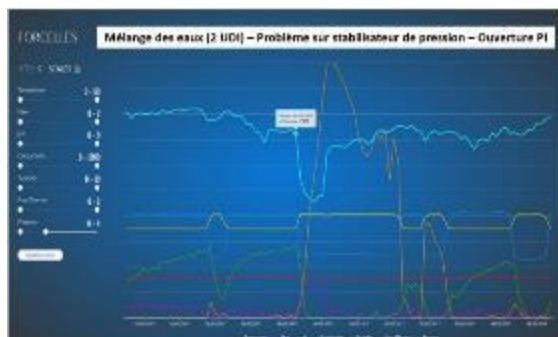
## ENJEU 2 : SECURISATION ET SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'EAU

### ④ AMELIORER EN TEMPS REEL LA PERFORMANCE ET LA FIABILITE DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU

Intellitect© (sondes multiparamètres) permet :

- D'assurer la détection rapide d'anomalies ou de zones de défaillances critiques ;
- D'anticiper les dysfonctionnements ;
- De sécuriser 24h/24 la distribution d'eau aux abonnés ;
- D'obtenir une meilleure maîtrise de la qualité de l'eau et de son évolution dans les réseaux.

**Réseau « sentinelle » : sécurisation de l'eau distribuée aux abonnés**



Exemple de suivi d'évènement en réseau de distribution

### ⑤ GARANTIR LA SECURITE SANITAIRE DE L'EAU : R&D

Les procédés de la R&D de EAU DE GARONNE :

- **Le CarboPlus©** permet d'éliminer un très large spectre de micropolluants dans l'eau (dont les métabolites de pesticides) et des résidus médicamenteux à un coût maîtrisé.

**Le CarboPlus©** est l'outil le plus adapté pour éliminer les sous-produits de dégradation de pesticides ou métabolites (Métolachlore ESA et OXA, Alachlore OXA). Ces molécules considérées comme « pertinentes » par l'ANSES vont faire l'objet d'un suivi et d'une limite de qualité dans les eaux distribuées à 0.1 µ/l. Elles sont très présentes dans les eaux de surface ou souterraines qui nous servent à la production d'eau potable.

- Le Calcyle© est une solution visant à **réduire significativement la dureté de l'eau**. Ce traitement permet de protéger le réseau de distribution et de diminuer la gêne occasionnée par des eaux trop dures chez le consommateur.

## ENJEU 3 : MAITRISE DE LA CONSOMMATION ET NOUVEAUX SERVICES AUX ABONNES

### ⑥ MIEUX INFORMER LES CLIENTS GRACE A UNE TELERELEVE REELLEMENT INTER-OPERABLE

Grâce au suivi fin de la consommation des compteurs d'eau, la **Télérelève** permet :

- Aux consommateurs particuliers : de suivre au quotidien leurs consommations d'eau et d'être alerté en cas de consommation anormale.
- Aux consommateurs professionnels : de grouper leurs compteurs sur un même espace de suivi et de disposer d'un accompagnement personnalisé à la réduction de leur consommation par des bilans horaires.
- A la collectivité : au travers d'un portail dédié, de garder la maîtrise de son parc de télérelève en toute transparence, de suivre plus finement l'évolution des rendements de réseaux sectorisés et de maîtriser les consommations de ses compteurs communaux.

# PLAN DE GESTION DE LA SECURITE SANITAIRE DE L'EAU : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU

## ANTICIPER LA REGLEMENTATION : NOTRE EXPERIENCE AU SERVICE DE VOTRE COLLECTIVITE.

La mise en place des **PGSSE** (Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau), est la prochaine grande transformation du paysage réglementaire national. Depuis la parution de la nouvelle Directive Européenne sur l'eau potable du 16 décembre au JO de l'Union Européenne le 23 décembre 2020, **la France se doit de retranscrire cette directive en droit français d'ici 2 ans.**

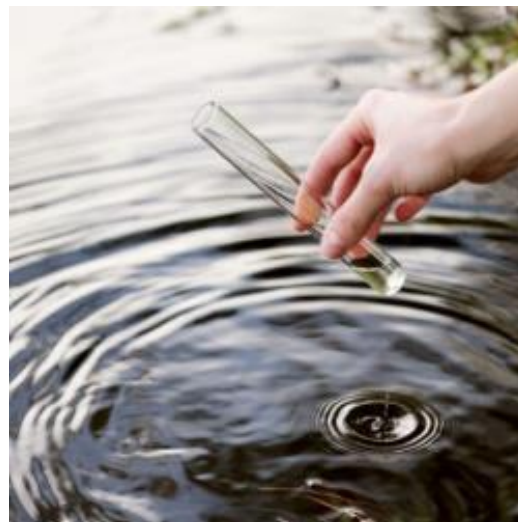
Les PGSSE vont devenir réglementairement obligatoires sur toute la chaîne d'approvisionnement en eau : **de la zone de captage jusqu'au robinet de l'utilisateur.**

**Votre collectivité** en tant que Personne Responsable de Production et de la Distribution de l'Eau (ou PRPDE) sera donc tenue d'initier cette démarche d'amélioration continue sur l'ensemble de votre périmètre.

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau en quelques mots :

- **Stratégie générale de prévention et d'anticipation ;**
- **Approche fondée sur l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire de l'eau ;**
- **Vise à garantir en permanence cette sécurité sur l'ensemble du processus.**

Il est basé sur l'évaluation et la gestion des risques intégrant toutes les étapes depuis la ressource en eau, son traitement et sa distribution jusqu'au robinet du consommateur.



Pilotée par la PRPDE, **SAUR**, fort de son expérience, qui a participé activement au Groupe de Travail ASTEE sur cette thématique **sous le mandat de** la Direction Générale de la Santé., **pourra à vos côtés assurer l'accompagnement de la démarche au moyen de supports méthodologiques qui ont été établis à cet effet.**

Les principales étapes de l'établissement du PGSSE, adapté à votre territoire, s'inscrivent dans une **démarche d'amélioration continue**. Elles peuvent se résumer en six phases principales qui intègrent les 10 modules préconisés par le Guide ASTEE :

1. Initiation de la Démarche PGSSE et constitution de l'équipe PGSSE
2. Évaluation des Risques intrinsèques ( $R_i = \text{Gravité} \times \text{Fréquence d'apparition}$ )
3. Définition des mesures de maîtrise et de surveillance
4. Évaluation des Risques Résiduels
5. Mise en place d'un plan d'action PGSSE afin de diminuer le Risque Résiduel
6. Méthode et outil de déploiement et de suivi de l'efficacité

Grâce à ce partenariat renforcé, nous anticiperons les risques sanitaires et nous améliorons durablement notre performance opérationnelle sur votre les territoires afin de **mieux préserver votre patrimoine et de répondre aux grands enjeux du PGSSE.**

## LES REPRESENTANTS DU CONTRAT



**MALET Michel**  
Directeur Territorial  
Garonne  
michel.malet@saur.com  
06.65.00.25.31



**LYONNET Nicolas**  
Responsable de territoire  
Agen  
nicolas.lyonnet@saur.com  
06.66.58.55.02

ok

A photograph of a large industrial facility, likely a water treatment plant, featuring rows of blue and orange pipes and machinery. The pipes are arranged in a long, straight line, receding into the distance. The machinery includes various valves, pumps, and electrical control panels. The floor is made of light-colored tiles, and the ceiling has several circular light fixtures.

# LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

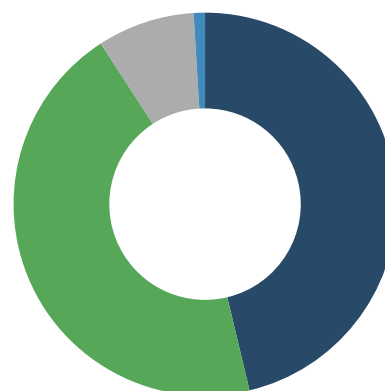
4.

## VOTRE PATRIMOINE

SYNTHESE DE VOTRE PATRIMOINE	
Ouvrage(s) de prélèvement	8
Station(s) de production	4
Station(s) de surpression	21
Ouvrage(s) de stockage	36
Volume de stockage (m <sup>3</sup> )	18 700
Linéaire de conduites (kml)	1 563,6



## Répartition par matériau



■ Pvc	■ Fonte
■ Polyéthylène	■ Inconnu
■ Acier	■ Autres

Matériau	Valeur (%)
Pvc	46,27
Fonte	44,57
Polyéthylène	8,21
Inconnu	0,95

Le matériau est connu à plus de 99% permettant de progresser sur la connaissance du patrimoine.

3 nouveaux surpresseurs ont été mis en service :

- Le surpresseur du Caoulet qui permet l'alimentation du réservoir d'Artigues depuis le réservoir de Cruzel,
- Le surpresseur de la rue de Fouyt Porc à Agen,
- Le surpresseur de Sauvagnas

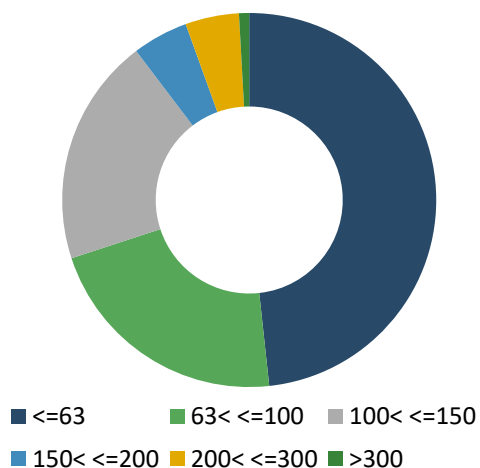
## LE RESEAU

Le réseau de distribution se compose de conduites de transport (également appelées feeders) d'un diamètre en général supérieur à 300 mm et de conduites de distribution.

Dans les graphiques de répartition du linéaire par diamètre et matériaux, seules les 5 premières catégories sont affichées.

## Répartition par diamètre

Le diamètre est connu a 99%..



Diamètre	valeur
<=63	48,3%
63< - <=100	21,7%
100< - <=150	19,7%
150< - <=200	4,8%
200< - <=300	4,6%
>300	0,9%

### Détail par diamètre

Diamètre	valeur
0	1,00%
25	0,20%
32	6,10%
40	10,70%
50	12,50%
60	6,40%
63	11,40%
75	4,50%
80	4,40%
90	2,20%
100	10,60%
110	3,70%
125	6,80%
140	0,60%
150	8,60%
160	0,40%
175	0,20%
200	4,20%
250	3,10%
300	1,60%
350	0,40%
400	0,30%
500	0,20%

## Le réseau

Le réseau se constitue des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière générale gravitaire ou sous pression, l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (bornes d'incendie, d'arrosage etc.) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué d'équipements hydrauliques, de conduites de transport et de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Acier	25	4,83
Acier	32	7,00
Fonte	0	869,00
Fonte	100	164 054,00
Fonte	110	1,07
Fonte	125	86 359,00
Fonte	150	125 391,88
Fonte	175	2 723,07
Fonte	200	64 114,00
Fonte	25	295,00
Fonte	250	47 311,00
Fonte	300	20 227,48
Fonte	350	5 927,05
Fonte	40	4 527,00
Fonte	400	4 357,80
Fonte	50	1 863,00
Fonte	500	3 412,00
Fonte	60	97 695,97
Fonte	80	67 722,93
Fonte	90	66,86
Inconnu	0	13 164,00
Inconnu	100	299,00
Inconnu	110	557,98
Inconnu	140	6,00
Inconnu	250	2,51
Inconnu	400	18,00
Inconnu	50	318,96
Inconnu	60	211,00
Inconnu	63	14,24
Inconnu	75	4,00
Inconnu	80	198,68
Inconnu	0	48,76
Polyéthylène	0	405,00
Polyéthylène	110	2 027,37
Polyéthylène	125	181,00

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Polyéthylène	160	718,00
Polyéthylène	200	1 305,93
Polyéthylène	225	326,00
Polyéthylène	25	2 159,00
Polyéthylène	250	597,00
Polyéthylène	280	2 675,34
Polyéthylène	32	20 615,00
Polyéthylène	40	29 152,65
Polyéthylène	50	54 513,00
Polyéthylène	60	911,12
Polyéthylène	63	8 496,00
Polyéthylène	75	2 524,00
Polyéthylène	90	1 824,00
Pvc	0	928,00
Pvc	100	1 975,00
Pvc	110	54 904,26
Pvc	125	20 532,29
Pvc	140	9 841,00
Pvc	150	8 393,22
Pvc	160	6 254,94
Pvc	200	111,00
Pvc	25	274,00
Pvc	300	1 441,01
Pvc	32	75 408,00
Pvc	40	133 489,00
Pvc	400	0,00
Pvc	50	138 120,00
Pvc	60	1 595,00
Pvc	63	169 979,00
Pvc	75	67 675,79
Pvc	80	222,00
Pvc	90	32 287,00
<b>Total</b>		<b>1 563 633,99</b>



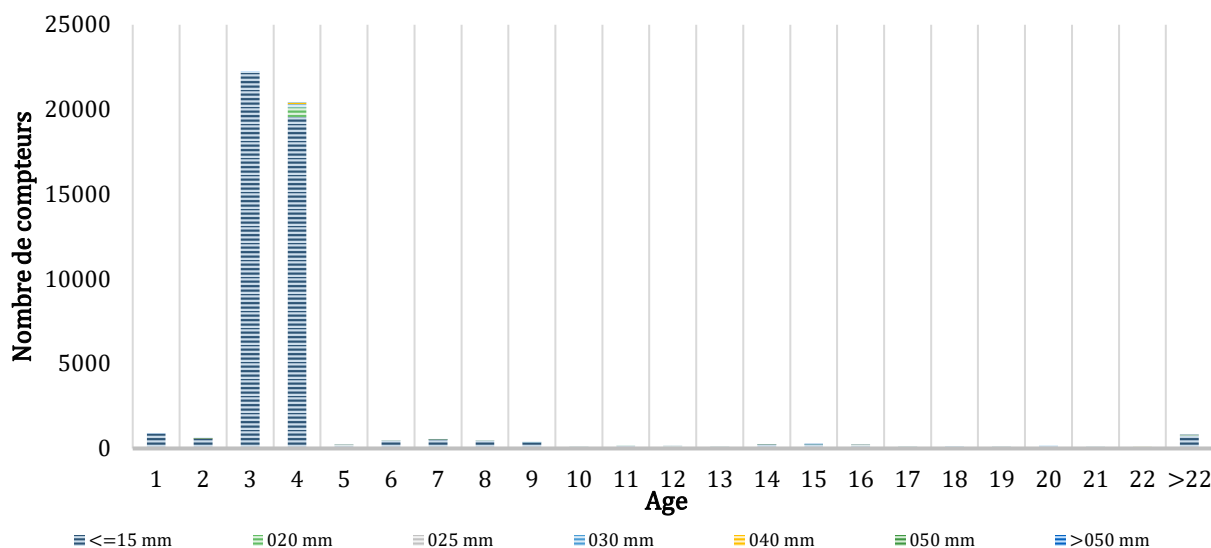
## **Répartition par commune**

<b>Commune</b>	<b>Longueur (ml)</b>
AGEN	158 843
ASTAFFORT	72 419
AUBIAC	27 383
BAJAMONT	37 799
BOE	75 119
BON ENCONTRE	106 487
BRAX	32 255
CASTELCULIER	54 811
CAUDECOSTE	40 198
COLAYRAC SAINT CIRQ	73 978
CUQ	29 428
ESTILLAC	46 028
FALS	19 093
FOULAYRONNES	103 819
LAFOX	17 976
LAPLUME	69 657
LAYRAC	97 783
LE PASSAGE	100 642
MARMONT PACHAS	15 284
MOIRAX	36 334
PONT DU CASSE	74 999
ROQUEFORT	34 754
SAINT CAPRAIS DE LERM	26 759
SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN	37 710
SAINT NICOLAS DE LA BALERME	58 713
SAINT PIERRE DE CLAIRAC	11 896
SAINT SIXTE	26 440
SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS	10 089
SAUVAGNAS	29 847
SAUVETERRE SAINT DENIS	11 811
SERIGNAC SUR GARONNE	25 280

## LES COMPTEURS

Il y a au total 49 051 compteurs. 1 197 compteurs ont été renouvelés sur l'année 2022.

### Répartition par âge et par diamètre



Il reste 2023 compteurs de plus de 15 ans. Les abonnés associés sont contactés individuellement pour prendre un rendez-vous afin de renouveler leur compteur.

Ils ont déjà reçu au moins 3 courriers et sont maintenant appelés via le téléphone.

## LE BILAN DE LA TELERELEVE EN 2022

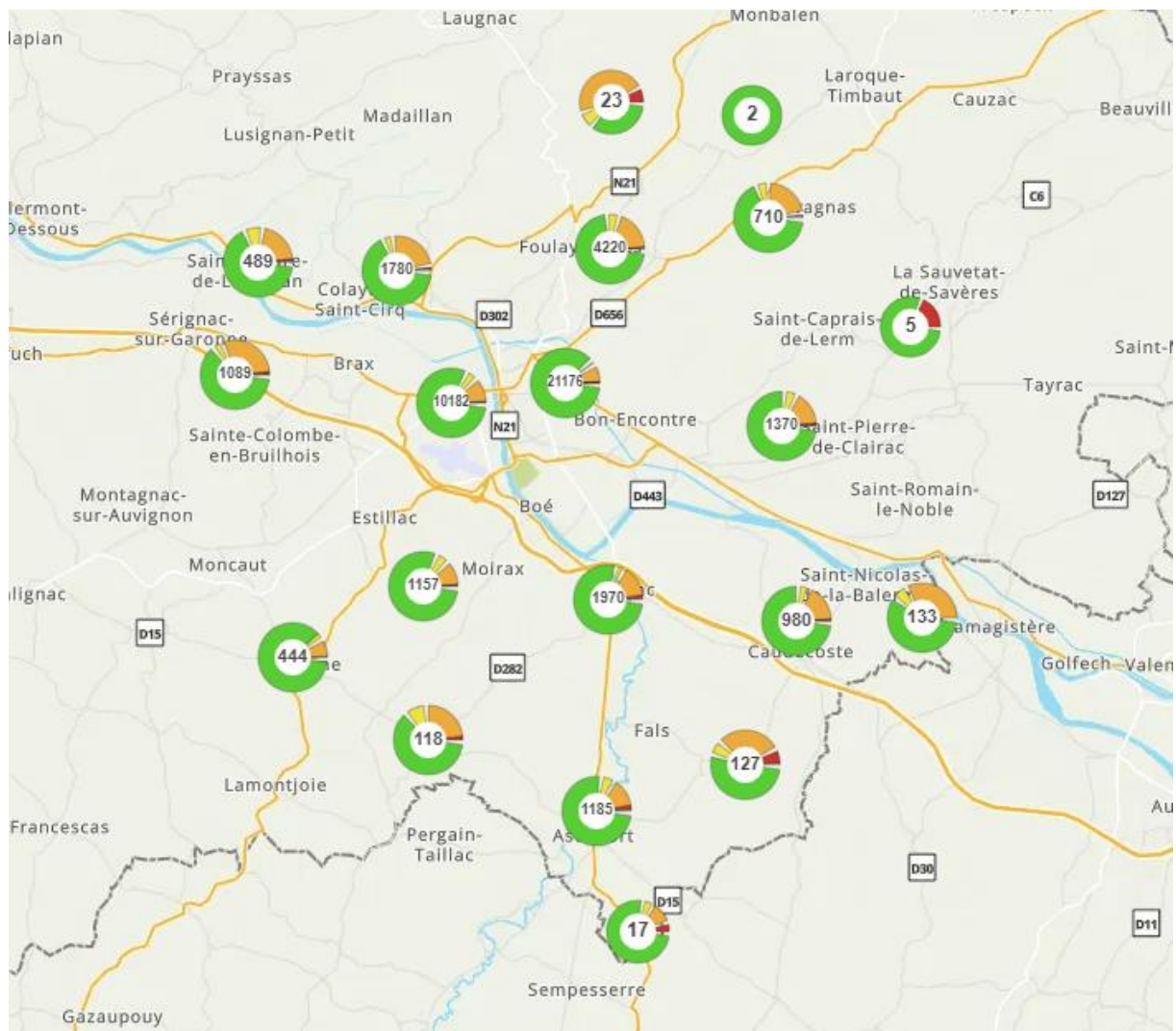
Le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau dans le cadre du contrat de délégation de service public de l'eau de l'agglomération d'Agen a débuté en 2019.

La télérelève permet de relever à distance et sans intervention terrain les index des compteurs d'eau. Ce système de télérelève favorise la gestion de la ressource en eau de l'agglomération. Il apporte également différents services aux usagers :

- Consultation en ligne de la consommation quotidienne en eau potable, permettant de mieux la maîtriser.
- Facturation sur index réel sans présence de l'abonné.
- Réception d'alertes surconsommation. Lors de la détection d'une consommation supérieure au seuil défini, une alerte est envoyée et permet à l'utilisateur de réagir rapidement en cas de fuite sur branchement privé.

Le bilan de 2022 fait état de 45 011 compteurs équipés pour la télérelève, soit 92 % du parc des compteurs actifs de l'agglomération. L'objectif contractuel de 97 % n'est pas encore atteint. La répartition de l'avancement du renouvellement des compteurs sur les différentes communes est notée sur le tableau ci-dessous :

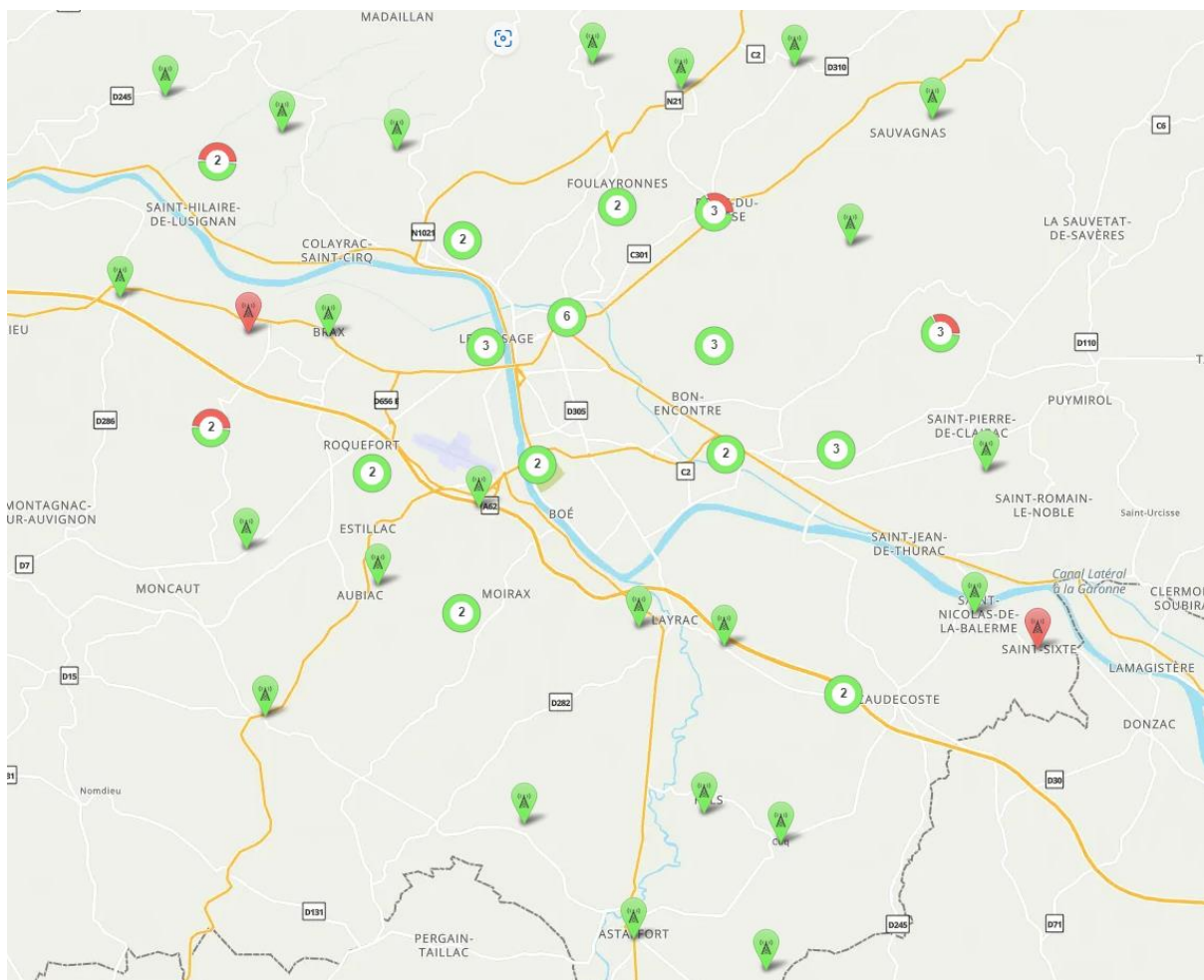
Commune	Nb compteurs télérelevés	Nb compteurs restant à renouveler	% Nb compteurs télérelevés / Nb compteurs actifs
(LE)PASSAGE	4 312	459	90%
AGEN	15 769	1 642	91%
ASTAFFORT	955	80	92%
AUBIAC	481	25	95%
BAJAMONT	401	39	91%
BOE	2 452	330	88%
BON-ENCOTRE	3 083	232	93%
BRAX	931	36	96%
CASTELCULIER	1 150	54	96%
CAUDECOSTE	497	38	93%
COLAYRAC ST CIRQ	1 297	75	95%
CUQ	138	3	98%
ESTILLAC	1 271	57	96%
FALS	169	6	97%
FOULAYRONNES	2 418	265	90%
LAFOX	421	34	93%
LAPLUME	655	43	94%
LAYRAC	1 839	93	95%
MARMONT-PACHAS	79	5	94%
MOIRAX	526	56	90%
PONT DU CASSE	1 970	102	95%
ROQUEFORT	946	44	96%
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	665	72	90%
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME	179	7	96%
SAINT-SIXTE	165	5	97%
SAUVAGNAS	225	10	96%
SAUVETERRE-SAINT-DENIS	188	3	98%
SERIGNAC-SUR-GARONNE	533	28	95%
ST CAPRAIS DE LERM	301	9	97%
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	620	34	95%
ST PIERRE DE CLAIRAC	375	23	94%



La progression du projet au cours de l'année 2022 a été réalisée de la manière suivante pour 26 communes de l'agglomération, excepté pour Agen, Boé, Bon-Encontre, Foulayronnes et Le Passage d'Agen : prise de contact avec tous les abonnés ayant communiqué des coordonnées, afin de convenir d'un rendez-vous pour renouveler leur compteur d'eau. Les compteurs non équipés des 26 communes correspondent à des logements inhabités, sans abonnés déclarés, non accessibles, refus de clients...

Il est prévu pour 2023 de procéder de la même manière pour les abonnés des 5 communes restantes citées précédemment, ce qui représente 2928 compteurs.

On comptabilise au total 60 concentrateurs en place et fonctionnels sur l'agglomération. Ces concentrateurs reçoivent les données émises par les compteurs communicants et les envoient vers le système d'information SAUR.



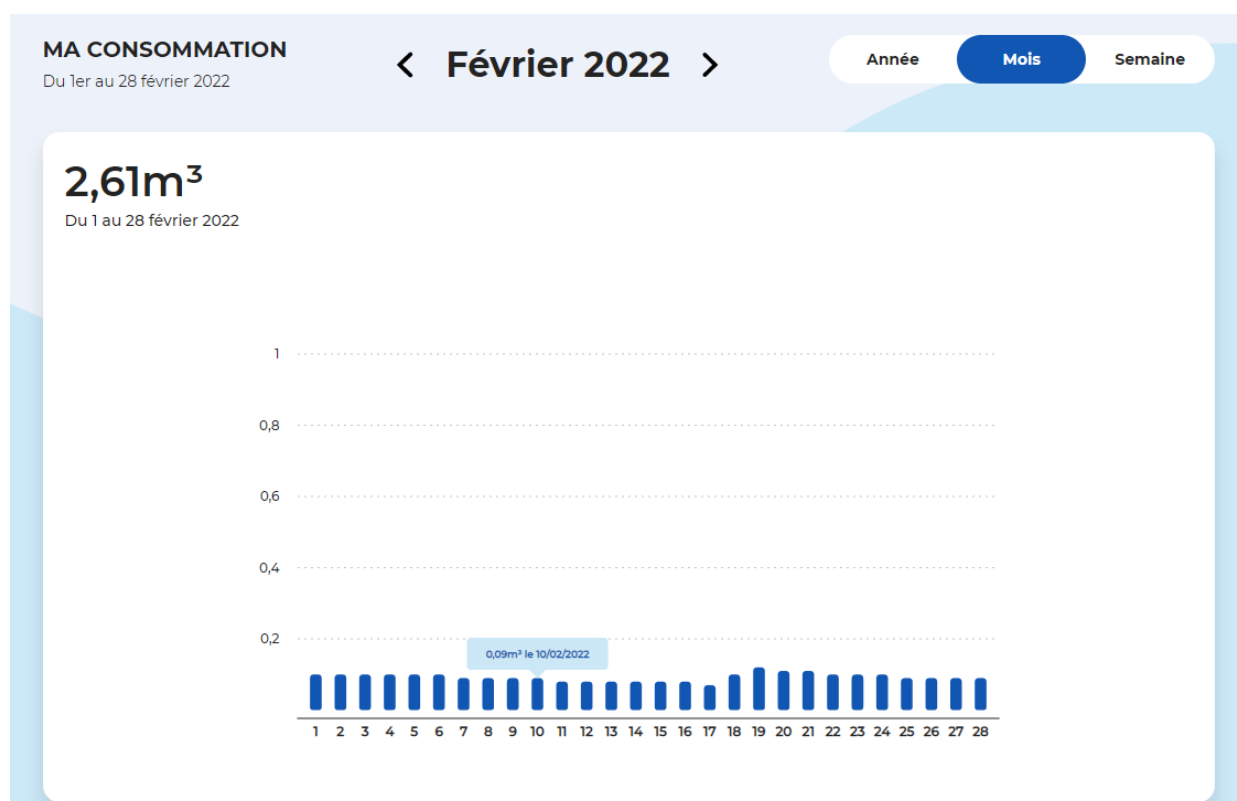
Concernant la performance du système de télérelève, en 2022, 85 % des compteurs ont transmis quotidiennement au moins un index. L'objectif est de 95 %. Le détail de performance selon les communes est le suivant :

Commune	Performance
(LE)PASSAGE	87%
AGEN	94%
ASTAFFORT	85%
AUBIAC	89%
BAJAMONT	72%
BOE	74%
BON-ENCONTRE	81%
BRAX	82%
CASTELCULIER	88%
CAUDECOSTE	87%
COLAYRAC ST CIRQ	73%
CUQ	62%
ESTILLAC	78%
FALS	75%
FOULAYRONNES	82%
LAFOX	80%
LAPLUME	87%

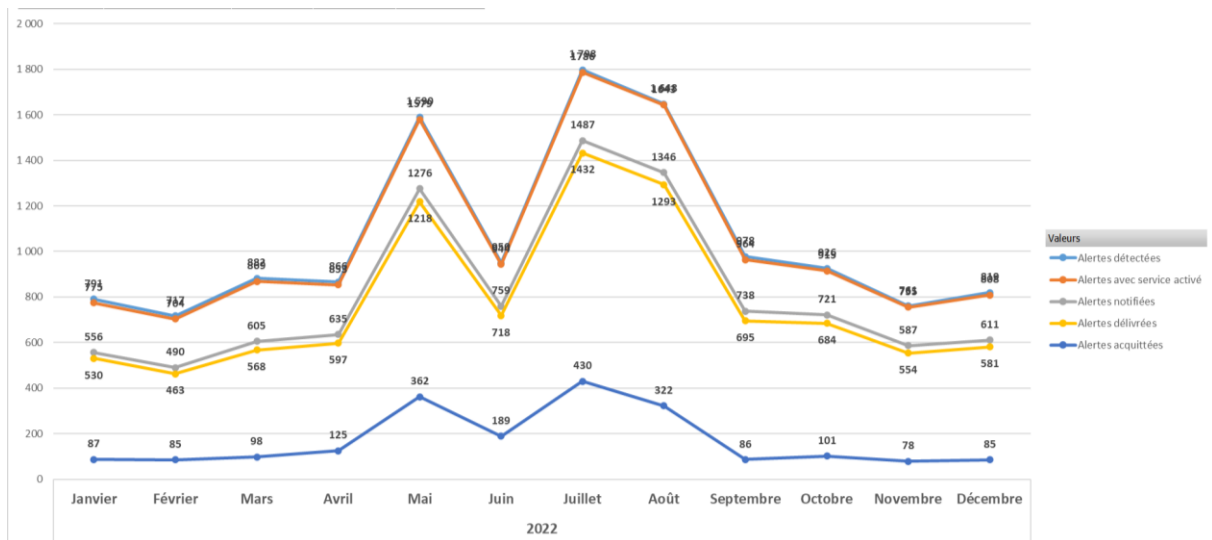
LAYRAC	82%
MARMONT-PACHAS	81%
MOIRAX	86%
PONT DU CASSE	66%
ROQUEFORT	85%
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	64%
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME	74%
SAINT-SIXTE	65%
SAUVAGNAS	77%
SAUVETERRE-SAINT-DENIS	70%
SERIGNAC-SUR-GARONNE	71%
ST CAPRAIS DE LERM	81%
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	71%
ST PIERRE DE CLAIRAC	80%

Pour renforcer la couverture du réseau en 2023, les zones possédant un plus faible taux de performance vont être ciblées pour y réaliser des interventions de maintenance des modules radio des compteurs. Des poses de nouveaux concentrateurs vont également avoir lieu sur le territoire. Il est prévu d'en déployer 15 supplémentaires.

Les abonnés peuvent consulter en ligne leur consommation sur leur espace client, et choisir entre une vision à la semaine, au mois ou à l'année.



Les abonnés ayant activé le service d'alertes surconsommation et ayant communiqué leurs coordonnées reçoivent également des alertes en cas de consommation anormale détectée. En moyenne, le système de télérelève a détecté 1 060 fuites par mois au niveau de branchements privés et a permis d'envoyer mensuellement 817 alertes surconsommation.



- Alertes détectées : alertes détectées dès lors que la consommation a atteint son seuil de déclenchement (seuil journalier et durée atteints).
- Alertes service activé : service d'alerte surconsommation activé si le point de fourniture si ce dernier est éligible. Ce service peut être désactivé sur appel de l'abonné.
- Alertes notifiées : alertes détectées envoyées par mail et/ou SMS à l'abonné.
- Alertes délivrées : alertes réceptionnées par l'abonné.
- Alertes acquittées : alertes ayant fait l'objet de confirmations par les abonnés sur la prise de connaissance de ces dernières.





# LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

5.



## VOS BRANCHEMENTS

*Pour mieux comprendre :*

**Le Branchement :** Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution privé d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau et un compteur.

**Le Compteur :** Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.



**Le Client :** Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-client le liant avec le service de distribution de l'eau.

Cas général :

**1 Client** = 1 Branchement = 1 Compteur

Cas particuliers :

**1 Client** = 1 Branchement = 2 Compteurs

- ⇒ Compteur domestique
- ⇒ Compteur arrosage

**1 Client** = n Branchements = x compteur

- ⇒ Mairie = 1 Compteur
- ⇒ Salle des fêtes = 1 Compteur
- ⇒ Piscine = 2 Compteurs

	2021	2022
Nombre de branchements	48 557	49 109

Ce chiffre prend en compte les branchements en service (actifs, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service). Il prend en compte les mise en service de compteurs neufs sur colonne suite à des réhabilitations de logement et les branchements neufs classiques avec terrassement.

## LES VOLUMES CONSOMMES

**Volume consommé :** Conformément au décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Les volumes en annexes sont ceux relevés au niveau des compteurs clients

durant la période de relève (356j) afin d'être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs.

Le volume d'eau potable consommé par les clients du périmètre de votre contrat n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros et / ou les volumes exportés.

➔ Volume consommé hors VEG = Volume relevé + Volume estimé des clients\*

**Volume facturé :** Volume consommé, mise à jour des corrections administratives éventuelles (dégrèvements, réajustements, annulations et réémissions de factures, ...).

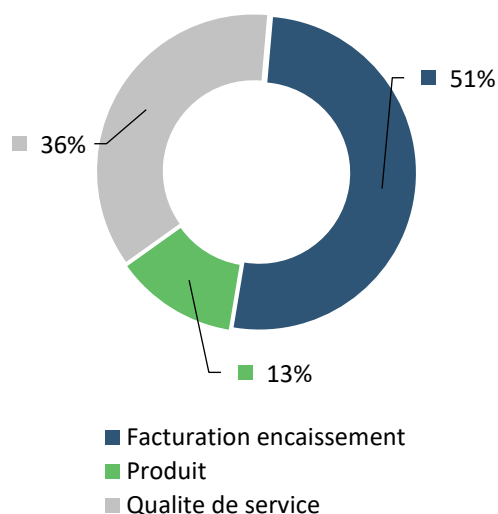
ATTENTION ➔ Volume consommé hors VEG ≠ volume facturé

Le présent rapport fait apparaître le volume consommé. Le décompte de gestion fait apparaître le volume facturé.

	2021	2022
Volume consommé hors VEG (m <sup>3</sup> )	5 628 779	5 708 340

## LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RECLAMATIONS

Motifs de réclamations	2021	2022
Facturation encaissement	76	82
Produit	25	20
Qualité de service	133	58



LIBELLE	NBRE DE RECLAMATIONS
FACTURATION ENCAISSEMENT / PRELEVEMENT ENCAISSEMENT / Défaut/retard encaissement TIP	19
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE ET TARIF / Erreur facturation Eau	16
FACTURATION ENCAISSEMENT / PRELEVEMENT ENCAISSEMENT / Erreur prélèvement	11
PRODUIT / EAU POTABLE / Pression trop faible	11
QUALITE DE SERVICE / DOMMAGE CAUSE / Sinistre	11
QUALITE DE SERVICE / RESPECT DES ENGAGEMENTS / Défaut d'information	11
FACTURATION ENCAISSEMENT / RELANCE / Erreur frais de recouvrement	8
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Erreur relevé	8
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Inversion Compteur	8
QUALITE DE SERVICE / RESPECT DES ENGAGEMENTS / Non respect des délais	8
QUALITE DE SERVICE / RESPECT DES ENGAGEMENTS / Non respect des rendez-vous	8
QUALITE DE SERVICE / TRAVAUX / Travaux défectueux ou non conformes	8
FACTURATION ENCAISSEMENT / VOLUME CONSOMMATION COMPTAGE / Matériel défectueux (compteur, RAC, fuite, regard)	5
PRODUIT / EAU POTABLE / Couleur	5
PRODUIT / EAU POTABLE / Goût	5
QUALITE DE SERVICE / ERREUR ADMINISTRATIVE / Abonnement/résiliation à tort	5
QUALITE DE SERVICE / COMPORTEMENT CIVILITE / Incivilité collaborateur	3
QUALITE DE SERVICE / DOMMAGE CAUSE / Dommage propriété	3
QUALITE DE SERVICE / DOMMAGE CAUSE / Fuite regard suite intervention compteur	3
QUALITE DE SERVICE / SERVICE WEB / Dysfonctionnement Démat/Service WEB	3

Près de 20 motifs différents font l'objet de réclamations sur l'année 2022. Le nombre de réclamations a baissé de 46% par rapport à l'année 2021.

# L'ENQUETE SATISFACTION CLIENTELE

Une enquête téléphonique a été réalisée du 28 février au 8 mars 2022 auprès de 500 abonnés afin d'évaluer le niveau de satisfaction vis-à-vis du service de l'eau proposé par Eau de Garonne.

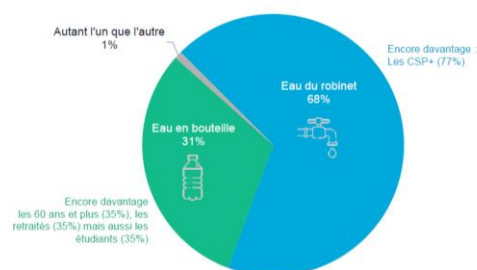
4 sujets étaient à l'ordre du questionnaire :

- Les habitudes de consommation d'eau
- La connaissance de Eau de Garonne et de ses services
- La satisfaction à l'égard d'Eau de Garonne,
- Les attentes concernant Eau de Garonne.

Les conclusions de l'étude sont les suivantes :

## Préférence entre l'eau du robinet / l'eau en bouteille

Quand vous êtes dans votre logement, quelle eau buvez-vous le plus souvent personnellement ... ?  
Base : ensemble des interviewés (500 répondants)

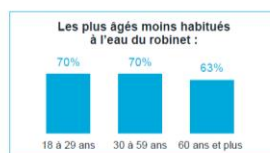


La consommation d'eau du robinet est majoritaire sur le territoire (plus des 2/3).  
Un score élevé comparativement à d'autres territoires

Un score élevé comparativement à d'autres territoires

Seul 1/3 des clients Eau de Garonne déclare boire de l'eau en bouteille. Ces clients restent « à convaincre »

Les raisons de choix de chacune de ces 2 options sont détaillées page suivante.



La moitié des abonnés consommant de l'eau en bouteille déclare le faire à cause du goût. L'investissement dans 20 analyseurs de chlore et 3 rechlorations va permettre à Eau de Garonne de mieux réguler l'injection de chlore afin de diminuer cette sensation de goût de javel tout en garantissant la potabilité.

- ➔ 90% des clients déclarent savoir que c'est Eau de Garonne qui distribue l'eau. L'identité de la société dédiée est une force. Les services proposés sont bien identifiés (mensualisation, procédures par internet ...) sauf le service dépannage qui est moins connu
- ➔ 88% des sondés déclarent être satisfait des services d'Eau de Garonne,
- ➔ Le téléphone est le moyen de communication le plus utilisé (77%)
- ➔ Les abonnés ont déclaré vouloir avoir plus de communication sur l'actualité du service. Nous avons mis en place depuis décembre 2022 une lettre d'information couplée à la facture (exemple ci-après)
- ➔ Un effort reste à faire sur la promotion de nos engagements vis-à-vis du développement durable qui reste encore méconnu



# L'Edit'Eau

## Quelques chiffres

- 4 Usines de production d'eau potable dont 3 pompant dans la Garonne
- 1 056,3 Km de réseaux de distribution d'eau potable
- 30 Stations d'épuration
- 537 Km de réseau de collecte des eaux usées

## L'actualité

La sécheresse 2022 a été historique par les températures mesurées et par le niveau de la Garonne qui était en crise jusqu'à la mi-novembre. Cependant, le service de l'eau a continué à fonctionner normalement car nous nous préparons depuis 2019 à gérer ce type d'événements. L'agglomération d'Agén et Eau de Garonne travaillent dans le cadre d'un partenariat renforcé afin d'anticiper l'avenir. Près de 80 femmes et hommes, techniciens, ingénieurs, élus y travaillent au quotidien.

## Projets futurs

Fin 2023 : La nouvelle usine de production d'eau potable de Sérignac sur Garonne sera mise en service à la fin de l'année 2023. Elle sera à la pointe de la technologie avec une capacité de 250 m<sup>3</sup>/h et traitement des micropolluants



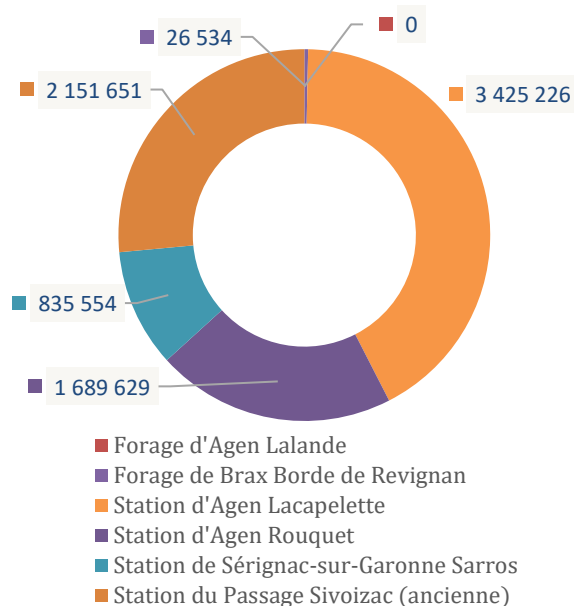


# **BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE**

Un regard sur notre activité

6.

**Le volume prélevé** est le volume issu des ouvrages de prélèvement d'eaux brutes (captage, puit etc...)



Tous les arrêtés préfectoraux de prélèvement sont respectés :

Usine de Lacapelette : 85,6% (106,6% en 2019)

Usine de Rouquet : 73,5% (96,5% en 2019)

Usine de Sivoizac : 70,2%

Usine de Sérignac : 77,4%

**Le travail combiné sur le rendement usine et sur le rendement de réseau a permis de réduire les prélèvements dans la Garonne de plus de 20% sur la rive droite de la Garonne.**

**Le volume produit** est le volume issu des ouvrages du service et introduit dans le réseau de distribution.

**Le volume importé** est le volume d'eau en provenance d'un service d'eau extérieur.

**Le volume exporté** est le volume d'eau livré à un service d'eau extérieur.

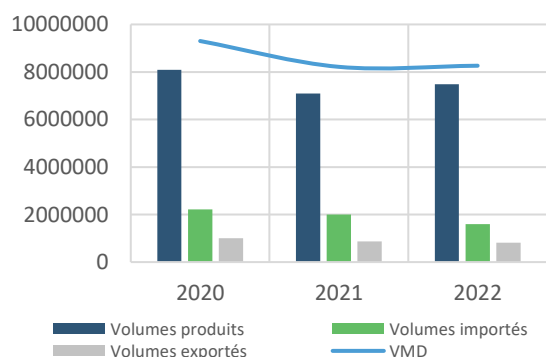
**Le volume mis en distribution** correspond à la somme des volumes produits et importés, auxquels on retranche le volume exporté.

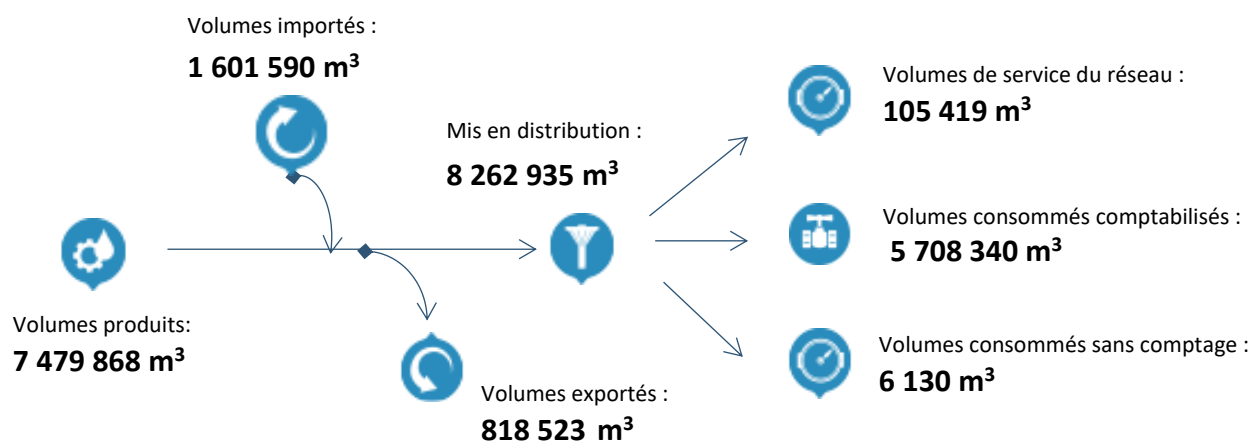
**Le volume consommé autorisé** est la somme du volume consommé hors VEG sur 365 jours, du volume sans comptage (essai de poteaux d'incendie, arrosage, ...) et du volume de service du réseau (purges, nettoyage de réservoirs, ...).

**Les volumes présentés dans les sections ci-dessous sont extrapolés sur la période de relève de 356j et ramenés sur 365j afin de répondre aux exigences du décret.**

Synthèse des volumes (m³) transitant dans le réseau	2021	2022
Volumes produits	7 087 515	7 479 868
Volumes importés	2 002 060	1 601 590
Volumes exportés	873 831	8 18 523
Volumes mis en distribution	8 215 745	8 262 935
Volumes consommés	5 628 779	5 708 340

### Volumes en m³





## LES BESOINS RESEAUX

### Détail des volumes pris en compte dans les besoins réseaux:

	Ordre de grandeur	UDI Cauzac		UDI St Julien		UDI Lacapelette/Rouquet		UDI Sivozac		UDI Sérignac	
		Nb	Volume	Nb	Volume	Nb	Volume	Nb	Volume	Nb	Volume
Volume consommés sans comptage	Essais PI/BI	24	80	117	390	850	2 833	154	513	33	110
	lavage de la voirie	1	440	1	440	15	6 600	2	880	1	440
	Hydrocureurs	0,5	880	0,5	880	15	26 400	2	3520	1	1760
Volume de service du réseau	nettoyage des réservoirs		100		700		3 940		700		350
	Désinfection après réparation de fuites sur canalisation	35	280	79	632	54	432	80	640	47	376
	Désinfection après réparation de fuites sur branchement	47	9	56	11	98	20	66	13	20	4
	Désinfection après travaux de renouvellement ou d'extension	1	37	5	122	11	178	20	1172	3	109
	Désinfection après travaux de renouvellement de branchement	8	1,6	27	5	115	23	72	14	3	1
	Désinfection après mise en service de branchement	32	6,4	88	18	204	41	188	38	72	14
	Désinfection après renouvellement d'organes de réseau	3	0,6	8	1,6	16	3	5	1	5	1
	Purges pour des questions de qualité	5	1	30	6	40	8	29	6	9	1,8
	Purges CVM	7	13920	7	12094	9	7 641	7	8283	1	2897
	Surpresseurs et pissettes	-	-	2	180	18	1 620	11	990	6	540
analyseurs de chlore ou analyseur en ligne	-	-	1	600	6	3 600	3	1800	2	1200	
<b>TOTAL</b>		<b>15756</b>		<b>16080</b>		<b>53339</b>		<b>18570</b>		<b>7804</b>	

L'agglomération d'Agen a engagé un programme pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations relargant des CVM suite au diagnostic complet réalisé en 2019-2020. Les UD les plus impactés sont celles de Sivozac, Cauzac et St Julien de Madaillan car elles sont majoritairement rurales et constituées de PVC posées avant les années 1980. La problématique devrait être solutionnée en 2024-2025 en vue de respecter la réglementation.

## Capacité de stockage

Synthèse des volumes mis en distribution	
Capacité de stockage (en m <sup>3</sup> )*	18 700
Volume mis en distribution moyen/jour (en m <sup>3</sup> )	22 892
Capacité d'autonomie (en j)	0,8

\*Le calcul de l'autonomie ne prend pas en compte le volume des bâches d'eau brute.

## LE RENDEMENT DE RESEAU

Le **rendement** d'un réseau compare les volumes d'eau introduits en amont et ceux consommés en aval par les usagers. La différence correspond aux volumes non comptabilisés dont les fuites de réseau.

	2021	2022
Rendement primaire (%)	68,5%	69,1%
Rendement IDM (%)	73,07%	73,10%

Le rendement IDM est l'indicateur demandé dans le cadre des RPQS pour pouvoir comparer les rendements avec les objectifs réglementaires. La différence entre l'indicateur primaire et IDM réside dans le fait que les volumes de service et de besoins réseau ne sont pas pris en compte dans le rendement primaire.

Le vieillissement du réseau est l'un des principaux facteurs de dégradation du réseau : une politique de **gestion patrimoniale adaptée** permet d'optimiser les performances de vos réseaux.

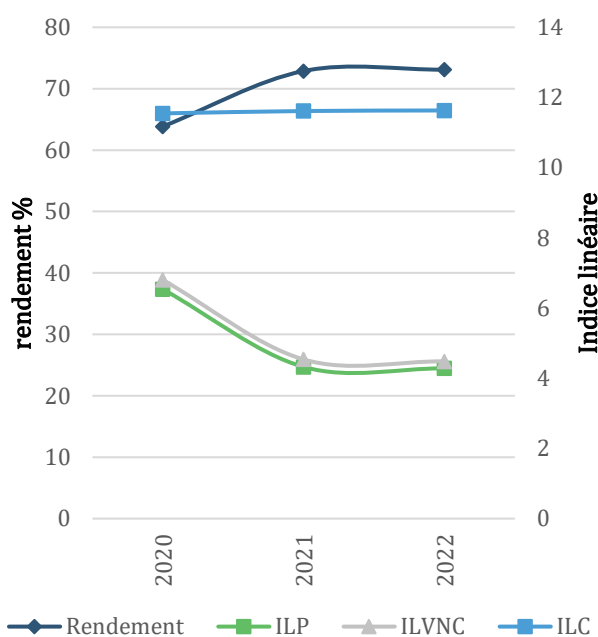
## L'INDICE LINEAIRE DE PERTES (ILP)

L'Indice Linéaire de Pertes (ILP) indique le volume perdu par jour et par kilomètre de réseau.

Il permet de mieux traduire la performance du réseau selon sa nature.

	2021	2022
Indice linéaire de pertes (en m <sup>3</sup> /km/j)	4,29	4,28

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.



## L'INDICE LINEAIRE DE VOLUME NON COMPTE (ILVNC)

L'Indice Linéaire de volume non compté (ILVNC) indique le ratio de volume non compté par jour, par kilomètre de réseau.

	2021	2022
Indice linéaire des volumes non comptés (en m <sup>3</sup> /km/j)	4,54	4,48

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.



## L'INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION (ILC)

L'Indice Linéaire de consommation (ILC) indique le ratio de volume consommé par jour, par km.

	2021	2022
Indice linéaire de consommation (m <sup>3</sup> /km/jour)	11,61	11,63

Ce ratio est utilisé pour évaluer la conformité du rendement de réseau. Il est également utilisé pour mesurer les écarts entre services dans le comparateur inter services.

# LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice :

(Les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie)

	2021	2022
Consommation en KWh	5 699 172	5 462 283

Face au défi environnemental et climatique et à la nécessité absolue de réduire drastiquement les émissions humaines de CO2, de nombreuses entreprises françaises se sont engagées dans la transition énergétique.

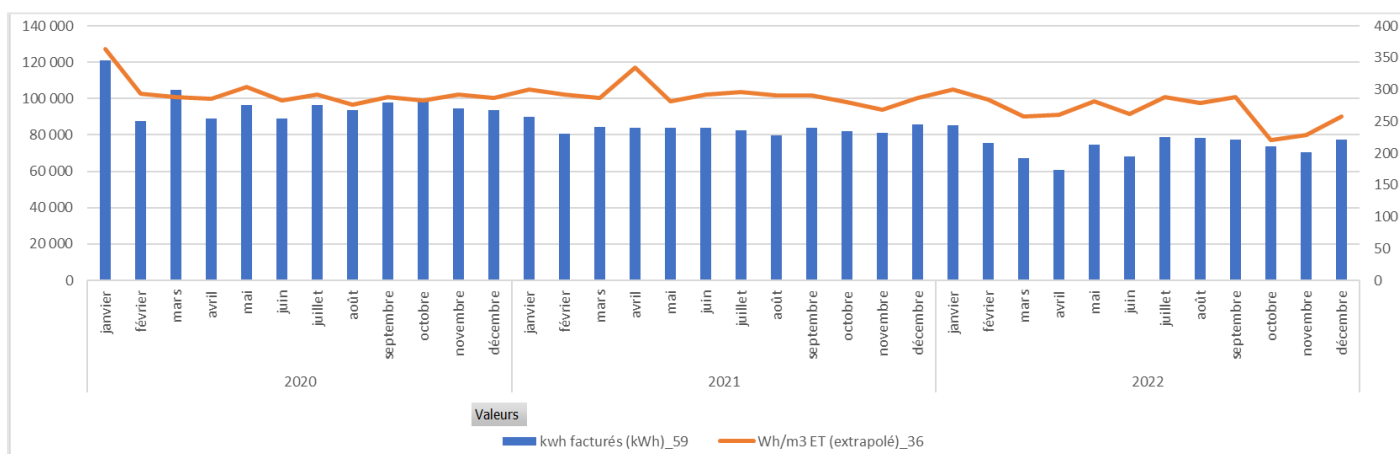
Dans ce cadre, EAU DE GARONNE a mis en place un plan d'action afin d'optimiser ses consommations d'énergie. Des améliorations des conditions d'exploitation sont apportées et un suivi de l'évolution des consommations d'électricité est réalisé tous les mois sur l'ensemble du parc, afin de déceler d'éventuelles dérives.

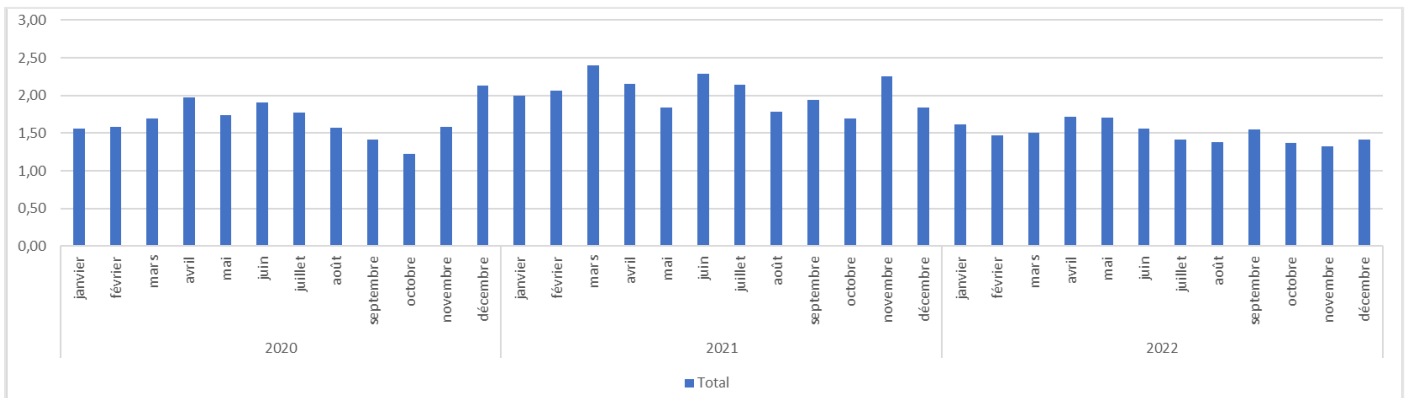
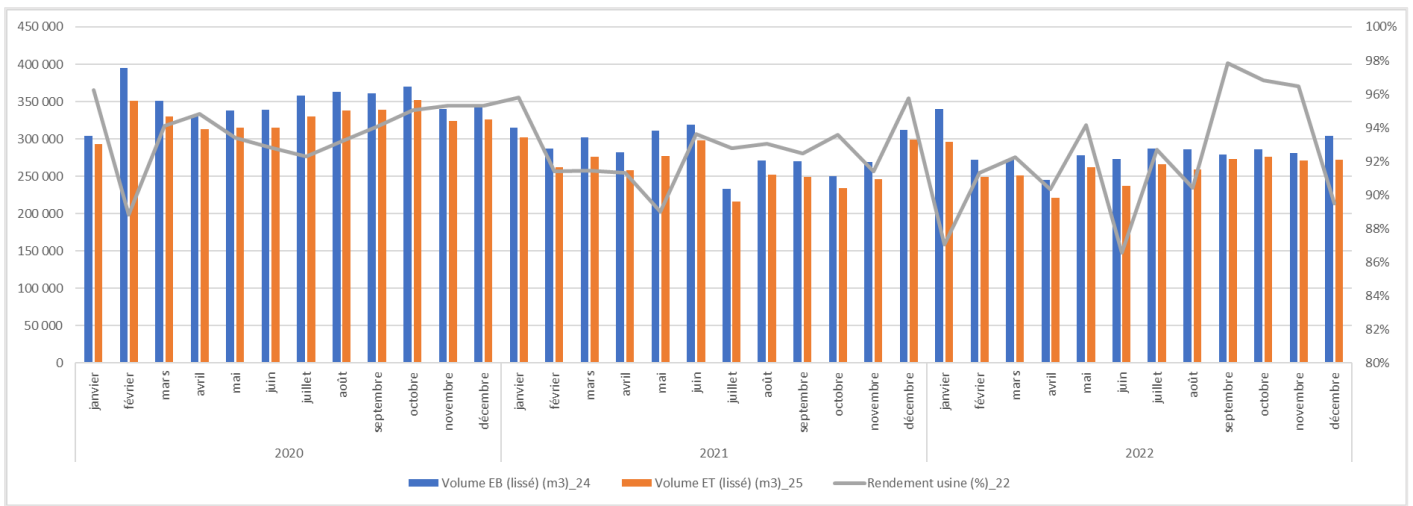
**Le travail engagé en 2022 par les équipes Eau de Garonne ont permis d'économiser 4,2% de l'énergie.** Vous trouverez ci-après le détail des principales évolutions énergétiques sur les grosses installations.

## 1- STATION D'AGEN LACAPELETTE

- Renouvellement des 3 pompes eaux traitées (75 kW, IE3) sur 2 ans à partir de 2020 (1 tous les 6 mois environ) + les 3 pompes eaux filtrées (11 kW, IE3) sur 2021-2022,
- avril 2022 : nouvel ozoneur et pompes eaux filtrées (vers bache ozone), ancien ozoneur : 8 000 h/an, 20 kW, foisonnement de 50% → 80 000 kWh/an. Nouvel ozoneur : 3 200 h/an (démarrage et arrêt ozoneur pilotés par les démarrages et arrêts usine), 22 kW en moyenne (car ozoneur en régul) → 70 400 kWh/an. 9 600 kWh d'économisés/an.
- très bon Wh/m3 ET,
- impact modification marnage visible sur le HP/HC.

En moyenne 11 000 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).



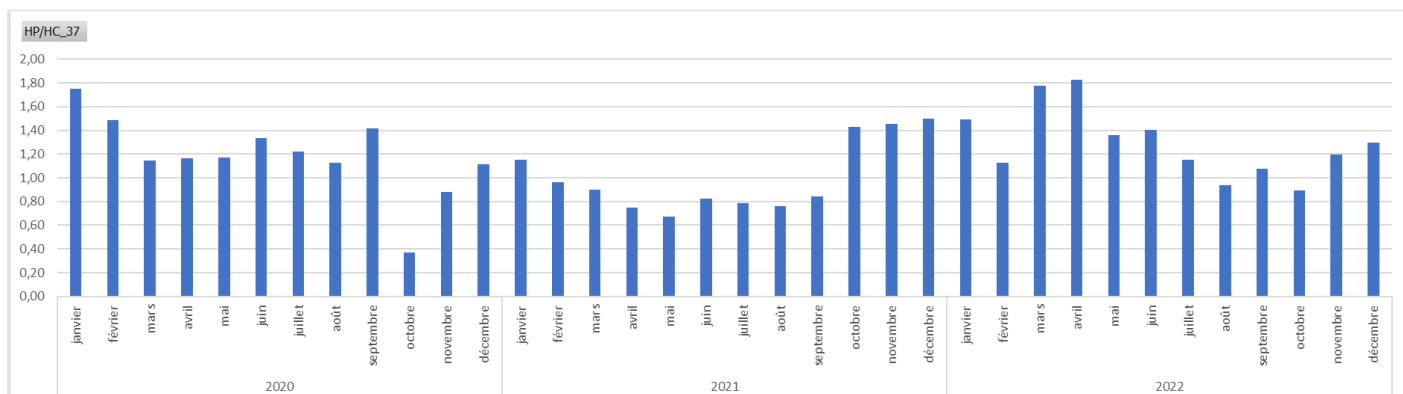
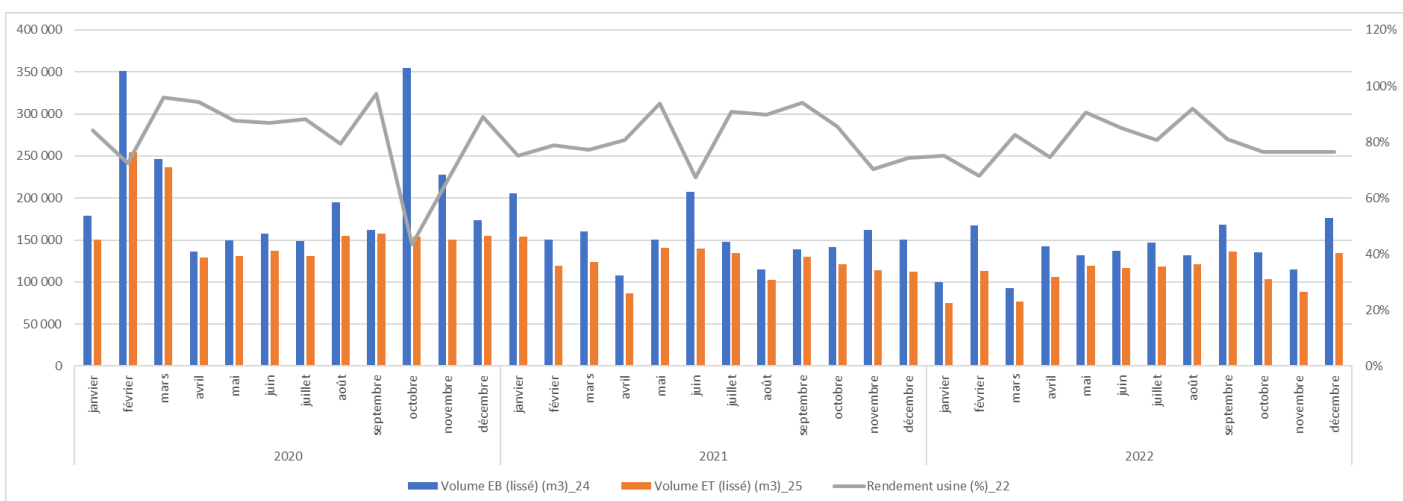
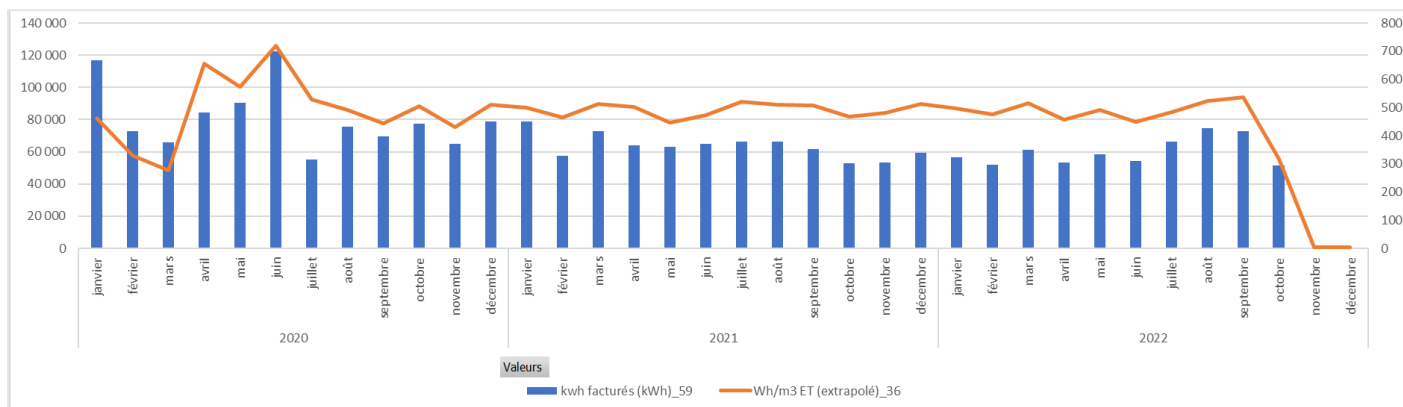


## 2- STATION D'AGEN ROUQUET

Points marquants :

- mise en place de la Filtralite sur 3 des FAS en février 2021 et les 5 autres FAS en août 2022,
- août 2022 : Rouquet alimente Artigues,
- très bon Wh/m<sup>3</sup> ET,
- très bon HP/HC,
- mai-juin 2020 : bouchage pompage EB Garonne → forage
- renouvellement des compresseurs fin 2022.

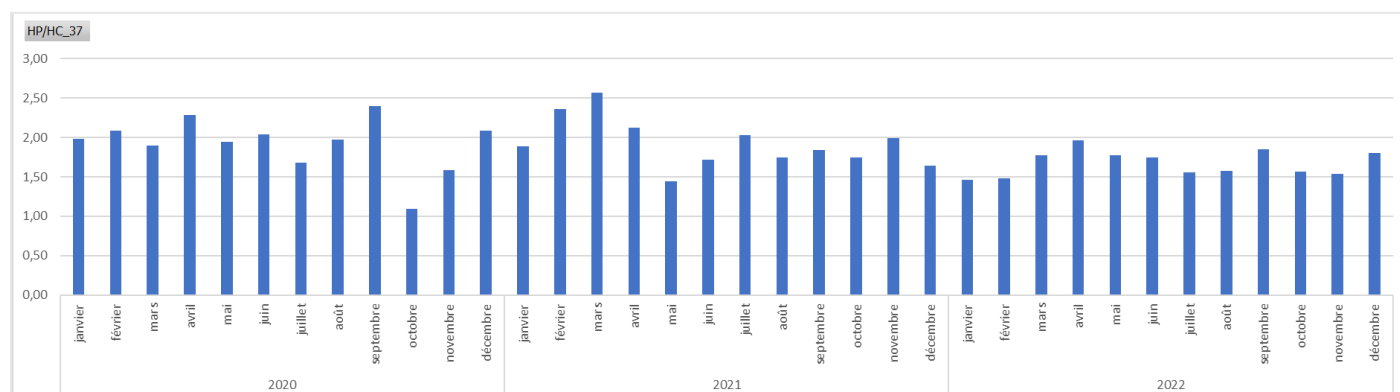
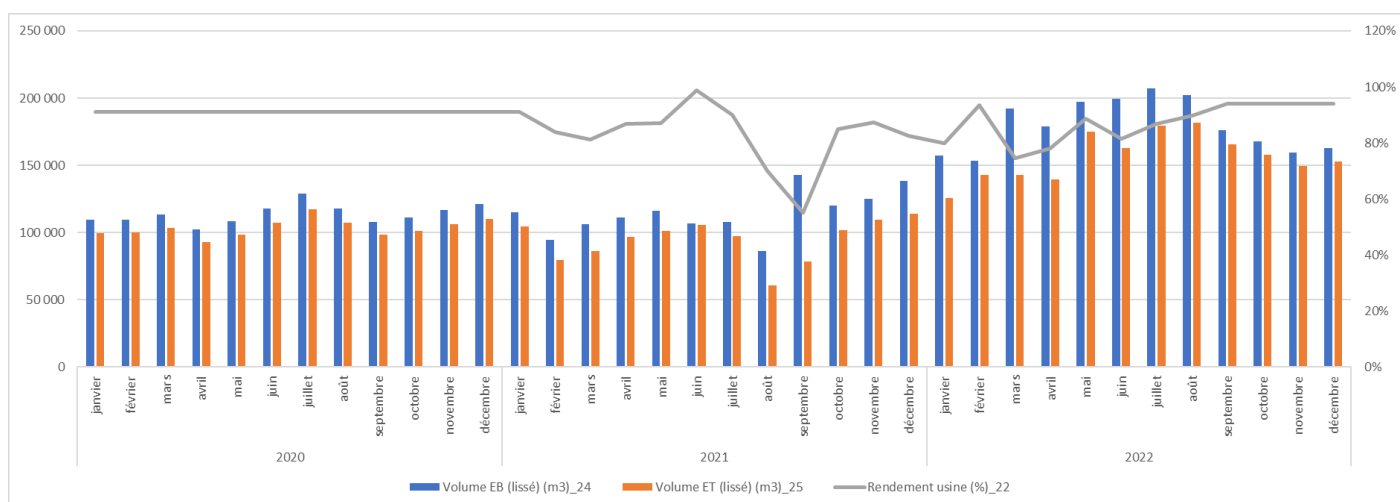
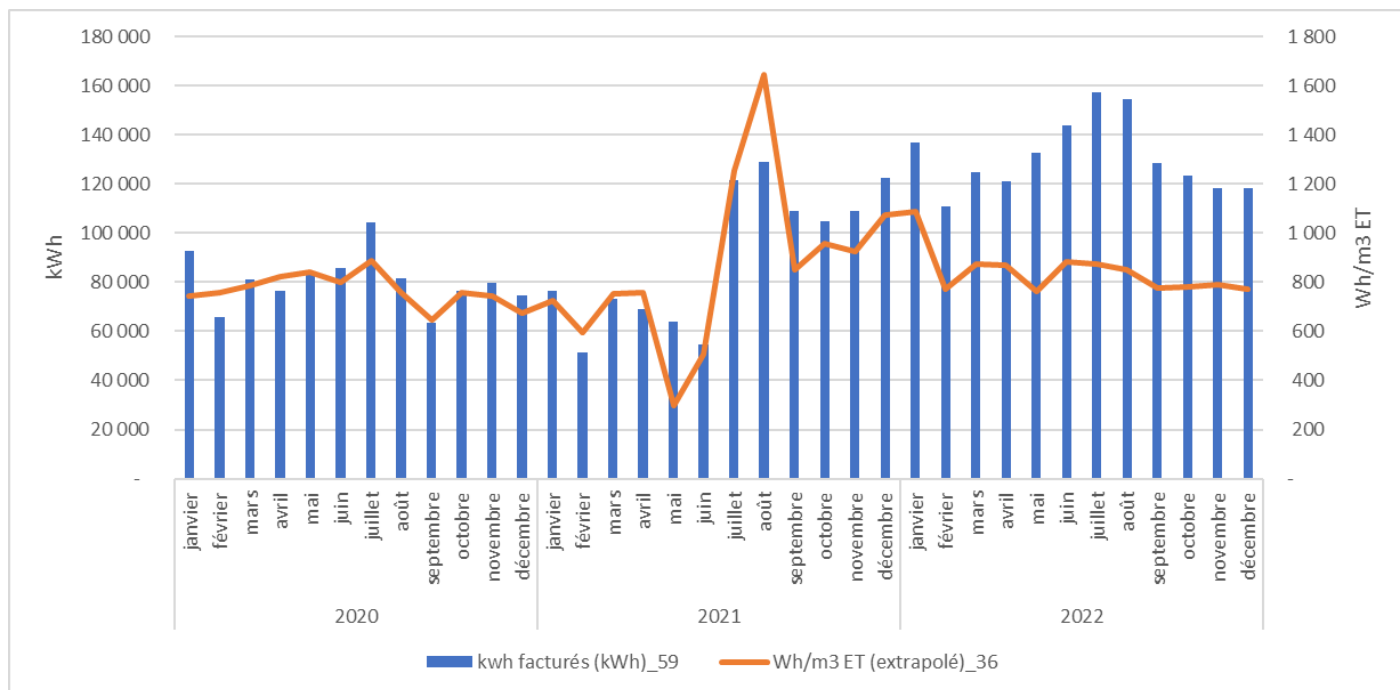
En moyenne 10 000 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).



### 3- STATION DU PASSAGE SIVOIZAC

Points marquants : nouvelle usine depuis juin 2021.

En moyenne 25 000 kWh en plus/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente). Cette valeur est cohérente au vu de l'augmentation de production (+50%).



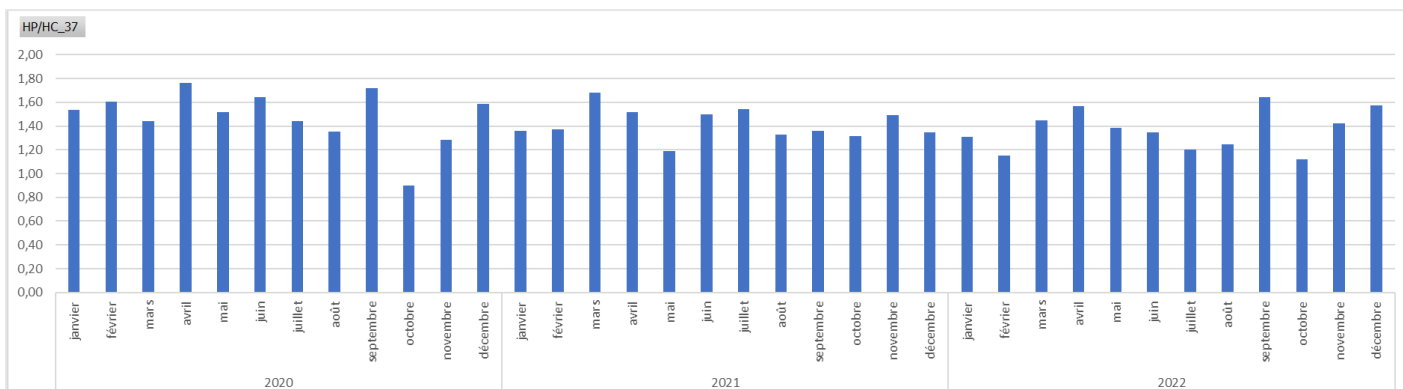
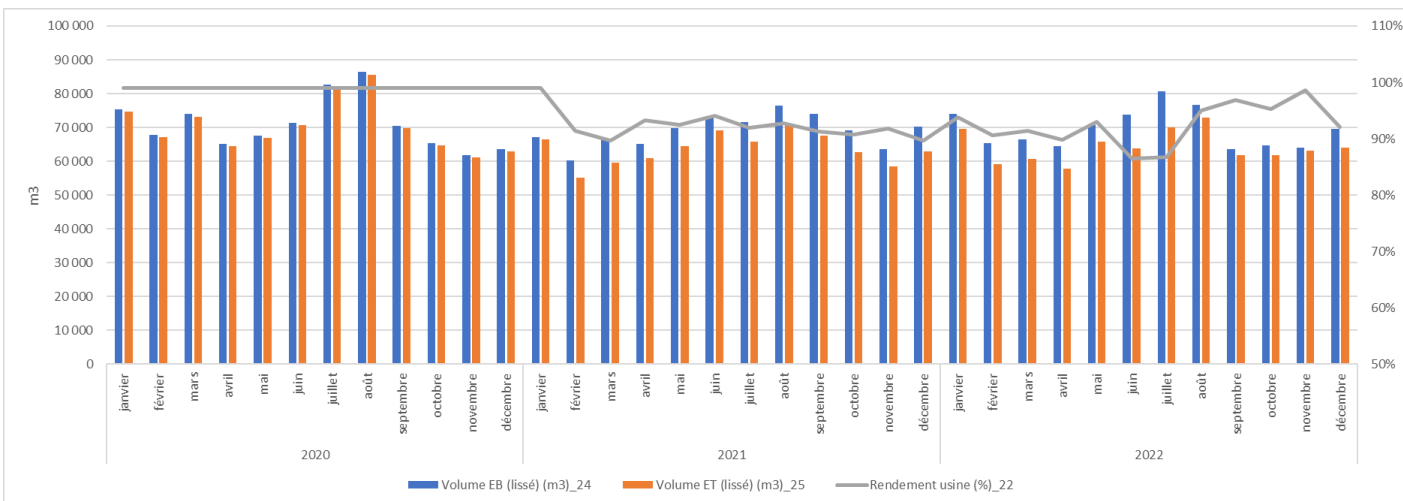
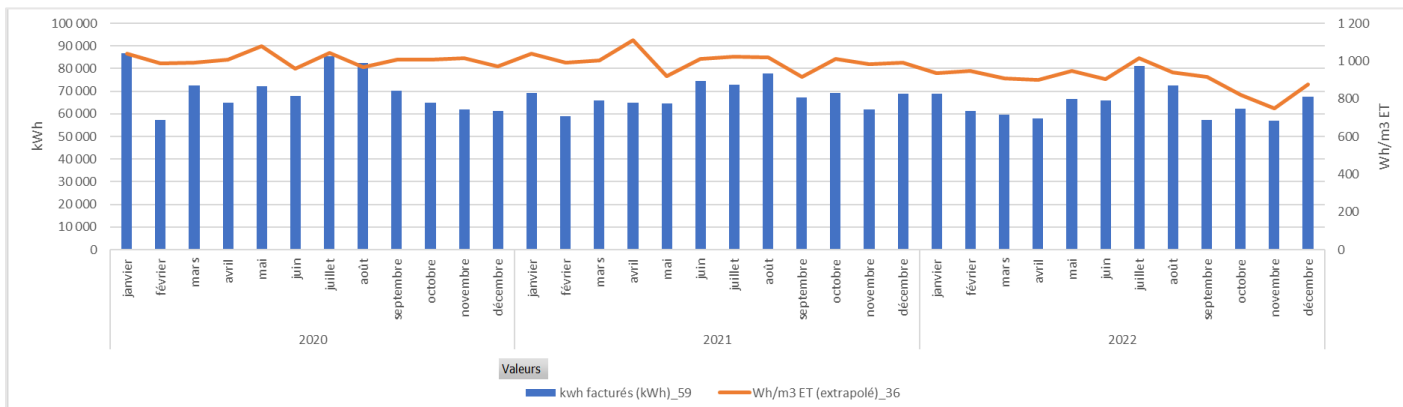
## 4- STATION DE SERIGNAC-SUR-GARONNE SARROS

Points marquants :

- Wh/m3 ET très élevé,
- HP/HC bon,
- très bon rendement usine.

Cette station va être remplacée par une nouvelle en janvier 2024.

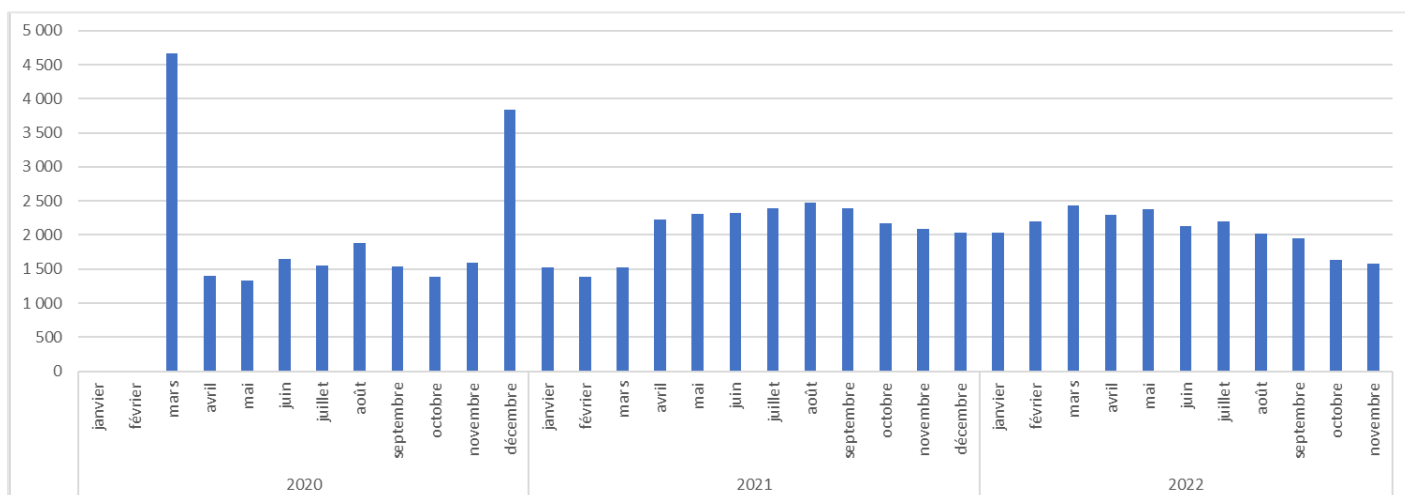
En moyenne 3 000 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).



## REPRISE DE SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS MOULIN DE MARRASSE

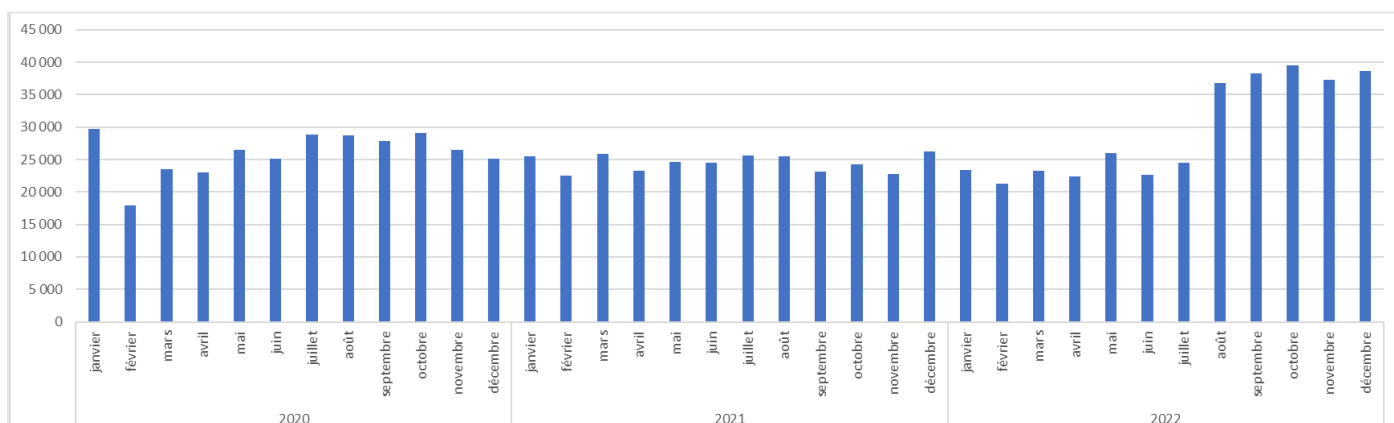
Consommation électrique en baisse. Corrélation avec les réparations de fuites (notamment à la TAG).

En moyenne 200 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).



## REPRISE D'AGEN GAILLARD

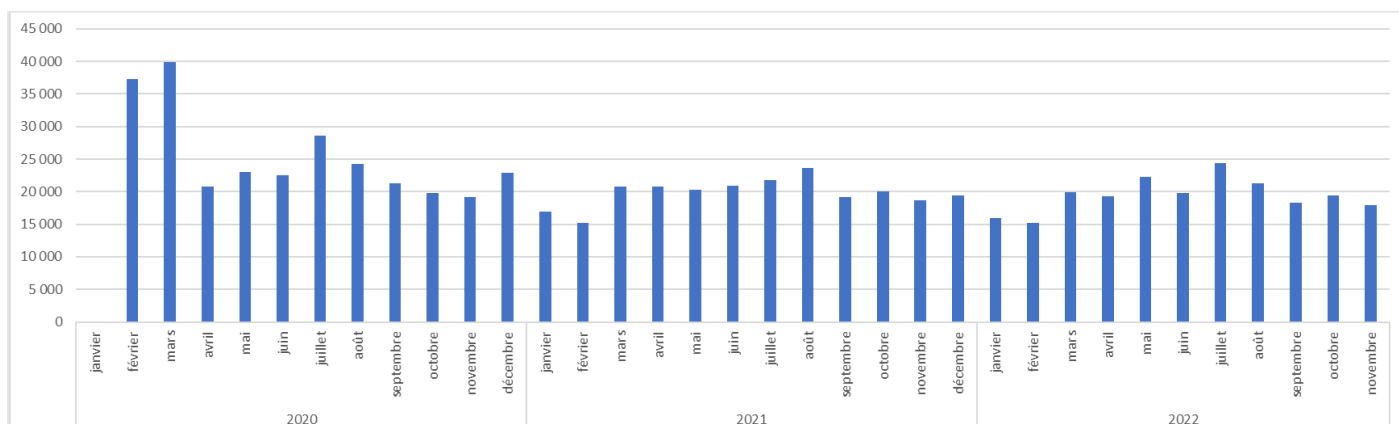
Points marquants : août 2022 : approvisionnement secteur Eau 47 → augmentation conso élec (~13 000 kWh soit 35%).



## REPRISE D'AGEN LANDE COUYBA

Consommation électrique en baisse. Corrélation avec les réparations de fuites.

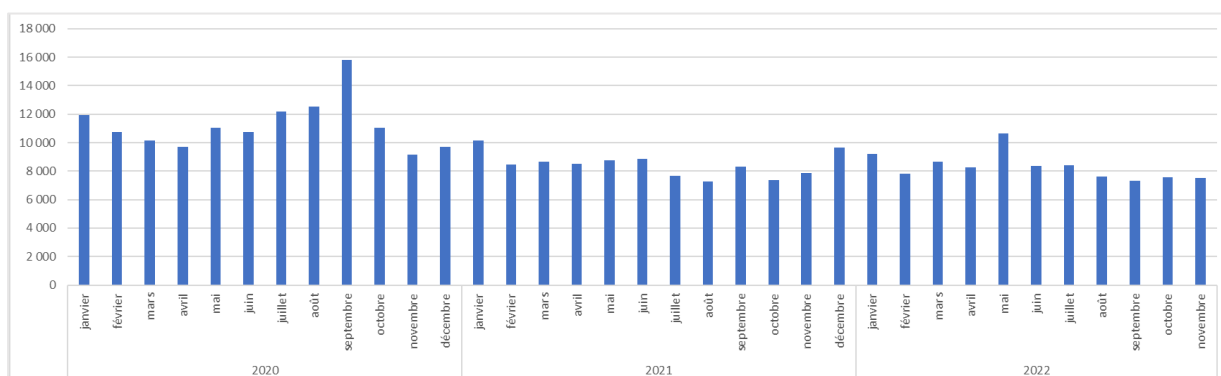
En moyenne 3 000 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).



## REPRISE DE BON-ENCONTRE L'ERMITAGE

Consommation électrique en baisse. Corrélation avec les réparations de fuites.

En moyenne 1 500 kWh en moins/mois par rapport à l'année précédente (comparatifs avec les mois de l'année précédente).



## LES CONSOMMATIONS DE REACTIFS

Produit	2021	2022	Observations
Anhydride carbonique	59 275	58 937	
Chlore	5 608	6 223	La chloration a été adaptée aux fortes chaleurs estivales pour minimiser le risque de développement bactériologique
Microsable	6 300	14 075	Mise en service de la nouvelle usine de Sivoizac (mi 2021)
Poly cation poudre	425	600	
Poly Chl Hydro Sulf d'alu	298 200	282 960	Année moins pluvieuse et moins turbide que 2021
Soude	100 415	103 261	





WWR  
15-155 100-11  
25:0.2  
8871021  
ISO 1788  
20°C ± 0.1°C  
A

# LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

La qualité de l'eau, notre priorité

7.

L'eau potable est une denrée alimentaire, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux. EAU DE GARONNE œuvre chaque jour afin de vous délivrer, en toutes circonstances, de l'eau de grande qualité.

Le code de la santé publique (CSP, articles L1321-1 à 10 et R1321-1 à 63) précise les dispositions à respecter par la personne publique responsable de la production et de la distribution des eaux.

Ce chapitre présente les résultats de conformité de l'eau par rapport à la réglementation, en distinguant les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.

Par ailleurs, il vous est présenté en annexe la problématique du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), rappelant le contexte réglementaire et les actions à réaliser en cas de non-conformités. EAU DE GARONNE vous accompagnera dans la gestion de cette problématique le cas échéant.

## SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX BRUTES EN 2022

*Les eaux brutes constituent la ressource et peuvent être issues d'eaux souterraines (sources, forages) ou d'eaux de surface (rivières, lacs, barrages ...).*

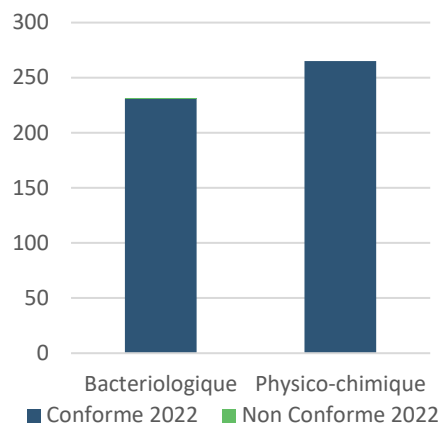
Nature de l'analyse	2021	2022
Bactériologique	17	22
Physico-chimique	38	58
Nombre d'échantillons analysés (ARS)	38	58

## SYNTHESE QUALITATIVE DES EAUX DISTRIBUEES ET TRAITEES EN 2022

Taux de conformité	2021	2022
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	99,6%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	96,7%	100%

Nombre total de non conformités	2021	2022
Bactériologiques	0	1
Physico-chimiques	9	0

La non conformité bactériologique avait été mesurée par l'ARS le 30/05 avec 13 entérocoques alors que le chlore était mesuré à 0,05 mg/l. Il n'est pas possible d'avoir des entérocoques avec une présence active de chlore. La non-conformité est très certainement liée à une erreur de manipulation de l'agent préleveur



Nombre d'analyses conformes et non-conformes tout type de point compris

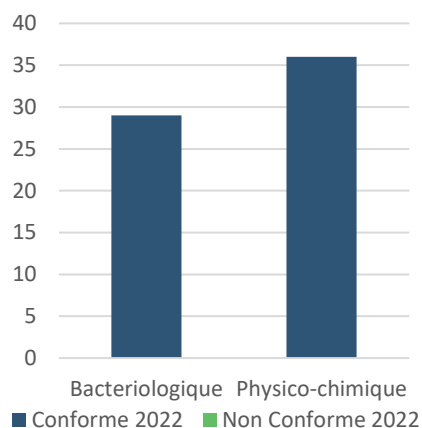
## L'EAU TRAITEE (BACHE EAU

### TRAITEE DE L' USINE)

*Les eaux traitées sont les eaux produites par les stations de traitement.*

Taux de conformité	2021	2022
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	100%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	100%	100%

Nombre total de non conformités eau traitée	2021	2022
Bactériologiques	0	0
Physico-chimiques	0	0



L'eau est conforme sur tous les paramètres. Si on écarte l'erreur de prélèvement du laboratoire mandaté par l'ARS.

Nombre d'analyses conformes et non conformes sur l'eau traité

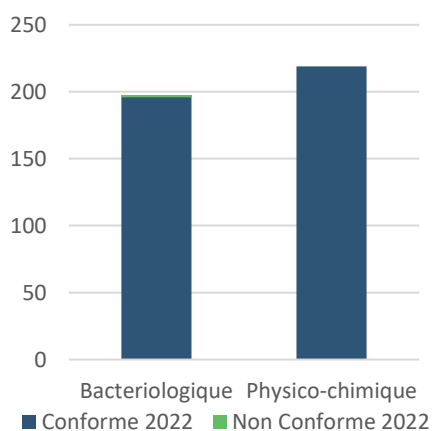
## CONFORMITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Les eaux distribuées sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution.

Taux de conformité	2021	2022
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire bactériologique	100%	99%
Prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physico-chimique	96%	100%

Nombre total de non-conformité eau distribuée	2021	2022
Bactériologiques	0	1
Physico-chimiques	8	0

Le détail des non-conformités est présenté en annexe.



Nombre d'analyses conformes et non conformes au point Eau distribuée



# LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

# LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

## Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2022

QUALITE DE L'EAU		
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico chimiques.	Somme des volumes consommés et des volumes vendus en gros (m³)
100%	100%	6 526 863
Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Pourcentage ou nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques, réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire, ou par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire, en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution jugé conforme selon la réglementation en vigueur.	Ramenés sur 365 jours

PERFORMANCE DE RESEAU			
P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Somme des volumes produits et des volumes importés (m³)	P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Volume prélevé dans le milieu naturel
73,10%	9 081 458	83	8 128 594
Rendement = (Volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) X 100. Volume consommé autorisé = Volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau	Données de consolidation	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Données de consolidation

PERFORMANCE DE RESEAU			
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	Longueur cumulée du linéaire de canalisation renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de desserte au 31/12 (km)	P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
0,29	19,25	1 563,6	119
Rapport du linéaire de réseau (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de desserte. Par le délégataire	Données de consolidation	Données de consolidation	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B, C, voir tableau détail joint en fin de chapitre.

PERFORMANCE DE RESEAU			
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau (m³/km/j)	P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	P110.3 : Indice linéaire de consommation	Linéaire de réseau de desserte (km)
4,28	4,48	11,63	1 563,6
Indice = (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365j. Les pertes sont constituées d'une part des pertes apparentes (volume détourné, défaut de comptage, ...) et d'autres part des pertes réelles (fuites sur conduites, sur réseau, au réservoir, ...).	(Volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur de réseau de desserte / 365j Volume mis en distribution = Production + volume acheté en gros – volume vendu en gros	Indice = (Volume consommé autorisé + V exporté) / longueur de réseau de desserte / 365 j	Données de consolidation

SERVICE A L'USAGER			
D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m³ pour 120 m³ au 01/01/N+1 (€)	D102.0 : Prix TTC du service d'eau potable au m³ pour 120 m³ au 01/01/N (€)	D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par le service public d'eau potable	D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements eau potable pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)
2,2	2,1	98 492	2
		Données de consolidation. Sont considérées le nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel

SERVICE A L'USAGER	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1 000 abonnés	P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
1,02	96,77
Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

SERVICE A L'USAGER				
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'eau potable	Montant des impayés au 31/12/2022 (€ HT)	Chiffre d'affaires TTC facturé N-1(hors travaux) (€)	P155.1 : Taux des réclamations du service de l'eau potable pour 1 000 abonnés	Nombre d'abonnés desservis
NR	433 558,4	13 075 489	3,2	49 109
Taux d'impayés au 31/12/ N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (N étant l'année du RAD)	Données de consolidation.	Données de consolidation.	Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature, relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau du prix.	Données de consolidation.

SOLIDARITE		
P109.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité de l'eau (€)	Montants en Euro des abandons de créances (€)	Volumes consommés y compris VEG (m³)
174 676	174 676	6 526 863
	Données de consolidation.	Données de consolidation. Remis sur 365 jours



# LES INTERVENTIONS REALISEES

Préserver et moderniser votre patrimoine



## LES INTERVENTIONS

### D'EXPLOITATION

Tout au long de l'année, EAU DE GARONNE réalise des opérations sur les installations et le réseau de la collectivité afin d'assurer la bonne distribution de l'eau.

Synthèse du Nombre d'interventions par type	2021	2022
Nombre de campagnes de recherche de fuites	301	732
Linéaire inspecté (ml)	396 019	742 917
Réparation fuites/casses sur conduite	406	301
Réparation fuites/casses sur branchement	341	320
Interventions d'entretien	237	175

5 chercheurs de fuite à plein temps œuvrent sur le territoire. Nos outils d'ordonnement ont évolué en 2022 expliquant la meilleure traçabilité de leurs interventions.

La réduction du nombre de fuites réparées montre une pérennisation du patrimoine issue de nos actions antérieures :

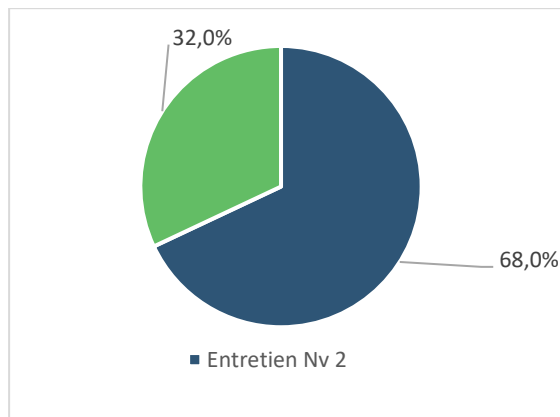
- régulation de pression sur les réseaux ,
- Mise en place d'actions minimisant les phénomènes transitoires depuis nos installations
- Renouvellement ciblé des canalisations les plus fuyardes.

Le temps gagné permet d'améliorer le patrimoine existant par le renouvellement de vannes défectueuses, le rajout de vannes de sectorisation permettant d'être plus efficace en recherche de fuites ou encore le renouvellement de ventouses.

## LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les opérations de maintenance permettent de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

Nombre d'interventions de maintenance	2021	2022
Entretien niveau 2	133	79
Contrôles réglementaires	46	35



Les interventions de maintenance

**Entretien niveau 1 :** désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages ...).

**Entretien niveau 2 :** désigne les opérations de maintenance préventive et/ou corrective de **complexité moyenne** (réparations réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements). L'entretien 2ème niveau n'inclut pas les opérations de renouvellement dans le cadre du compte de renouvellement et/ou du programme de renouvellement

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventive : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2021	2022
Curatif	130	76
Préventif	4	3

**Contrôles réglementaires :** permettent de vérifier la conformité des installations et des équipements ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers





# LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Améliorer votre patrimoine, une priorité

10.

## Propositions d'améliorations sur les ouvrages AEP

### Usine de Rouquet :

- Priorité 1 – Continuité de service : Mise en place d'un inverseur de source pour assurer la continuité de service en cas de coupure d'électricité
- Priorité 1 – réhabilitation du puits d'eau brute
- Priorité 1 – Raccordement des vidanges des décanteurs à la STEP de Rouquet. Les vidanges partent actuellement vers le milieu naturel sans traitement (pollution du milieu)
- Priorité 2 – gestion patrimoniale : Réhabilitation du génie civil du filtre n°7 et de la bache de préozonation,
- Priorité 3 – Sécurité : Remplacement des échelles d'accès aux galeries des filtres à sable et des galeries sous filtres à charbon par des échelles à crinoline équipées de barre de maintien 1m



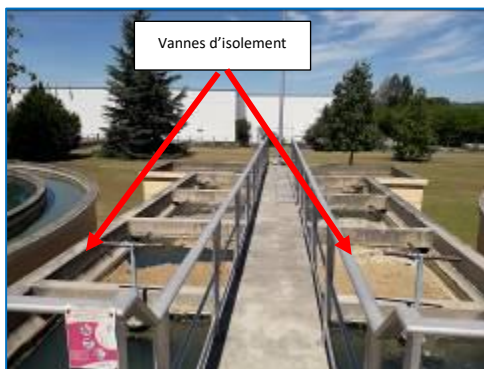
*Accès à la galerie des filtres à sable*

- Priorité 3 – Sécurité : Mise en place de garde du corps au niveau du palier inférieur de la prise d'eau brute afin d'éviter les chutes



#### Usine de Lacapelette :

- Priorité 1 - Obligation réglementaire : Mise en place d'un traitement des boues,
- Priorité 1 – Continuité de service : Mise en place d'un inverseur de source pour assurer la continuité de service en cas de coupure d'électricité
- Priorité 2 – Continuité de service : Réaliser une étude de faisabilité pour modifier les dispositifs de protection des crépines afin d'éviter la sédimentation
- Priorité 2 – Gestion patrimoniale : diagnostic du génie civil sous les filtres et floculants
- Priorité 2 – Sécurité : Mise en place d'un dispositif de sécurité incendie,
- Priorité 2 – Sécurité : Réaliser des passerelles d'accès à tous les compartiments des bassins de floculation afin de permettre leur nettoyage et la manipulation des vannes d'isolement



- Priorité 2 – Sécurité : Mise en place de portillons d'accès aux goulottes des filtres à sable et mise en place de lignes de vie pour permettre leur nettoyage



- Priorité 3 – Sécurité : Mise en sécurité de l'accès à la galerie des filtres à charbon (échelles + caillebotis)



- Priorité 3 – Sécurité : Mise en place d'un garde-corps pour l'accès à la bache d'eau ozonée



### **Usine de Sivoizac :**

- Priorité 2 – Continuité de service : Réaliser une étude de faisabilité pour modifier les dispositifs de protection des crépines afin d'éviter la sédimentation

### **Forages de Brax, Lalande et Sérignac :**

- Priorité 2 – Continuité de service : Mise en place d'une sonde piézométrique de suivi du niveau de la nappe afin d'acquérir des données nécessaires à la compréhension du fonctionnement de la nappe et ainsi en adaptée l'exploitation. Les nappes sollicitées étant sensibles, il est important d'acquérir de la donnée afin d'anticiper toute crise qualitative ou quantitative (sécheresse, pollution radioactive ou autre ...).

### **Réservoir de Layrac Sempot:**

- Priorité 2 – Continuité de service : Prévoir un raccordement au réseau Enedis afin d'y disposer un dispositif de télésurveillance (avec sonde de niveau et analyseur de chlore) afin de pouvoir anticiper toute dérive qualitative ou quantitative. Actuellement, ce sont les abonnés qui nous servent de dispositif d'alerte en cas de manque d'eau (à 2 reprises en 2019).

### **Réservoir de Sérignac et de Layrac Goulens :**

- Priorité 2 – Gestion patrimoniale : diagnostic du génie civil des réservoirs

### **Réservoir du Buscon :**

- Priorité 2 – Passerelle à sécuriser par la mise en place d'une crinoline normée et d'un portillon



# LE CARE

Le compte rendu financier sur l'année d'exercice



**EAU DE GARONNE**  
**COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION**  
**ANNEE 2022**

(en application du décret du 14 mars 2005)

**GESTION DU SERVICE EAU POTABLE**  
Région SUD-OUEST  
Centre PYRENEES-GARONNE  
Département LOT-ET-GARONNE  
Collectivité AGGLOMERATION AGEN EAU POTABLE

LIBELLES	CEP (avant avenant) Année 2022	Année 2021	Année 2022	Ecart en % N/N-1
<b>PRODUITS</b>	<b>7 150 377</b>	<b>11 481 595</b>	<b>13 080 226</b>	<b>13,9%</b>
Exploitation du service	6 496 316	6 428 094	7 227 201	
Collectivités et autres organismes publics		4 084 168	4 966 228	
Travaux attribués à titre exclusif	291 000	433 825	402 538	
Produits accessoires	363 060	535 509	484 260	
<b>CHARGES</b>	<b>7 267 310</b>	<b>11 727 333</b>	<b>12 580 093</b>	<b>7,3%</b>
Personnel	1 624 600	1 870 336	1 927 247	
Energie électrique	495 226	349 367	304 351	
Achats d'eau	556 109	916 015	495 215	
Produits de traitement	231 139	160 473	311 700	
Analyses	53 906	70 963	59 605	
Sous-traitance, matières et fournitures	693 564	724 312	695 559	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	170 926	124 759	129 201	
Autres dépenses d'exploitation	427 554	708 609	586 654	
Télécommunications, poste et télégestion	129 007	41 929	26 497	
Engins et véhicules	69 582	335 228	348 777	
Informatique	134 877	170 268	102 009	
Assurances	46 089	14 254	43 846	
Locaux	48 000	17 595	21 477	
Divers	0	129 335	44 048	
Frais de contrôle	80 000	82 600	84 665	
Convention de services communs centraux	357 519	437 187	470 774	
Collectivité et autres organismes publics		4 084 168	4 966 228	
Part Collectivité		2 017 240	2 723 501	
Autres organismes publics		2 066 928	2 242 727	
Charges relatives aux renouvellements	864 830	896 536	959 849	
Pour garantie de continuité de service	58 693	25 648	33 365	
Provision MEM	0	20 747	-2 789	
Programme contractuel	321 071	330 317	369 286	
Réalizations MEM		-300 552	-379 572	
Charges réelles MEM		300 529	379 572	
Compte de renouvellement canalisations & branchements	180 000	185 184	185 184	
Retrocession Gain de productivité		0	99 691	
Compte de renouvellement radiorelevé	245 066	252 123	263 298	
Compte Développement durable	60 000	61 728	61 728	
Réalizations réseau		-385 317	-537 173	
Charges réelles réseau		406 129	487 259	
Charges relatives aux investissements contractuels	1 470 786	773 464	1 166 994	
Frais financier de la société		118 215	19 725	
Charges relatives investissements du domaine privé	36 249	110 889	135 370	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	204 902	299 442	248 659	
Charges exceptionnelles		0	18 298	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-116 933</b>	<b>-245 737</b>	<b>500 133</b>	<b>303,5%</b>
Impôts sur les Sociétés	0	0	123 602	
Participation des salariés	0	115 324	124 234	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-116 933</b>	<b>-361 061</b>	<b>252 296</b>	<b>169,9%</b>

(1) Si impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

et compris redevance domaniale: département/région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Réf : 310-034000-470100-01 2021120

## METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de -.

### Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

*Exploitation du Service* : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

*Collectivités et autres organismes publics* : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

*Travaux attribués à titre exclusif* : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

*Produits accessoires* : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.

- des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :
  - o des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,

- des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.
- des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

### 3) Commentaire des rubriques de charges

#### 1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

#### 2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

#### 3. Achats d'Eau :

Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

#### 4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

#### 5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

#### 6. Sous-traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassment, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.

Matières et Fournitures : ce poste comprend :

- les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
- la location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
- le matériel de sécurité ;
- les consommables divers.

#### 7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- la taxe foncière ;
- les redevances d'occupation du domaine public.

#### 8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).

- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice ;
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
  - eSigis, logiciel de cartographie ;
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
  - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire ;
  - Les primes dommages ouvrages ;
  - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
  - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

#### 9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

#### 10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

#### 11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale ;
- les taxes (TVA) ;
- les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

#### 12. Charges relatives aux Renouvellements :

« Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique correspond à la somme des charges réelles de renouvellement non programmé et des charges réelles d'entretien électromécanique.

"Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.

"Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

#### 13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :

- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

**14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :**

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

**15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :**

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

**4) Résultat avant Impôt**

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

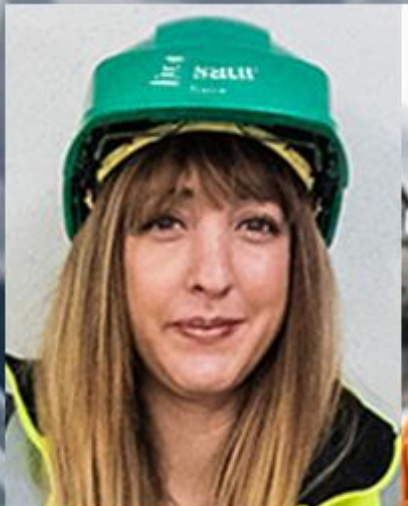
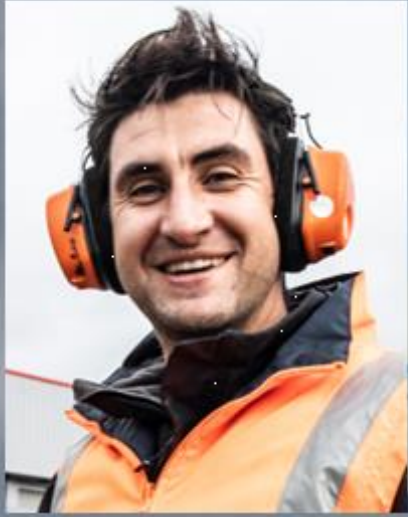
**5) Impôt sur les sociétés**

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés, appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

**6) Résultat**

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.





# saur

# mission water



## PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Préserver la ressource la plus précieuse de notre planète

## LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES APORTEES PAR LE NOUVEL ARRETE MINISTERIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION



**Objet :** Présentation du nouvel arrêté ministériel relatif au suivi en service des récipients sous pression (arrêté ministériel du 20 novembre 2017 avec mise en application au 01 janvier 2018).

**Contexte :** Ce nouvel arrêté permet à la réglementation des équipements sous pression de se conformer au code de l'environnement. En effet, depuis la loi du 16 juillet 2013, les produits et équipements à risques sont couverts par le code de l'environnement (Ministère de l'écologie).

### Dispositions générales :

#### **Périmètre :**

- ❖ Aucune modification des seuils de soumission,
- ❖ Des évolutions sous certaines conditions sur les périodicités des inspections périodiques

#### **Autorités :**

Types d'équipements	Autorités compétentes	Equipements Exploitant
ESP transportables	Ministère de l'écologie	Extincteurs et autres
ESP nucléaire	Autorité sûreté nucléaire	
ESP courants	Ministère de l'écologie	Ballons anti-béliers et réservoirs d'air comprimé
ESP spécifiques	Le Préfet	



## Les nouvelles obligations à partir du 01 janvier 2018 :

- ❖ Pour tous les équipements mis en service après cette date, le **contrôle de mise en service (CMS)** est obligatoire pour tous les équipements sous pression dont le **produit PS\*V > 10 000 bars.litres**. (Ce contrôle à la mise en service doit impérativement être réalisé par un organisme habilité (OH)).
- ❖ Pour tous les équipements mis en service après cette date, la **déclaration sur le site « LUNE »** géré par la DREAL est également obligatoire pour tous les équipements sous pression dont le **produit PS\*V > 10 000 bars. Litres**. (L'insertion des documents disponibles est requise et en particulier le contrôle de mise en service (CMS)).
- ❖ **Le personnel d'exploitation et/ou de maintenance** susceptible d'intervenir (manœuvre) sur des équipements sous pression dont le produit PS\*V > 10 000 bars.litres **doit disposer d'une habilitation** délivrée par l'entreprise.
- ❖ Dans le régime général, les inspections périodiques peuvent être réalisées selon différents scénarios suivant la date de mise en service.
  - Pour les équipements déjà en exploitation au 01 janvier 2018 :
    - **T0 / 2 ans / 6 ans / 10 ans**
    - **T0 / 4 ans / 6 ans / 10 ans**
      - Inspection périodique sans mise à l'arrêt
      - Inspection périodique avec arrêt (complète)
      - Requalification incluant une inspection avec arrêt
  - Pour les équipements mis en service après le 01 janvier 2018 :
    - ❖ Sans contrôle de mise en service (CMS)
      - **0 / 3 ans / 7 ans / 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus
    - ❖ Avec contrôle de mise en service (CMS)
      - **0 / 4 ans / 6 ans / 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus

Attention les cas possibles sont nombreux et des exceptions sont éventuellement applicables au cas par cas après étude au regard du type d'exploitation et de la réglementation.

- ❖ Réalisation d'un dossier machine complet pour chaque équipement sous pression
  - Notice constructeur
  - Document de mise en service
  - Document de suivi en service de l'équipement

# ATTESTATIONS D'ASSURANCES

## Attestation Dommages aux Biens



### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES dont le siège social est situé 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex09, certifions par la présente que la Société :

**SAUR SAS**  
11 Chemin de Bretagne  
CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour celui de qui il appartiendra et notamment pour le compte de ses filiales, est assurée par le contrat Tous Risques Sauf n°127 100 212.

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants :

Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

*La présente attestation d'assurance, valable du 1<sup>er</sup> Avril 2023 au 31 Mars 2024 inclus, sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère*

Fait à Paris, le 29 Mars 2023

MMA IARD SA  
RCS Le Mans 440 048 882  
Siège social :  
14 bd Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882  
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances

Allianz Global Corporate & Specialty SE

## Attestation d'Assurance

Nous, soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE, Succursale en France**, situé 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, certifions par la présente que la Société :

**SAUR SAS**  
11, Chemin de Bretagne  
CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, et notamment de :

**SAUR SAS**  
11 Chemin de Bretagne - CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00281523** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités en raison de dommages causés à des tiers.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

**Responsabilité Civile Exploitation**

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus .....20.000.000 euros par sinistre

**Responsabilité Civile Après Livraison / Réception**

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus .....20.000.000 euros par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance : du 01/04/2023 au 31/03/2024 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris la Défense, le 27 mars 2023

Pour la Compagnie

	
Allianz Global Corporate & Specialty SE	
Succursale en France	
Signé par :	Juliette ALLAVOINE
E-mail :	juliette.allavoine@allianz.com
Heure de signature :	27/03/2023 10:17:00
Adresse IP :	176.170.75.26

Allianz Global Corporate & Specialty SE  
Succursale en France  
1 cours Michelet - CS 30051  
92076 Paris La Défense Cedex  
487 424 608 RCS Nanterre

Siège social :  
Königinstrasse 28  
80802 Munich  
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312  
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht  
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne  
www.agcs.allianz.com

## **Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)**



### ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI Iard, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, atteste que :

**STE SAUR  
11, CHEMIN DE BRETAGNE  
CS40082  
92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX  
SIREN 339.379.984**

**Pour le compte de :  
ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION  
130 Rue Clément ADER  
34400 LUNEL  
SIREN 489533059**

Est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° AP392620 pour la période de validité du 01/01/2023 au 31/12/2023 couvrant les activités professionnelles suivantes :

#### **ENTREPRISE GÉNÉRALE**

Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

#### **TERRASSEMENT**

Défrichage, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

#### **VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)**

Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.  
Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.  
Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

#### **CONTRACTANT GENERAL**

Réalisation d'une opération de construction portant sur la maîtrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.  
Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :

Voiries Réseaux Divers:

- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

#### **Ouvrages d'hygiène publique :**

- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

Generali Iard, S.A au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Generali Vie, S.A au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



## 1. PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.
- aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants : travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P<sup>1</sup> ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P<sup>2</sup>,

pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :

- d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P<sup>3</sup>,
- d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
- d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(<sup>1</sup>) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

(<sup>2</sup>) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE ([www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr](http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr)) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

(<sup>3</sup>) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.



## 2. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.</p> <p>Elle est gérée en capitalisation.</p>	<p>o En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>o Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p>o En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

## 3. GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.</p>	<p>6.000.000 € par sinistre</p>
<b>Durée et maintien de la garantie</b>	
<p>Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.</p>	

Generali Inrd, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 532 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
 Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
 Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



Fait pour servir et valoir ce que de droit à PARIS, le 12/01/2023.

Karim BOUCHEMA  
Directeur des Opérations  
Generali Iard

---

Generali Iard, S.A au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Generali Vie, S.A au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris  
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculés sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

## Attestation Responsabilité civile Atteinte à l'Environnement



### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, AIG Europe SA - Succursale pour la France – Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92913 Paris La Défense Cedex, attestons par la présente que

**SAUR SAS**  
**11 Chemin de Bretagne - CS 40082**  
**92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex**

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales, sont assurés par la police n° 7 201 983 contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber en raison d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles, de nuisances, de préjudice écologique ou de dommages environnementaux imputables à l'exercice de leurs activités et sites visés au contrat.

#### Garanties et limites :

Garanties	Limites par sinistre	Limites pour la période de garantie *
<b>Tous dommages confondus :</b>	<b>25.000.000 €</b>	<b>25.000.000 €</b>
- <b>dont Garantie Responsabilité Civile (A) y compris au titre du préjudice écologique</b>	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont dommages matériels et immatériels	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont dommages aux biens confiés et biens des préposés	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont préjudice écologique du fait des produits, ouvrages ou déchets livrés	10.000.000 €	25.000.000 €
- <b>dont Garantie Responsabilité Environnementale (B)</b>	15.000.000 €	15.000.000 €
- dont dommages environnementaux en l'absence de pollution	15.000.000 €	15.000.000 €
- <b>dont Garantie Frais de dépollution du Site (C)</b>	15.000.000 €	15.000.000 €
- dont frais de décontamination et reconstruction y compris suite à une pollution subie	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont frais relatifs à une pollution subie	15.000.000 €	15.000.000 €
- <b>dont Garantie Frais de Prévention de dommages garantis (D)</b>	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont pour tout dommage ou tout frais généré par les substances perfluoroalkylées et/ou polyfluoroalkylées (PFAS) ou par tout produit qui résulterait de leur dégradation.	2.500.000 €	2.500.000 €
- dont garanties relevant de l'annexe « Etudes et travaux »	25.000.000 €	25.000.000 €
- dont garantie du fait des activités d'épandage de boue	5.000.000 €	15.000.000 €
- dont dommages causés par l'amiante selon les dispositions de l'article 12.1. ci-après	2.500.000 €	5.000.000 €
- dont extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis	150.000 €	500.000 €

\* Il est rappelé que la capacité est accordée en une seule enveloppe pour la période d'assurance sans renouvellement annuel des capacités.

Il est rappelé que sont inclus pour chaque garantie les Frais de défense associés (sans préjudice des dispositions de l'article 3.1.6. des Conditions générales relatif aux frais de défense lors de la mise en cause de la Responsabilité des dirigeants).

**Territorialité :** Monde hors Etats-Unis et Canada

Cette attestation est délivrée pour la période du **1<sup>er</sup> avril 2023 au 1<sup>er</sup> avril 2024 à zéro heure** pour servir et valoir ce que de droit. Elle est valable dans la seule limite des montants et conditions de garantie, franchises et exclusions du contrat précité et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur sous réserve des réglementations locales applicables.

En cas de sinistre, les sommes dues par l'assureur au titre de la police citée ci-dessus seront payées au souscripteur du contrat.

Fait à Paris La Défense le 05 avril 2023

AIG Europe SA  
Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets,  
CS 60234 - 92913 Paris La Défense Cedex  
Tel : +33 1 49 02 42 22  
Facsimile : 01 49 02 44 04

AIG Europe S.A. – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806).  
Siège social : 35 D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbeville - RCS Nanterre 838 136 463  
Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1 49 02 42 22 - Facsimile : +33 1 49 02 44 04.



## Attestation Tous risques chantiers

**GENERALI Iard**

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police N° AH 116929 - Attestation



**Assuré :** SAUR SAS  
11 Chemin de Bretagne - CS 40082  
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

**Police n°** AH 116929

<b>Période de validité :</b>	du 1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024
<b>Fonctionnement de la garantie :</b>	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1 <sup>er</sup> avril 2023, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : <ul style="list-style-type: none"><li>• le coût estimé est inférieur à 30 000 000 euros.</li><li>• la durée des travaux est inférieure à 36 mois</li><li>• la durée des essais n'excède pas 12 mois</li></ul> Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
<b>Biens Assurés :</b>	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
<b>Etendue de la garantie :</b>	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
<b>Territorialité :</b>	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, à l'exception : <ul style="list-style-type: none"><li>• des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, CANADA et AUSTRALIE</li><li>• des pays sous embargo, et notamment des pays suivants : CORÉE DU NORD, SYRIE, CRIMÉE, IRAN et VENEZUELA</li></ul>

La présente attestation est valable pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 28 mars 2023

**GENERALI Iard**  
SA au capital de 94 630 300 Euros  
Entreprise Régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris  
RCS PARIS B 552 062 663

---

### **GENERALI Iard**

Société anonyme au capital de 94 630 300 euros

Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris

Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75456 Paris cedex 09

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026



# LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

14.

## LE PATRIMOINE DE SERVICE

### Les ressources ou ouvrages de prélèvement d'eaux brutes

Nom de l'ouvrage de prélèvement	Type d'ouvrage	Date arrêté préfectoral	Commune
FORAGE D'AGEN LALANDE	MODÈLE FORAGE - PUIITS	08-01-2018	AGEN
PRISE D'EAU EN GARONNE CASSIA LACAPELETTE	MODELE PRISE D'EAU DE SURFACE	23-01-2019	AGEN
FORAGE LE ROUQUET	MODÈLE FORAGE - PUIITS	08-01-2018	AGEN
PRISE D'EAU LE ROUQUET	MODELE PRISE D'EAU DE SURFACE	23-01-2019	AGEN
FORAGE DE BRAX BORDE DE REVIGNAN	MODÈLE FORAGE - PUIITS	05-01-2012	BRAX
PRISE D'EAU DE SIVOIZAC	MODELE PRISE D'EAU DE SURFACE	08-01-2018	LE PASSAGE
PRISE D'EAU SÉRIGNAC	MODELE PRISE D'EAU DE SURFACE	-2021	SERIGNAC-SUR-GARONNE
FORAGE DE SÉRIGNAC	MODÈLE FORAGE - PUIITS	05-01-2012	SERIGNAC-SUR-GARONNE

La prise d'eau de Sérignac sera réhabilitée dans le courant de l'année 2023.

### Les installations de production

	Année de mise en service	Capacité nominale	Télé-surveillance	Commune
Station d'Agen Lacapelette	1974	700 m <sup>3</sup> /h	Oui	AGEN
Station d'Agen Rouquet	1967	500 m <sup>3</sup> /h	Oui	AGEN
Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	1971	250 m <sup>3</sup> /h	Oui	SERIGNAC-SUR-GARONNE
Station du Passage Sivoizac	2021	450 m <sup>3</sup> /h	Oui	LE PASSAGE

La nouvelle usine de Sérignac sera mise en service au premier trimestre 2024.

## Les ouvrages de stockage

### *Châteaux d'eau et réservoirs :*

Libellé	Capacité stockage	Commune
Réservoir d'Agen Barleté	2500 m <sup>3</sup>	AGEN
Réservoir d'Agen Jaurès CTM	2000 m <sup>3</sup>	AGEN
Réservoir des Carmes	500 m <sup>3</sup>	AGEN
Réservoir de l'Ermitage	300 m <sup>3</sup>	AGEN
Réservoir Astaffort Le Gres cuve	200 m <sup>3</sup>	ASTAFFORT
Réservoir de Astaffort Bourg	200 m <sup>3</sup>	ASTAFFORT
Réservoir d'Aubiach Aurion	300 m <sup>3</sup>	AUBIACH
Réservoir d'Aubiach Prentigarde	300 m <sup>3</sup>	AUBIACH
Réservoir de Bajamont Serres	150 m <sup>3</sup>	BAJAMONT
Réservoir Bon Encontre Lalande	500 m <sup>3</sup>	BON-ENCONTRE
Réservoir de Bon Encontre Darel cuve extérieure	300 m <sup>3</sup>	BON-ENCONTRE
Réservoir de Bon Encontre Darel cuve intérieure	300 m <sup>3</sup>	BON-ENCONTRE
Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	900 m <sup>3</sup>	BON-ENCONTRE
Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	400 m <sup>3</sup>	CASTELCULIER
Réservoir de Castelculier la Souque	200 m <sup>3</sup>	CASTELCULIER
Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village N°2	250 m <sup>3</sup>	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village Service N°1	250 m <sup>3</sup>	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	200 m <sup>3</sup>	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	600 m <sup>3</sup>	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Réservoir Estillac le Buscon ancienne cuve	1000 m <sup>3</sup>	ESTILLAC
Réservoir Estillac le Buscon nouvelle cuve	600 m <sup>3</sup>	ESTILLAC
Réservoir de Fals Moulin de Bourbon Cuve 1	100 m <sup>3</sup>	FALS
Réservoir de Fals Moulin de Bourbon Cuve 2	100 m <sup>3</sup>	FALS
Réservoir de Foulayronnes Artigues	600 m <sup>3</sup>	FOULAYRONNES
Réservoir de Foulayronnes Corne Allée Nostradamus	100 m <sup>3</sup>	FOULAYRONNES
Réservoir de Foulayronnes Cruzel	1500 m <sup>3</sup>	FOULAYRONNES
Réservoir de Foulayronnes Tuquet	1000 m <sup>3</sup>	FOULAYRONNES
Réservoir de Laplume	1100 m <sup>3</sup>	LAPLUME
Réservoir de Layrac Goulens	200 m <sup>3</sup>	LAYRAC
Réservoir de Layrac Mazerès Cuve 1	300 m <sup>3</sup>	LAYRAC
Réservoir de Layrac Mazerès Cuve 2	300 m <sup>3</sup>	LAYRAC
Réservoir de Layrac Sempot	150 m <sup>3</sup>	LAYRAC
Réservoir du Passage Ganet	800 m <sup>3</sup>	LE PASSAGE
Réservoir de Gaussens	1 500 m <sup>3</sup>	LE PASSAGE
Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	150 m <sup>3</sup>	SAINT-CAPRAIS-DE-LERM
Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	250 m <sup>3</sup>	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS
Réservoir St Hilaire de Lusignan Dessin	500 m <sup>3</sup>	SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN
Réservoir St Pierre de Clairac Montanaut	200 m <sup>3</sup>	SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC
Réservoir de Sérignac St Exupéry	200 m <sup>3</sup>	SERIGNAC-SUR-GARONNE

## Installations de surpression

Désignation	Commune	Année de mise en service	Débit nominal
Reprise d'Agen Gaillard	AGEN	1984	70 m3/h
Reprise d'Agen Lalande Couyba	AGEN	1963	50 m3/h
Surpresseur d'Agen rue de Fouyte-Porc	AGEN	2022	10 m3/h
Reprise d'Astaffort village	ASTAFFORT	1974	17 m3/h
Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	BON-ENCONTRE	1972	10 m3/h
Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	BON-ENCONTRE	1967	90 m3/h
Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	BON-ENCONTRE	1966	180 m3/h
Surpresseur de Bon-Encontre Lalux	BON-ENCONTRE	1991	10 m3/h
Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	CASTELCULIER	1985	14 m3/h
Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon	FALS	1981	18 m3/h
Reprise Foulayronnes Corne	FOULAYRONNES	2001	24 m3/h
Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet	FOULAYRONNES	2001	40 m3/h
Surpresseur de Foulayronnes route royale - Caoulet	FOULAYRONNES	2022	100 m3/h
Reprise de Layrac Belloc	LAYRAC	1974	35 m3/h
Surpresseur de Layrac Mazerès	LAYRAC	1958	30 m3/h
Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	LE PASSAGE	1990	25 m3/h
Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	PONT-DU-CASSE	1970	50 m3/h
Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	1971	120 m3/h
Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	1993	80 m3/h
Surpresseur de Sauvagnas	SAUVAGNAS	2022	10 m3/h
Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	SERIGNAC-SUR-GARONNE	1955	10 m3/h

## Les équipements de réseau

Type équipement	Nombre
Boite à boues	48
Bouche de lavage	30
Compteur	203
Defense incendie	1 216
Régulateur / Réducteur	190
Vanne / Robinet	15 170
Ventouse	549
Vidange / Purge	1 241

## Les compteurs

Diamètre Age	<=15mm	20mm	25mm	30mm	40mm	50mm	>50mm	Total
1	886	0	0	0	0	0	17	903
2	553	0	0	9	39	1	27	629
3	22207	5	0	0	0	0	46	22258
4	19568	552	0	188	77	6	23	20414
5	189	9	0	2	4	0	3	207
6	439	7	0	2	3	0	4	455
7	521	5	0	5	3	0	3	537
8	452	5	0	1	2	0	2	462
9	369	2	0	1	0	0	1	373
10	91	1	0	10	16	0	4	122
11	152	1	0	0	2	1	2	158
12	135	10	1	2	1	0	4	153
13	91	10	0	6	4	0	4	115
14	229	6	0	5	1	0	1	242
15	243	6	0	1	0	0	1	251
16	189	9	1	3	1	0	2	205
17	103	6	0	8	1	2	3	123
18	128	3	0	4	0	0	2	137
19	110	3	0	11	5	0	1	130
20	146	6	0	2	0	0	1	155
21	106	2	0	3	0	0	0	111
22	95	5	0	2	1	0	0	103
>22	755	13	0	25	8	0	7	808
<b>Total</b>	<b>47757</b>	<b>666</b>	<b>2</b>	<b>290</b>	<b>168</b>	<b>10</b>	<b>158</b>	<b>49051</b>

Les compteurs de plus de 15 ans restant se trouvent à l'intérieur des propriétés et ne sont pas accessibles sans présence du locataire ou du propriétaire. Une personne a été recrutée à plein temps sur le sujet pour appeler chaque abonné afin de pouvoir renouveler le compteur.



# LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

15.

## LA GESTION CLIENTELE

### Les branchements par commune :

	2019	2020	2021	2022	Evolution
AGEN	17 012	17 245	17 457	17 546	0,5%
ASTAFFORT	1 009	1 019	1 030	1 051	2%
AUBIAC	484	494	501	507	1,2%
BAJAMONT	432	446	437	438	0,2%
BOE	2 733	2 766	2 784	2 796	0,4%
BON-ENCOTRE	3 181	3 207	3 224	3 298	2,3%
BRAX	922	935	953	967	1,5%
CASTELCULIER	1 146	1 152	1 164	1 203	3,4%
CAUDECOSTE	530	535	537	541	0,7%
COLAYRAC- SAINT-CIRQ	1 370	1 383	1 380	1 387	0,5%
CUQ	139	139	141	141	0%
ESTILLAC	1 123	1 174	1 237	1 318	6,5%
FALS	170	172	174	174	0%
FOULAYRONNES	2 573	2 627	2 649	2 681	1,2%
LAFOX	431	435	444	451	1,6%
LAPLUME	678	686	696	695	-0,1%
LAYRAC	1 858	1 872	1 910	1 947	1,9%
LE PASSAGE	4 552	4 716	4 732	4 795	1,3%
MARMONT- PACHAS	79	81	82	83	1,2%
MOIRAX	583	577	581	580	-0,2%
PONT-DU-CASSE	1 934	1 971	2 044	2 076	1,6%
ROQUEFORT	957	963	979	985	0,6%
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	299	305	310	311	0,3%
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	693	710	727	736	1,2%
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	639	654	660	659	-0,2%
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	180	181	182	185	1,6%
SAINT-PIERRE- DE-CLAIRAC	382	385	390	400	2,6%
SAINT-SIXTE	168	169	173	170	-1,7%
SAUVAGNAS	236	236	239	237	-0,8%
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	189	189	188	191	1,6%
SERIGNAC-SUR- GARONNE	537	539	552	560	1,4%
<b>Total</b>	<b>47 219</b>	<b>47 963</b>	<b>48 557</b>	<b>49 109</b>	<b>1,14%</b>

La dynamique de construction et de réhabilitation des logements est positive sur l'agglomération d'Agen grâce à une position géographique à mi-chemin entre Toulouse et Bordeaux au bord de l'autoroute. De plus, l'activité économique est grandissante avec les exemples de l'Agropole et du TAG.

Des enquêtes de terrain ont été réalisées dans le courant de l'année 2022 sur les immeubles collectifs permettant de détecter plus de 1 400 appartements ne payant pas d'abonnement dont 800 sur la seule commune d'Agen. La facturation de l'année 2022 a été l'occasion de régulariser la situation.



## Les clients par commune :

	2019	2020	2021	2022	Evolution
AGEN	16 934	16 916	17 125	17 147	0,1%
ASTAFFORT	1 009	1 008	1 020	1 038	1,8%
AUBIAC	483	491	496	502	1,2%
BAJAMONT	424	432	432	431	-0,2%
BOE	2 721	2 722	2 740	2 750	0,4%
BON-ENCONTRE	3 173	3 169	3 190	3 260	2,2%
BRAX	920	924	941	953	1,3%
CASTELCULIER	1 146	1 137	1 147	1 188	3,6%
CAUDECOSTE	529	527	527	529	0,4%
COLAYRAC- SAINT-CIRQ	1 340	1 356	1 356	1 365	0,7%
CUQ	138	137	139	140	0,7%
ESTILLAC	1 116	1 158	1 219	1 302	6,8%
FALS	170	172	174	171	-1,7%
FOULAYRONNES	2 545	2 577	2 622	2 648	1%
LAFOX	430	429	438	442	0,9%
LAPLUME	678	679	688	688	0%
LAYRAC	1 856	1 848	1 882	1 918	1,9%
LE PASSAGE	4 540	4 630	4 656	4 716	1,3%
MARMONT- PACHAS	79	81	82	83	1,2%
MOIRAX	583	575	580	573	-1,2%
PONT-DU-CASSE	1 932	1 934	2 018	2 048	1,5%
ROQUEFORT	956	956	971	975	0,4%
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	292	299	302	304	0,7%
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	691	700	717	722	0,7%
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	630	642	649	646	-0,5%
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	180	180	179	181	1,1%
SAINT-PIERRE- DE-CLAIRAC	375	381	385	392	1,8%
SAINT-SIXTE	168	166	170	165	-2,9%
SAUVAGNAS	232	232	234	233	-0,4%
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	189	187	186	187	0,5%
SERIGNAC-SUR- GARONNE	535	528	541	545	0,7%
<b>Total</b>	<b>46 994</b>	<b>47 173</b>	<b>47 806</b>	<b>48 242</b>	<b>0,91%</b>

## Les volumes par commune :

	2019	2020	2021	2022	Evolution
AGEN	1 431 116	1 852 570	1 768 666	1 636 278	-7,5%
ASTAFFORT	71 410	107 105	99 769	100 989	1,2%
AUBIAC	41 205	58 877	59 524	53 687	-9,8%
BAJAMONT	48 470	57 348	54 872	45 995	-16,2%
BOE	210 605	352 986	340 633	326 722	-4,1%
BON-ENCOTRE	243 353	384 402	368 428	350 461	-4,9%
BRAX	57 766	89 919	87 988	82 821	-5,9%
CASTELCULIER	82 624	123 487	125 151	106 194	-15,1%
CAUDECOSTE	27 036	56 074	47 311	49 909	5,5%
COLAYRAC- SAINT-CIRQ	104 734	155 882	151 816	139 886	-7,9%
CUQ	10 142	18 174	15 002	12 488	-16,8%
ESTILLAC	321 015	552 711	575 068	637 054	10,8%
FALS	13 282	22 162	19 991	20 351	1,8%
FOULAYRONNES	205 260	267 782	255 729	274 357	7,3%
LAFIX	33 908	50 355	51 695	48 771	-5,7%
LAPLUME	59 092	72 394	75 333	74 539	-1,1%
LAYRAC	136 858	202 826	194 867	209 296	7,4%
LE PASSAGE	333 862	488 143	501 536	519 515	3,6%
MARMONT- PACHAS	5 976	11 662	10 567	11 853	12,2%
MOIRAX	43 532	64 851	66 277	66 199	-0,1%
PONT-DU-CASSE	137 029	206 013	194 499	222 144	14,2%
ROQUEFORT	114 654	120 771	123 478	137 499	11,4%
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	22 070	36 921	34 519	32 155	-6,8%
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	53 871	91 523	98 195	109 692	11,7%
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	52 264	74 374	69 421	63 919	-7,9%
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	9 403	20 339	27 845	19 766	-29%
SAINT-PIERRE- DE-CLAIRAC	30 128	49 856	42 850	42 972	0,3%
SAINT-SIXTE	6 977	16 508	15 626	13 850	-11,4%
SAUVAGNAS	19 997	28 870	26 998	26 171	-3,1%
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	10 659	17 437	15 798	16 826	6,5%
SERIGNAC-SUR- GARONNE	34 234	54 120	47 642	52 671	10,6%
<b>Total</b>	<b>3 972 532</b>	<b>5 706 442</b>	<b>5 567 094</b>	<b>5 505 030</b>	<b>-1,11%</b>

Dans le calcul du rendement de réseau, en application du décret de décembre 2013, les volumes au niveau de la synthèse sont ramenés sur 365 jours. Cependant pour être le plus représentatif par rapport à la relève réelle des compteurs, les volumes présentés ci-dessus sont ceux relevés au niveau des compteurs clients durant la période de relève.

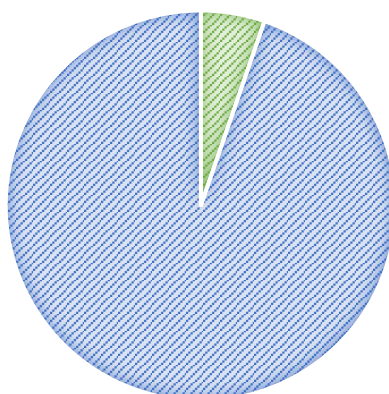
Les volumes par commune ramenés sur 365 jours :

	2019	2020	2021	2022	Evolution
<b>AGEN</b>	1 852 331	1 760 906	1 788 263	1 696 708	-5,1%
<b>ASTAFFORT</b>	92 428	101 806	100 874	104 718	3,8%
<b>AUBIAC</b>	53 333	55 964	60 184	55 669	-7,5%
<b>BAJAMONT</b>	62 736	54 510	55 480	47 693	-14,0%
<b>BOE</b>	272 592	335 521	344 407	338 788	-1,6%
<b>BON-ENCOTRE</b>	314 978	365 382	372 510	363 404	-2,4%
<b>BRAX</b>	74 768	85 470	88 963	85 880	-3,5%
<b>CASTELCULIER</b>	106 942	117 377	126 538	110 116	-13,0%
<b>CAUDECOSTE</b>	34 993	53 300	47 835	51 752	8,2%
<b>COLAYRAC-SAINT-CIRQ</b>	135 560	148 169	153 498	145 052	-5,5%
<b>CUQ</b>	13 127	17 275	15 168	12 949	-14,6%
<b>ESTILLAC</b>	415 498	525 363	581 440	660 582	13,6%
<b>FALS</b>	17 191	21 065	20 213	21 103	4,4%
<b>FOULAYRONNES</b>	265 673	254 532	258 563	284 490	10,0%
<b>LAFOX</b>	43 888	47 863	52 268	50 572	-3,2%
<b>LAPLUME</b>	76 484	68 812	76 168	77 292	1,5%
<b>LAYRAC</b>	177 139	192 790	197 026	217 026	10,2%
<b>LE PASSAGE</b>	432 126	463 990	507 093	538 702	6,2%
<b>MARMONT-PACHAS</b>	7 735	11 085	10 684	12 291	15,0%
<b>MOIRAX</b>	56 345	61 642	67 011	68 644	2,4%
<b>PONT-DU-CASSE</b>	177 360	195 820	196 654	230 348	17,1%
<b>ROQUEFORT</b>	148 400	114 795	124 846	142 577	14,2%
<b>SAINT-CAPRAIS-DE-LERM</b>	28 566	35 094	34 901	33 343	-4,5%
<b>SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS</b>	69 727	86 995	99 283	113 743	14,6%
<b>SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN</b>	67 647	70 694	70 190	66 280	-5,6%
<b>SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME</b>	12 171	19 333	28 154	20 496	-27,2%
<b>SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC</b>	38 995	47 389	43 325	44 559	2,8%
<b>SAINT-SIXTE</b>	9 031	15 691	15 799	14 362	-9,1%
<b>SAUVAGNAS</b>	25 883	27 442	27 297	27 138	-0,6%
<b>SAUVETERRE-SAINT-DENIS</b>	13 796	16 574	15 973	17 447	9,2%
<b>SERIGNAC-SUR-GARONNE</b>	44 310	51 442	48 170	54 616	13,4%
<b>Total</b>	<b>5 141 752</b>	<b>5 424 092</b>	<b>5 628 779</b>	<b>5 708 340</b>	<b>1,4%</b>

## Caractéristiques des consommations hors VEG

Commune	Nb branchements sans consommation	Nb branchements avec consommation
AGEN	1 162	16 384
ASTAFFORT	44	1 007
AUBIAC	17	490
BAJAMONT	20	418
BOE	118	2 678
BON-ENCOTRE	182	3 116
BRAX	42	925
CASTELCULIER	55	1 148
CAUDECOSTE	32	509
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	84	1 303
CUQ	10	131
ESTILLAC	86	1 232
FALS	10	164
FOULAYRONNES	92	2 589
LAFIX	31	420
LAPLUME	22	673
LAYRAC	79	1 868
MARMONT-PACHAS	7	76
MOIRAX	18	562
LE PASSAGE	168	4 627
PONT-DU-CASSE	81	1 995
ROQUEFORT	31	954
SAINT-CAPRAIS-DE-LERM	9	302
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	46	690
SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN	51	608
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME	8	177
SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC	26	374
SAINT-SIXTE	10	160
SAUVAGNAS	13	224
SAUVETERRE-SAINT-DENIS	14	177
SERIGNAC-SUR-GARONNE	29	531
<b>Total</b>	<b>2 597</b>	<b>46 512</b>

■ Nb branchements sans consommation      ■ Nb branchements avec consommation



## Les consommations par tranche

### Les branchements par tranche

Commune	2022	Particuliers et autres			Communaux
		Dont < 200 m <sup>3</sup> / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 2)	Dont > 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 3)	Communaux
AGEN	17 546	16 529	779	12	226
ASTAFFORT	1 051	975	55	0	21
AUBIAC	507	456	40	0	11
BAJAMONT	438	383	44	0	11
BOE	2 796	2 603	138	3	52
BON-ENCONTRE	3 298	3 088	167	2	41
BRAX	967	911	39	0	17
CASTELCULIER	1 203	1 118	63	0	22
CAUDECOSTE	541	486	40	0	15
COLAYRAC-SAINT- CIRQ	1 387	1 283	79	1	24
CUQ	141	123	14	0	4
ESTILLAC	1 318	1 197	93	10	18
FALS	174	151	17	0	6
FOULAYRONNES	2 681	2 455	193	0	33
LAFOX	451	414	26	0	11
LAPLUME	695	630	50	0	15
LAYRAC	1 947	1 783	133	1	30
LE PASSAGE	4 795	4 558	163	3	71
MARMONT- PACHAS	83	68	12	0	3
MOIRAX	580	521	47	0	12
PONT-DU-CASSE	2 076	1 919	118	2	37
ROQUEFORT	985	916	54	2	13
SAINT-CAPRAIS- DE-LERM	311	271	30	0	10
SAINTE- COLOMBE-EN- BRUILHOIS	736	632	85	2	17
SAINT-HILAIRE- DE-LUSIGNAN	659	596	48	0	15
SAINT-NICOLAS- DE-LA-BALERME	185	162	17	0	6
SAINT-PIERRE-DE- CLAIRAC	400	347	41	0	12
SAINT-SIXTE	170	154	8	0	8
SAUVAGNAS	237	200	31	0	6
SAUVETERRE- SAINT-DENIS	191	168	16	0	7
SERIGNAC-SUR- GARONNE	560	514	27	0	19
Repartition (%)	-	92,88	5,43	0,08	1,61
<b>Total</b>	<b>49 109</b>	<b>45 611</b>	<b>2 667</b>	<b>38</b>	<b>793</b>

Les volumes consommés par tranche

Commune	2022	Particuliers et autres			Communaux
		Dont < 200 m <sup>3</sup> / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 2)	Dont > 6000 m <sup>3</sup> /an (tranche 3)	Communaux
AGEN	1 636 278	928 437	475 539	167 551	64 751
ASTAFFORT	100 989	65 230	24 728	0	11 031
AUBIAC	53 687	40 538	11 939	0	1 210
BAJAMONT	45 995	29 865	14 733	0	1 397
BOE	326 722	180 273	97 856	36 414	12 179
BON-ENCOTRE	350 461	217 801	77 129	51 927	3 604
BRAX	82 821	64 636	16 311	0	1 874
CASTELCULIER	106 194	74 524	29 960	0	1 710
CAUDECOSTE	49 909	34 786	12 843	0	2 280
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	139 886	88 450	33 082	15 460	2 894
CUQ	12 488	8 663	3 679	0	146
ESTILLAC	637 054	89 501	69 702	447 565	30 286
FALS	20 351	13 432	6 406	0	513
FOULAYRONNES	274 357	187 280	80 499	0	6 578
LAFOX	48 771	29 703	13 973	0	5 095
LAPLUME	74 539	49 205	23 617	0	1 717
LAYRAC	209 296	129 488	68 542	6 522	4 744
LE PASSAGE	519 515	305 955	111 598	90 125	11 837
MARMONT-PACHAS	11 853	6 159	5 143	0	551
MOIRAX	66 199	44 111	21 003	0	1 085
PONT-DU-CASSE	222 144	141 310	54 810	17 821	8 203
ROQUEFORT	137 499	73 786	20 578	41 971	1 164
SAINT-CAPRAIS-DE-LERM	32 155	21 882	9 647	0	626
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	109 692	50 284	45 100	12 967	1 341
SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN	63 919	47 229	14 822	0	1 868
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME	19 766	13 294	5 886	0	586
SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC	42 972	26 821	15 726	0	425
SAINT-SIXTE	13 850	11 739	1 968	0	143
SAUVAGNAS	26 171	14 876	11 015	0	280
SAUVETERRE-SAINT-DENIS	16 826	12 039	4 511	0	276
SERIGNAC-SUR-GARONNE	52 671	38 502	13 295	0	874
Total de la collectivité	5 505 030	3 039 799	1 395 640	888 323	181 268
Consommation moyenne par TYPE de branchement	112,1	66,65	523,3	23 376,92	228,59

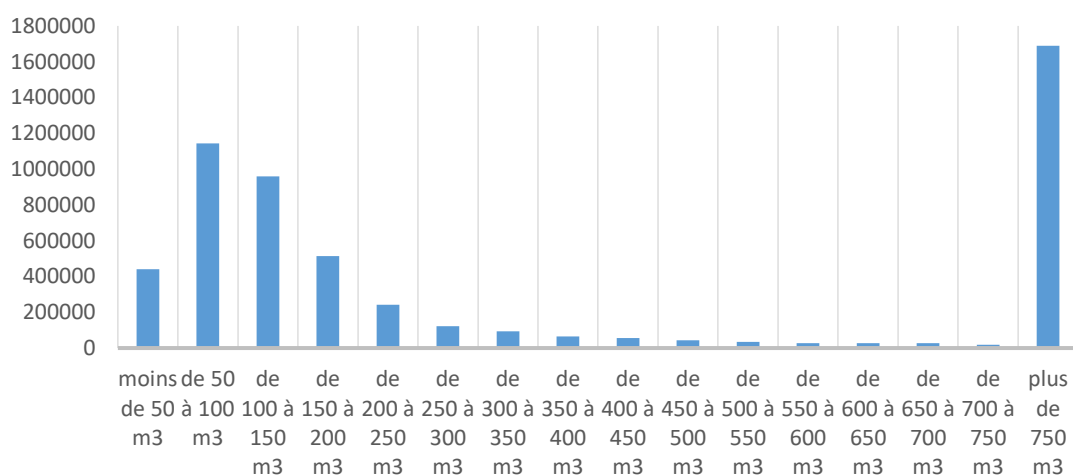
Les consommations de plus de 6 000m3/an

Commune	Client	2021	2022	Evolution
AGEN	AGGLOMERATION D AGEN	16 528	21 687	31,2%
AGEN	CENTRE HOSPI. AGEN-NERAC	22 623	23 075	2%
AGEN	CENTRE HOSPI. AGEN-NERAC 1	9 758	11 355	16,4%
AGEN	CENTRE HOSPI. AGEN-NERAC 2	5 703	6 715	17,7%
AGEN	CHS LA CANDELIE	29 680	29 812	0,4%
AGEN	CLINIQUE ESQUIROL ST HILAIRE	20 586	22 175	7,7%
AGEN	ENAP	9 659	14 415	49,2%
AGEN	MAIRIE D AGEN - ARROSAGE - BORNES FONTAINES	0	8 574	0%
AGEN	MAISON D ARRET	14 448	16 038	11%
AGEN	MAISON D ARRET 1	7 139	7 268	1,8%
AGEN	ORPEA SA	7 905	6 478	-18,1%
AGEN	QUARTIER TOUSSAINT-48EME RT	17 068	16 507	-3,3%
AGEN	SDC LES CHEMINS DE ST JACQUES	7 835	7 672	-2,1%
AGEN	TERRASSES DES CARMES	6 863	6 041	-12%
ASTAFFORT	EAU DE GARONNE	6 963	6 807	-2,2%
BOE	CENTRE COMMERCIAL CASINO	3 191	6 956	118%
BOE	GREEN CENTER	4 541	10 531	131,9%
BOE	L ET L ALIZE SAS	20 019	18 927	-5,5%
BON-ENCONTRE	BIGARD SA	16 448	13 371	-18,7%
BON-ENCONTRE	CURIA FRANCE SAS	40 824	38 556	-5,6%
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	STE A2P	148	15 460	10345,9%
ESTILLAC	BONCOLAC SA	26 685	29 508	10,6%
ESTILLAC	CITE GOURMANDE	62 944	57 257	-9%
ESTILLAC	CITE GOURMANDE 1	0	21 563	0%
ESTILLAC	EAU DE GARONNE	30 406	27 560	-9,4%
ESTILLAC	EBAKI	55	9 256	16729,1%
ESTILLAC	LECHEF SAS	80 162	80 332	0,2%
ESTILLAC	MAISON BRIAU	33 693	47 656	41,4%
ESTILLAC	MERICQ INNOVATION	29 204	29 178	-0,1%
ESTILLAC	SOCIETE LE SOJAMI	9 007	7 136	-20,8%
ESTILLAC	SUD N SOL AGEN	45 433	61 516	35,4%
ESTILLAC	VEGECROC	94 251	104 163	10,5%
LAYRAC	IME UGECAM LAPEYRE	6 616	6 522	-1,4%
LE PASSAGE	AGEN HABITAT	5 535	7 238	30,8%
LE PASSAGE	SOGAD	20 841	18 365	-11,9%
LE PASSAGE	UPSA SAS	54 981	64 522	17,4%
PONT-DU-CASSE	BORIES INDUSTRIES SAS	1 931	6 556	239,5%
PONT-DU-CASSE	DOMOFRANCE 025863 BAL-Z GEN	629	11 265	1690,9%
ROQUEFORT	PARC AGEN SAS MR CHATAIN SYLVAIN	14 688	23 957	63,1%
ROQUEFORT	PARC AQUALAND	14 832	18 014	21,5%
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	BEPCO FRANCE	726	6 958	858,4%
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	SARL ARGEDIS	3 314	6 009	81,3%
<b>Total</b>		<b>803 862</b>	<b>952 951</b>	<b>18,55%</b>

## Spectre de consommations

Tranche	Volume Consommé en m3	Nombre de branchements
moins de 50 m3	439 930	19 702
de 50 à 100 m3	1 143 311	15 654
de 100 à 150 m3	959 550	7 885
de 150 à 200 m3	513 305	2 998
de 200 à 250 m3	242 584	1 089
de 250 à 300 m3	122 592	449
de 300 à 350 m3	93 288	290
de 350 à 400 m3	65 328	172
de 400 à 450 m3	56 853	133
de 450 à 500 m3	43 161	91
de 500 à 550 m3	34 020	63
de 550 à 600 m3	28 192	49
de 600 à 650 m3	27 523	44
de 650 à 700 m3	27 002	39
de 700 à 750 m3	18 836	26
plus de 750 m3	1 689 555	425

### Répartition des consommations par tranche



La télérelève nous permet d'avoir une analyse plus fine de ces consommations :

- Les industriels ont une consommation qui va à la hausse en cohérence avec l'augmentation de leur activité notamment la zone de l'agropole,
- Les collectivités ont une consommation relativement stable,
- Les particuliers ont une consommation dont la tendance est à la baisse. L'inflation et la raréfaction de la ressource sont 2 facteurs majeurs expliquant cette tendance qui devrait s'accroître dans les prochaines années.



# LA FACTURE 120 M<sup>3</sup>

Vos Contacts :

Accueil : 97 Boulevard du Président CARNOT  
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 40 98 21  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 05 53 41 98 09

SPECIMEN  
01 Janvier 2023

Courrier : TSA 22022  
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

60

DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT

\*\*\*\*\*

Distribution de l'eau :

AGGLOMERATION D'AGEN

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Abonnement TTC	28,82 €	
Consommation TTC	235,74 €	soit 0,0020 €/Litre
<b>Total facture TTC</b>	<b>264,56 €</b>	
	<b>264,56 €</b>	

EAU DE GARONNE SAS au capital de 300 000€ RCS AGEN 844291542 Siège Social 97 BOULEVARD DU PRÉSIDENT CARNOT 47000 AGEN TVA Intracommunautaire n° FR85 844 291 542  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 30 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUT, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUT dans le cadre d'un courrier ou par le site Internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

**A NE PAS PAYER**

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
AGEN	L20AA084489A	015 mm				120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		211,16 € HT	222,78 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part AGGLO AGEN	Année 2023							6,52	5,50
Abonnement Part EAU DE GARONNE	Année 2023							20,80	5,50
Consommation Part AGGLO AGEN	Année 2023				120	0,3939	47,27		5,50
Consommation Part ETIAGE	Année 2023				120	0,0039	0,47		5,50
Consommation Part EAU DE GARONNE	Année 2023				120	1,0313	123,76		5,50
Consommation part Bassin de prélèvement - Adour-Garonne (70100111 AGGLOMERATION D'AGEN Eau Potable)	Année 2023				120	0,1028	12,34		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation part Lutte Pollution - Adour-Garonne AGEN	Année 2023		120	0,3300	39,60		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>264,56 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 250,76 €  
TVA sur les débits : 13,80 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée Voies navigables de France concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Vos Contacts :

Accueil : 97 Boulevard du Président CARNOT  
47000 AGEN

Téléphone : 05 53 40 96 21  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 05 53 41 98 09

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2022

Courrier : TSA 22022  
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

60

DESTINATAIRE  
DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT  
\*\*\*\*\*

Distribution de l'eau :

**AGGLOMERATION D'AGEN**

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	26,99 €	
Consommation TTC	224,62 €	soit 0,0019 €/Litre
<b>Total facture TTC</b>	<b>251,61 €</b>	
	<b>251,61 €</b>	

EAU DE GARONNE SAS au capital de 300 000€ RCS AGEN 844291542 Siège Social 97 BOULEVARD DU PRÉSIDENT CARNOT 47000 AGEN TVA Intracommunautaire n° FR25 844 291 542  
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site Internet sera conservée.

**A NE PAS PAYER**

SPECIMEN

**A NE PAS PAYER**

BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
AGEN	L20AA084489A	015 mm				120	Conso. simulée
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau		198,89 € HT 208,83 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement Part AGGLO AGEN	Année 2022						6,44	5,50
Abonnement Part EAU DE GARONNE	Année 2022						19,15	5,50
Consommation Part AGGLO AGEN	Année 2022			120	0,3890	46,68		5,50
Consommation Part ETIAGE	Année 2022			120	0,0039	0,47		5,50
Consommation Part EAU DE GARONNE	Année 2022			120	0,9484	113,81		5,50
Consommation part Bassin de prélèvement - Adour-Garonne	Année 2022			120	0,1028	12,34		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation part Lutte Pollution - Adour-Garonne AGEN	Année 2022		120	0,3300	39,60		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>251,61 € TTC</b>
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 238,49 €  
TVA sur les débits : 13,12 €

#### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

#### CONSOMMATION

Volume en m<sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L.441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

#### ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.  
La taxe intitulée Voies navigables de France concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

# NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M<sup>3</sup>

## Note de calcul de révision du prix

<b>SAUR</b>		Partenaire : COMMUNAUTE DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES		Date : 19/02/2023				
		Référence contrat : 444701/02						
Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société						
<b>Consommation part SAUR</b>								
Prix (HT) à compter du 01/01/2023		Redevance : Consommation part SAUR		K : 1,224				
Devise : Euro		Date d'actualisation : 14/11/2022						
Prix révisé = [K=1,224] * Prix de base								
<b>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</b>								
Formule de révision : $(0,15+0,44x(ICHTE/CHTE_0)+0,12x(1653963/1653963_0)+0,29x(1652129/1652129_0))$								
$k = 0,15 + 0,44 ICHTE/CHTE_0 + 0,12 E/E_0 + 0,29 EBIQ/EBIQ_0$								
Applications des indices : Valeur en vigueur								
<b>K Intermédiaire : 1,224</b>								
Valeurs de base des paramètres utilisés			Valeurs actualisées au 01/06/2022					
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTE	COUT HORAIRE DU TRAVAIL - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	107,70000	01/06/2022	07/10/2022	SITE INTERNET INSEE			124,10000
1653963	IP - ELECTRICITE TARIF BLEU PROFESSIONNEL HES CREUSES BASE 2010	121,30000						155,31650
	Substitué avec coeff. 1,1722 par 010534763	010534763	01/06/2022	28/10/2022	SITE INTERNET INSEE		1,1722	132,50000
1652129	IP - ENERGIE, BIENS INTERMEDIAIRES ET INVESTISSEMENTS BASE 2010	107,70000						153,49492
	Substitué avec coeff. 1,0564 par 010534841	010534841	01/06/2022	28/10/2022	SITE INTERNET INSEE		1,0564	145,30000

Page 1/2

Détail du calcul du coefficient de variation					
Résultat=(0,15+0,44x(ICHTE/CHTE_0)+0,12x(1653963/1653963_0)+0,29x(1652129/1652129_0))					
.	0,15				0,15000
.	+ 0,44	x (124,1/107,7)			+ 0,50700
.	+ 0,12	x (155,3165/121,3)			+ 0,15365
.	+ 0,29	x (153,49492/107,7)			+ 0,41331
.					-----
.					1,22396
<b>K définitif : 1,224</b>					
CRITERES TARIFAIRES					

n.r.= non assujéti à la redevance

Critère	Tranches							
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	0,6432	0,787						

Page 2/2



# **BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE**

Un regard sur notre activité

## LES VOLUMES D'EAU

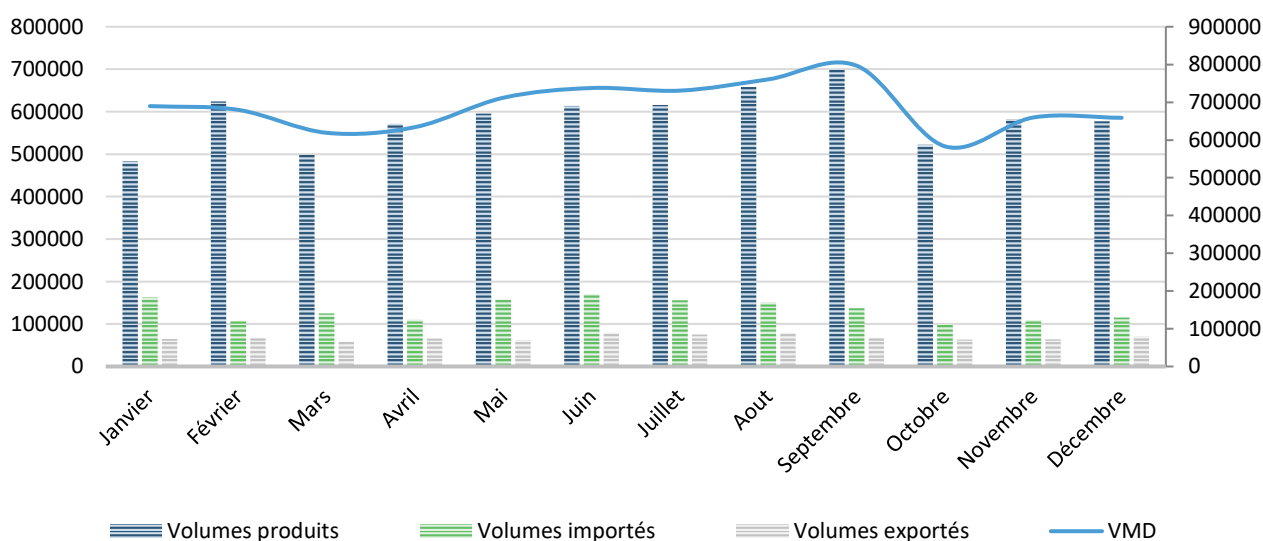
Les données présentées ci-dessous sont exprimées sur des années calendaires, comme l'indiquent les tableaux de détails mensuels.

Volume mis en distribution = Volume produit + Volume importé – Volume exporté

	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 067 442	7 087 515	7 479 868	5,5%
Volume importé	2 366 610	2 229 378	2 012 006	1 601 590	-20,4%
Volume exporté	1 072 976	982 519	836 604	818 523	-2,2%
Volume mis en distribution	8 966 899	9 314 301	8 262 917	8 262 935	0%

	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Janvier	602 389	716 101	780 806	689 803	-11,7%
Février	786 636	947 228	685 273	679 848	-0,8%
Mars	708 980	822 198	643 136	619 118	-3,7%
Avril	750 428	701 160	695 589	634 102	-8,8%
Mai	725 660	705 615	686 811	711 953	3,7%
Juin	784 149	720 317	748 993	737 843	-1,5%
Juillet	855 457	762 905	609 495	730 807	19,9%
Aout	746 083	800 132	790 338	760 746	-3,7%
Septembre	779 299	837 837	607 159	796 933	31,3%
Octobre	771 209	804 175	640 392	583 213	-8,9%
Novembre	797 040	753 600	645 418	659 705	2,2%
Décembre	659 569	743 034	729 507	658 863	-9,7%
<b>Total</b>	<b>8 966 899</b>	<b>9 314 302</b>	<b>8 262 917</b>	<b>8 262 934</b>	<b>0%</b>

### Représentation graphique des volumes mensuels sur l'année de l'exercice



Pour le calcul des indicateurs ci-dessous, les volumes utilisés sont extrapolés sur la période de relève puis ramenés sur 365j afin de se conformer au décret n°2007-675 et arrêté du 2 mai 2007 des indicateurs du maire.

## Les volumes prélevés mensuels par ressource

### Forage d'Agen Lalande - Comptage forage Lalande (4701EX255)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	0	0	0	0	0	105	100	100	0	0	305
2022	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### Forage de Brax Borde de Revignan - Comptage forage de Brax (4701EX252)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	47 038	47 038	83 681	50 000	60 000	50 000	60 000	70 145	52	50	50	0	468 054
2022	0	0	26 298	36	200	0	0	0	0	0	0	0	26 534

Le forage a été mis en route pour caler les taux de traitement avec l'eau de forage

### Station d'Agen Lacapelette - Comptage Eau Brute Lacapelette (4701EX260)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	345 240	278 996	276 440	280 273	316 776	333 286	220 542	331 155	203 000	229 512	274 110	277 364	3 366 694
2022	358 483	307 036	260 871	241 325	268 960	279 588	279 429	284 920	353 871	212 610	284 129	294 004	3 425 226

### Station d'Agen Rouquet - Comptage forage 1 Rouquet (4701EX258)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0	0	0	5 485	0	16 520	98	22 103

Les premiers tests de passage sur le forage lorsque la turbidité dépasse 100 NTU ont été réalisés en Novembre 2022 à la demande de l'ARS.

### Station d'Agen Rouquet - Comptage forage 2 Rouquet (4701EX259)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0	0	0	5 487	0	16 520	98	22 105

idem

### Station d'Agen Rouquet - Comptage prise d'eau Le Rouquet (4701EX267)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	205 201	119 021	132 513	167 074	150 118	161 669	146 472	135 000	164 861	141 722	132 978	129 502	1 786 131
2022	150 000	130 000	130 000	142 771	156 087	112 865	127 845	139 364	155 807	132 925	101 407	166 350	1 645 421

### Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros - Comptage forage Serignac (4701EX261)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	67 188	67 239	58 995	68 692	62 657	78 962	67 435	75 069	78 884	69 229	64 486	66 085	824 921
2022	73 785	74 607	60 394	65 528	66 384	74 429	77 032	82 533	66 232	62 879	64 366	67 385	835 554

### Station du Passage Sivoizac- Comptage Sivoizac pompage Garonne (4701EX251)

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	120 402	105 536	93 272	111 460	118 431	105 255	117 487	111 000	111 000	111 000	130 168	123 763	1 358 774
2022	156 844	158 104	179 036	181 026	186 164	206 436	199 240	209 557	188 506	163 731	165 625	157 382	2 151 651



Comme expliqué précédemment, le débitmètre de l'ancienne usine de Sivoizac sous comptait expliquant le détail important entre 2021 et 2022.



## Les volumes produits mensuels par ressource

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

Selon les cas, ce volume est donc celui qui est comptabilisé :

- ⇒ en sortie d'usine de traitement,
- ⇒ ou en sortie de station de pompage si simple désinfection,
- ⇒ ou en sortie de réservoir si alimentation gravitaire avec simple désinfection.

Ce volume peut donc être différent de celui qui est prélevé dans le milieu naturel.

### **Station d'Agen Lacapelette - Comptage départ Le Passage (4701PT262)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	69 206	55 408	56 023	60 415	66 139	59 399	57 072	61 748	36 671	89 242	52 443	54 016	717 782
2022	52 787	52 261	45 741	12 283	24 341	24 767	33 834	39 933	50 192	27 873	30 197	31 901	426 110

Le by-pass du réservoir de Gaussens explique le delta entre 2021 et 2022. Une partie de la commune du Passage est alimentée par l'usine de Sivoizac.

### **Station d'Agen Lacapelette - Comptage Prod Lacapelette (Eau traitée) (4701PT268)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	261 506	211 992	214 260	213 298	211 370	253 890	209 048	288 092	186 282	210 791	210 000	270 345	2 740 874
2022	212 051	253 110	177 236	227 108	241 933	240 297	229 905	234 187	294 343	176 115	236 222	240 010	2 762 517

### **Station d'Agen Rouquet - Compteur Prod Rouquet (4701PT269)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	164 146	136 540	124 828	149 298	133 211	143 130	125 215	129 486	131 278	109 750	114 087	114 734	1 575 703
2022	111 344	117 453	107 095	121 355	114 024	120 688	128 873	142 180	145 707	130 833	133 936	132 552	1 506 040

### **Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros - Comptage prod Serignac (4701PT266)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	66 516	66 567	58 405	68 005	62 030	78 172	66 761	74 318	78 095	68 537	63 841	65 424	816 672
2022	73 047	73 861	59 790	64 873	65 720	73 685	76 262	81 708	65 570	62 250	63 722	66 711	827 198

### **Station du Passage Sivoizac (ancienne) - Comptage Prod Sivoizac (4701PT253)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	109 566	96 038	84 878	101 429	107 772	95 782	106 913	101 010	101 010	101 010	118 453	112 624	1 236 484
2022	142 728	143 875	162 923	164 734	169 409	187 857	181 308	190 697	171 540	148 995	150 719	143 218	1 958 002

## Les volumes importés mensuels par ressource

Volume acheté en gros à un autre service y compris à titre provisoire ou de secours. Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé. Si la fourniture se fait dans le cadre d'une adhésion entre collectivités, le volume fourni doit être tout de même être comptabilisé comme importé.

### UD de Sérignac

#### **Comptage LAPLUME AE La Clede de Moncaut (4701AE400) - 4701AE400 (Laplume) : compteur Brana**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	1 249	1 749	1 427	1 400	1 562	1 609	1 240	3 836	1 149	1 296	1 200	1 200	18 917
2022	1 513	1 605	1 253	1 516	1 814	1 993	2 178	2 278	2 070	1 800	1 813	1 818	21 651

#### **Comptage LAPLUME D7 AE Moles de Moncaut (4701AE240) - 4701AE240 (Laplume) : compteur Molle Moncaut**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	43 331	44 180	45 000	37 017	36 132	60 452	13 348	86 525	30 000	22 762	43 294	56 310	518 351
2022	50 000	39 075	32 204	27 753	39 215	51 654	32 586	45 690	49 147	36 119	37 686	40 175	481 304

#### **Comptage MARMONT AE Brun de Lamontjoie (4701AE229) - 4701AE229 (Marmont Pachas) : compteur Brun**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	1 865	1 865	6 398	4 086	3 714	4 259	4 242	0	0	3 544	4 923	4 717	39 613
2022	4 174	3 225	2 897	3 567	3 860	4 461	4 640	5 558	4 077	3 834	3 310	3 744	47 347

#### **Comptage MARMONT AE de Lamontjoie (4701AE231) - 4701AE231 (Marmont Pachas) : compteur Lanauze**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	709	486	500	1 076	587	533	444	400	300	42	470	248	5 795
2022	300	231	253	201	200	522	147	480	370	275	272	288	3 539

#### **Comptage SERIGNAC AE La Tuque de MONTAGNAC (4701AE402) - 4701AE402 (Sérignac) : compteur La Tuque**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	45	31	30	89	63	96	75	70	30	30	81	6	646
2022	50	15	28	0	36	0	0	0	0	-	-	0	129

#### **Comptage SERIGNAC AE Prunus de MONTESQUIEU (4701AE401) - 4701AE401 (Sérignac) : compteur rue des prunus**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

UD de Sivoizac

**Comptage SERIGNAC AE de BRUCH (4701AE113) - 4701AE152 (AE Bruch) : compteur Bâtiment**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	33 460	39 930	36 260	37 320	29 110	13 210	0	0	0	0	2 589	0	191 879
2022	0	0	0	0	137	1 069	0	0	192	0	0	0	1 398

La mise en service de la nouvelle usine de Sivoizac en Juin 2021 a permis de n'utiliser le forage de Brax qu'en secours et non plus en complément comme auparavant.

**Comptage ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245) - ST SIXTE AE Bois Jourdan de DONZAC (4701AE245)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	19	- 35	21	21	19	37	36	30	128	20	20	50	366
2022	50	30	36	41	24	61	23	43	45	40	20	40	453

UD de Saint Julien de Madaillan

**Comptage CLERMONT-DESSOUS VE Clermont Dessous Jolie Cœur (4754VE195) - SAUR vers EDG - Clermont Dessous Jolie Cœur (4754VE195)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	219	125	49	84	227	168	128	128	137	102	101	110	1 578
2022	94	54	87	120	134	206	220	294	412	195	136	67	2 019

**Comptage LA CROIX-BLANCHE Madalou (4754VE196) - SAUR vers EDG - Croix Blanche Madalou (4754VE196)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

**Comptage LAUGNAC vers Artigues (4754VE139) LD Moulin d'arras Moulin d'arrasse - SAUR vers EDG - Laugnac vers Artigues (4754VE139)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	43 900	43 880	37 170	44 130	42 830	49 560	44 480	48 140	45 040	40 440	39 940	40 510	520 020
2022	48 428	21 522	34 151	30 359	36 478	49 536	48 636	27 200	13 388	11 612	12 608	9 192	343 110

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE Lusignan Vs Maurignac (4754VE205) - SAUR vers EDG - Lusignan Vers Maurignac (4754VE205)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	130	113	102	141	108	116	117	120	111	93	89	107	1 347
2022	39	1	7	7	127	55	0	0	0	0	0	0	236

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE Rouge (4754VE180) - SAUR vers EDG - Lusignan-Petit Rouge (4754VE180)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	28 300	28 110	19 580	25 540	21 370	23 560	22 180	26 550	26 890	23 330	24 270	31 529	301 209
2022	26 527	12 934	18 750	20 560	21 830	22 750	25 100	30 410	27 370	13 078	19 440	27 386	266 135

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE Rouquette (4754VE179) - SAUR vers EDG - Lusignan-Petit Rouquette (4754VE179)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	5 281	3 944	4 850	6 018	5 259	4 810	4 407	4 685	4 470	3 534	4 158	3 940	55 356
2022	6 427	2 154	3 884	4 520	5 012	4 753	4 456	6 926	6 846	3 252	3 000	3 537	54 767

**Comptage LUSIGNAN-PETIT VE vers Vacque (4754VE181) - SAUR vers EDG - Lusignan-Petit vers Vacque (4754VE181)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	386	0	0	0	90	873	642	600	1 882	38	39	34	4 584
2022	55	40	51	45	56	84	73	134	159	109	49	39	894

**Comptage MADAILLAN VE Madaillan Poussou (4754VE197) - SAUR vers EDG - Madaillan Poussou (4754VE197)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	69	36	6	9	30	38	16	40	29	1	0	0	274
2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**Comptage VE MADAILLAN ST Julien (4754VE198) - SAUR vers EDG - Madaillan Saint Julien (4754VE198)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	91	86	76	100	109	145	176	150	400	400	216	102	2 051
2022	114	0	168	100	100	143	124	126	122	131	58	70	1 256

UD de Couzac

**Comptage LA SAUVETAT DE SAVERES Las Espines (4754VE182) - VE LA SAUVETAT DE SAVERES Las Espines (4754VE182)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	150	112	1 588	1 429	1 305	1 404	445	389	549	568	375	531	8 845
2022	362	409	411	85	112	150	127	165	109	137	137	129	2 333

**Comptage LA SAUVETAT-DE-SAVERES Tapet (4754VE194) - SAUR vers EDG - Sauvetat Savères Tapet (4754VE194)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	412	564	136	1 709	796	907	926	955	1 089	1 356	1 410	2 010	12 270
2022	1 014	885	592	681	656	962	1 198	1 463	1 776	1 000	500	429	11 156

**Comptage LAROQUE-TIMBAUT Paradis (4754VE189) - SAUR vers EDG - Laroque Paradis (4754VE189)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	17 460	18 310	16 190	18 920	16 450	17 740	16 090	18 680	18 290	16 770	18 130	22 114	215 144
2022	17 094	15 372	21 111	12 769	18 490	21 220	26 206	18 684	19 180	16 580	18 050	18 010	222 766

**Comptage LAROQUE-TIMBAUT Serbat Sud (4754VE188) - SAUR vers EDG - Laroque Serbat Sud (4754VE188)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	209	149	172	255	225	296	165	295	298	232	296	401	2 993
2022	205	166	277	170	289	417	443	347	405	456	369	408	3 952

**Comptage LAROQUE-TIMBAUT Laroque Guiral (4754VE187) - SAUR vers EDG - Laroque Guiral (4754VE187)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

**Comptage PUYMIROL Toutou (4754VE185) - SAUR vers EDG - Puymirol Toutou (4754VE185)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	3
2022	0	59	11	51	0	0	1	0	3	0	1	-	126

**Comptage PUYMIROL vers St Pierre Gaillos (4754VE186) - SAUR vers EDG - Puymirol vers St Pierre Gaillos (4754VE186)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	200	158	542	0	1 482	617	607	643	751	786	838	1 161	7 785
2022	853	860	1 061	964	1 136	1 238	759	590	881	827	1 024	811	11 004

**Comptage ST-JEAN-DE-THURAC ST Jean au Cornal (4754VE191) - SAUR vers EDG - Saint Jean au Cornal (4754VE191)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	264	236	221	242	216	302	240	376	329	198	245	292	3 161
2022	212	206	273	236	283	343	566	408	365	349	447	355	4 043

**Comptage ST-JEAN-DE-THURAC ST Jean Jacquelot (4754VE190) - SAUR vers EDG - Saint Jean Jacquelot (4754VE190)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	599	615	739	1 175	1 328	483	452	1 147	737	271	315	425	8 286
2022	285	363	386	324	19 829	473	697	642	520	425	500	224	24 668

**Comptage ST-JEAN-DE-THURAC vers LAFOX (4754VE229) - SAUR vers EDG - St Jean de Thurac VE Lafox (4754VE229)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	3	3	2	4	1 665	328	285	346	305	244	284	412	3 881
2022	169	327	350	405	378	407	391	427	438	427	409	509	4 637

**Comptage ST-ROMAIN-LE-NOBLE Serres Piscou (4754VE193) - SAUR vers EDG - St Romain Serres Piscou (4754VE193)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	4 829	4 759	4 366	5 103	4 465	4 461	7 798	6 599	5 792	5 614	6 018	7 521	67 325
2022	3 646	6 563	6 184	3 756	5 040	5 529	5 715	7 154	7 116	7 288	6 411	5 544	69 946

## Les volumes exportés mensuels par ressource

Volume vendu en gros ou exporté à un autre service (hors industriel) y compris à titre provisoire ou de secours. Le volume exporté est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Si la fourniture se fait dans le cadre d'une adhésion entre collectivités, le volume fourni doit être tout de même être comptabilisé comme exporté et non comme volume comptabilisé à un abonné.

Les ventes d'eau aux industriels ne sont pas des ventes d'eau en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriels.

UD de Sérignac

### **Comptage LAPLUME D7 AE Moles de Moncaut (4701AE240) - LAPLUME VE Moles de Montcaut**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	4 764	3 893	3 151	3 720	3 870	3 391	3 652	3 389	4 123	4 271	4 006	3 763	45 993
2022	3 800	3 157	4 105	4 666	4 401	4 214	3 836	3 379	5 525	5 105	5 575	5 197	52 960

### **Comptage LAPLUME VE (Ex Bosquet) vers Lamontjoie (4701VE230) - 4701VE230 (Laplume RD 268) : compteur Petit Pradet**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	6 185	6 799	5 327	5 468	4 904	5 740	5 278	1 349	1 595	4 823	5 954	5 695	59 117
2022	5 272	3 445	3 450	4 480	5 114	5 709	5 780	6 708	5 146	4 877	4 327	4 736	59 044

### **Comptage LAPLUME VE Barriere vers St Vincent (4701VE233) - 4701VE233 (Laplume) : compteur de Barrière**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	87	86	77	99	111	116	100	93	94	76	74	69	1 082
2022	93	80	95	138	162	202	235	234	118	81	81	76	1 595

### **Comptage LAPLUME VE Campas vers Moncaut Muguet 4701VE235 - 4701VE235 (Laplume RD 15) : compteur Moulin de Muguet**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	7 798	7 753	7 145	8 452	7 778	9 073	7 791	9 560	8 349	6 558	7 442	6 576	94 275
2022	8 364	8 086	4 727	3 630	1 563	235	427	326	174	128	124	143	27 927

Eau 47 a modifié l'alimentation de son territoire d'où la baisse constatée.

### **Comptage LAPLUME VE Dounes vers Moncaut (4701VE239) - 4701VE239 (Laplume) : compteur Lias**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	766	770	726	713	704	785	618	797	804	737	700	690	8 810
2022	905	923	1 094	858	915	1 074	1 188	1 386	910	769	947	867	11 836

### **Comptage LAPLUME VE Jourdan vers St Vincent (4701VE234) - LAPLUME VE Jourdan vers St Vincent (4701VE234)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	4 794	4 563	5 073	4 722	4 549	4 752	3 927	4 849	5 010	4 105	4 378	4 434	55 156
2022	5 257	5 691	4 015	4 676	-	13 298	7 697	5 496	6 577	5 500	3 000	7 287	68 494



**Comptage LAPLUME VE Mourillon vers St Vincent (4701VE232) - 4701VE232  
(Laplume RD 931) : compteur Mourillon**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	9 756	9	0	0	0	302	878	900	900	900	900	900	15 445
2022	900	349	651	1 000	1 180	856	1 217	950	1 413	883	500	2 934	12 833

**Comptage LAPLUME VE Perrot vers Moncaut Pete Crabe 4701VE238 - 4701VE238  
(Laplume) : compteur Pete Crabe**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	6	7	6	9	7	9	6	10	15	4	10	10	99
2022	10	1	0	0	22	6	67	0	26	8	5	9	154

**Comptage MARMONT VE Sancaze vers Lamontjoie (4701VE228) - 4701VE228  
(Marmont Pachas) : compteur Sancaze**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	113	92	78	96	68	87	97	119	75	21	30	26	902
2022	16	18	27	27	17	11	24	39	22	14	10	21	246

**Comptage SERIGNAC VE Peloun vers Montagnac (4701VE244) - SERIGNAC VE Peloun  
vers Montagnac (4701VE244)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	0	0	0	1 041	1	0	0	0	0	0	0	0	1 042
2022	0	5 897	316	0	0	891	0	0	191	0	0	0	7 295

**Comptage STE COLOMBE VE Meynard vers Moncaut (4701VE236) - 4701VE236 (Ste  
Colombe) : compteur de Bouchou**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	40 000	47 774	50 000	60 000	42 046	47 648	55 039	45 000	45 000	40 000	40 000	40 000	552 507
2022	40 000	40 000	40 414	46 735	47 211	52 843	54 720	60 068	47 388	45 655	49 224	48 997	573 255

UD de Cauzac

**Comptage ST-CAPRAIS-DE-LERM Malbes (4701VE055) - EDG vers SAUR - St Caprais  
Malbes (4701VE055)**

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2021	15	16	244	151	171	417	241	256	170	165	181	149	2 176
2022	157	140	131	185	202	232	211	282	237	269	377	461	2 884

## LES INDICATEURS

### Le rendement IDM (Indicateur du maire)

$$\text{Rendement IDM} = \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}}$$

	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	7 479 868	5,5%
Volume acheté en gros	2 533 685	2 216 664	2 002 060	1 601 590	-20,0%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	818 523	-6,3%
Volume consommé autorisé	5 608 477	5 737 604	5 768 163	5 819 889	0,9%
Rendement IDM (%)	64,4	65,4	73,07	73,10	0,3%

Le rendement primaire

$$\text{Rendement primaire} = \frac{V \text{ consommé}}{V \text{ volume mis en distribution}}$$

	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	7 479 868	5,5%
Volume acheté en gros	2 929 579	2 216 664	2 002 060	1 601 590	-20,0%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	818 523	-6,3%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	8 262 935	0,6%
Volume consommé	5 511 000	5 607 282	5 628 779	5 708 340	1,4%
Rendement primaire (%)	63,3	63,6	68,51	69,08	0,8%

### Indice Linéaire de pertes

$$\text{Indice linéaire de pertes (ILP)} = \frac{V \text{ volume mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}}{\text{Linéaire de réseau} * 365j}$$

	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	7 479 868	5,5%
Volume acheté en gros	2 533 685	2 216 664	2 002 060	1 601 590	-20,0%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	818 523	-6,3%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	8 262 935	0,6%
Volume consommé autorisé	5 608 477	5 737 604	5 768 163	5 819 889	1,2%

Linéaire du réseau	1 557	1562	1 563	1 564	0,1%
Indice linéaire de pertes (en m3/km/j)	5,62	6,34	4,29	4,28	-1,0%

### **Indice Linéaire de volume non compté**

$$\text{Indice linéaire de volume non compté (ILVNC)} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume consommé}}{\text{Linéaire de réseau} * 365j}$$

	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	7 479 868	5,5%
Volume acheté en gros	2 929 579	2 216 664	2 002 060	1 601 590	-20,0%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	818 523	-6,3%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	8 262 935	0,6%
Volume consommé	5 511 000	5 607 282	5 628 779	5 708 340	1,4%
Linéaire du réseau	1 557	1562	1 563	1 564	-16,1%
Indice linéaire de volume non compté	5,79	6,57	4,54	4,48	-1,3%

### **Indice Linéaire de consommation**

$$\text{Indice linéaire de consommation (ILC)} = \frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume exporté}}{\text{Linéaire de réseau} * 365j}$$

	2019	2020	2021	2022	Evolution N/N-1
Volume produit	7 673 265	8 092 455	7 087 515	7 479 868	5,5%
Volume acheté en gros	2 533 685	2 216 664	2 002 060	1 601 590	-20,0%
Volume vendu en gros	1 127 809	982 868	873 831	818 523	-6,3%
Volume mis en distribution	8 801 492	9 355 391	8 215 745	8 262 935	0,6%
Volume consommé autorisé	5 608 477	5 737 604	5 768 163	5 819 889	1,2%
Linéaire du réseau	1 557	1 562	1 563	1 312	-16,1%
Indice linéaire de consommation (m3/km/j)	11,85	11,79	11,64	11,63	0,2%

## LES INDICATEURS PAR UDI

	UD Cauzac	UD St Julien	UD Sérignac	UD Sivoizac	UD Rouquet Lacapelette	Agglo d'Agen
Volume consommé	170 780	400 000	260 288	1 481 081	3 396 191	5708340
Volume besoin réseau	15756	16080	7804	18570	53339	111549
Volume importé	354734	670311	576545			1601590
Volume exporté	2884		815639			818523
Volume produit			827199	1958003	4694667	7479869
Rendement primaire	49,0%	59,7%	76,6%	75,6%	72,3%	71,9%
<b>rendement IDM</b>	<b>53,4%</b>	<b>62,1%</b>	<b>77,2%</b>	<b>76,6%</b>	<b>73,5%</b>	<b>73,1%</b>
Rendement contractuel	62,70%	61,90%	67,20%	66,70%	71,70%	
Linéaire	97,3	224,3	208,6	431,5	601,1	1 562,8
<b>ILP</b>	<b>4,7</b>	<b>3,1</b>	<b>4,2</b>	<b>2,9</b>	<b>5,7</b>	<b>4,3</b>
ILP contractuel	2	3,5	4,4	3,25	7	
ILVNC	5,10	3,30	4,31	3,03	5,92	4,48
ILC	4,81	4,89	3,42	9,40	15,48	10,01
Débit de fuite (m3/h)	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>52</b>	<b>142</b>	<b>279</b>

Toutes les UD sont au-dessus du rendement contractuel sauf l'UD de Cauzac qui représente moins de 4% des prélèvements. Au vu de la pression sur la Garonne en période de pointe estivale, nous avons choisi de mettre la majorité des moyens sur les UD dépendantes de la Garonne. L'année 2022 nous a montré que le risque de rupture était réel si nous n'avions pas fait un travail important sur les performances des usines (rendement de 93% en moyenne contre 80% à la prise du contrat en 2019) et sur la performance du réseau.

Les rendements sont également impactés par une baisse des exportations vers la régie d'eau 47 qui a restructuré son réseau. Enfin, les volumes vendus n'affichent pas une hausse attendue en lien avec la canicule exceptionnelle que nous avons vécu. Cette tendance sera très certainement confirmée à l'avenir avec les annonces gouvernementales et notamment le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau.

## CONSOMMATION D'ENERGIE

	2019	2020	2021	2022	Evolution
Chloration intermédiaire de Castelculier RN813	1 469	871	1 539	1 165	-24%
Chloration intermédiaire et vanne motorisée d'Astaffort	650	517	495	684	38%
Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	358 684	385 154	318 163	275 807	-13%
Forage d'Agen Lalande	732	2 179	264	246	-7%
Forage de Brax Borde de Revignan	20 829	98 641	343 872	3 447	-99%
Reprise d'Agen Gaillard	288 059	311 697	293 843	353 930	20%
Reprise d'Agen Lalande Couyba	236 484	279 730	237 365	213 671	-10%
Reprise d'Astaffort village	9 168	10 701	12 237	- 2 047	-117%
Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	1 647	2 315	1 865	1 357	-27%
Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	35 592	45 214	36 841	34 617	-6%
Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	128 990	134 700	101 569	99 471	-2%
Reprise de Layrac Belloc	84 597	69 969	69 058	68 979	0%
Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	531 287	511 228	440 395	405 745	-8%
Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon	20 213	20 824	22 818	24 896	9%
Reprise Foulayronnes Corne	- 61	- 11	0	0	
Réservoir d'Agen Barleté	215	469	170	452	166%
Réservoir d'Agen Carmes	0	0	0	238	
Réservoir d'Agen Hermitage	110	158	978	1 600	64%
Réservoir d'Agen Prouchet	235	254	239	335	40%
Réservoir d'Aubiach Aurion	0	0	67	150	124%
Réservoir d'Aubiach Prentigarde	0	0	27	140	419%
Réservoir de Bajamont Serres	216	302	257	284	11%
Réservoir de Bon-Encontre Bois Beziat	1 228	1 441	1 403	1 864	33%
Réservoir de Bon-Encontre Darel	174	172	178	239	34%
Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	- 1	116	185	169	-9%
Réservoir de Castelculier Cavailles Haute	835	1 084	- 815	9 856	-1309%
Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	808	- 263	629	942	50%
Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	443	312	348	353	1%
Réservoir de Foulayronnes Artigues	0	0	0	2 060	
Réservoir de Foulayronnes Cruzel	13	44	124	226	82%
Réservoir de Laplume	648	984	- 432	374	-187%
Réservoir de Layrac Goulens	- 82	8	83	227	173%
Réservoir d'Estillac le Buscon	271	412	371	289	-22%
Réservoir du Passage Ganet	4 724	4 808	4 985	4 228	-15%
Réservoir du Passage Gaussens	- 1 971	897	500	207	-59%
Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	310	191	268	227	-15%

	2019	2020	2021	2022	Evolution
Réservoir St Pierre de Clairac Montanaut	287	240	404	362	-10%
Station d'Agen Lacapelette	1 221 565	1 163 046	1 001 899	888 217	-11%
Station d'Agen Rouquet	1 008 638	973 785	760 415	602 417	-21%
Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	899 112	848 235	815 762	778 086	-5%
Station du Passage Sivoizac	1 025 776	965 812	1 084 473	1 569 940	45%
Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	10 099	10 160	12 879	10 592	-18%
Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet	1 054	584	8 076	12 892	60%
Surpresseur de Bon-Encontre Lalux	79	141	118	132	12%
Surpresseur de Foulayronnes route royale - Caoulet	0	0	0	18 885	
Surpresseur de Layrac Mazerès	19 142	56 373	62 946	58 443	-7%
Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	31 896	17 454	1 525	803	-47%
Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	0	2 820	12 073	11 810	-2%
Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	63 720	86 859	48 507	2 913	-94%
Vanne motorisée de Layrac Goulens	138	260	206	241	17%
Vanne pilotée Le Passage Tanarèze Secours Gaussens croisement Route de condom et Allée de Tanarèze	0	0	0	122	
<b>Total</b>	<b>6 008 022</b>	<b>6 010 887</b>	<b>5 699 172</b>	<b>5 462 283</b>	<b>-4%</b>

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie.

## CONSOMMATION DE REACTIFS

Installation	Réactif	2019	2020	2021	2022
Station d'Agen Lacapelette	Anhydride carbonique	65397	48407	31805	32506
Station d'Agen Lacapelette	Chlore	2058	2303	2009	2156
Station d'Agen Lacapelette	Poly Chl Hydro Sulf d'alu	166020	158587	153000	134400
Station d'Agen Lacapelette	Soude	79534	69293	60515	55727
Station d'Agen Rouquet	Anhydride carbonique	36303	11929	17760	9647
Station d'Agen Rouquet	Chlore	1176	1078	1323	1568
Station d'Agen Rouquet	Poly Chl Hydro Sulf d'alu	110260	71800	78000	61920
Station d'Agen Rouquet	Soude	28205	13034	13832	9842
Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Chlore	784	882	882	931
Station du Passage Sivoizac	Anhydride carbonique	0	0	7650	16784
Station du Passage Sivoizac	Chlore	0	0	882	1568
Station du Passage Sivoizac	Microsable			6300	14075
Station du Passage Sivoizac	Poly cation poudre			425	600
Station du Passage Sivoizac	Poly Chl Hydro Sulf d'alu			60000	86640
Station du Passage Sivoizac	Soude			25270	37692



# LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

La qualité de l'eau, notre priorité



## L'EAU BRUTE

### Synthèse des analyses sur l'eau brute

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)
Bactériologique	22
Physico-chimique	58
Nombre total d'échantillons	58

## L'EAU TRAITEE

### Synthèse des analyses sur l'eau traitée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)
Bactériologique	29	29	100
Physico-chimique	36	36	100
Nombre total d'échantillons	36	36	100

## L'EAU POINT DE MIS EN DISTRIBUTION

### Synthèse des analyses sur l'eau point de mise en distribution

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)
Bactériologique	6	6	100
Physico-chimique	10	10	100
Nombre total d'échantillons	10	10	100

# L'EAU DISTRIBUEE

## Synthèse des analyses sur l'eau distribuée

Nature de l'analyse	Nombre d'échantillons analysés (ARS)	Nombre d'échantillons conformes (ARS)	% Conformité (ARS)	Nombre d'échantillons analysés (Exploitant)	Nombre d'échantillons conformes (Exploitant)	% Conformité (Exploitant)
Bactériologique	197	196	99	0	0	0
Physico-chimique	219	219	100	156	134	85
Nombre total d'échantillons	219	218	99	156	134	85

## Détail des non conformités sur l'eau distribuée

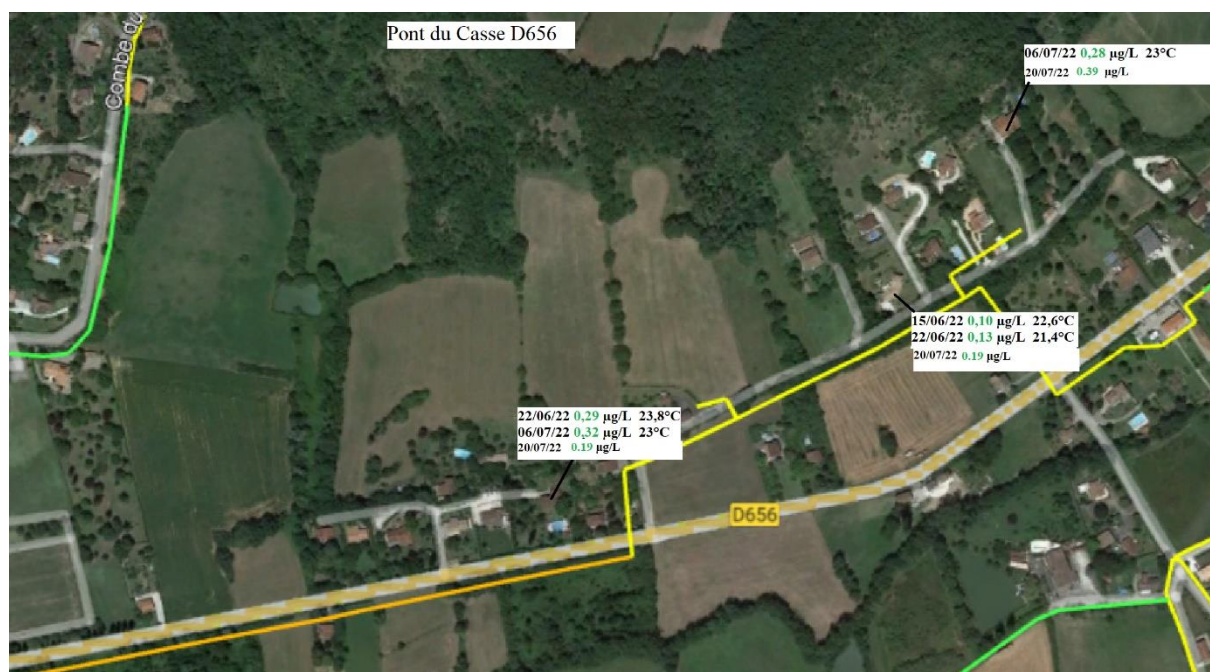
Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Chlorure de vinyle	SAUR	18/05/22	Réseau communal de Caudecoste	µg/l	0,5	3	Antenne secteur peyroutet
Chlorure de vinyle	SAUR	18/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	0,69	Antenne secteur cameu
Chlorure de vinyle	SAUR	18/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	0,89	Antenne secteur tuilerie
Chlorure de vinyle	SAUR	18/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	0,51	Antenne secteur tuilerie
Chlorure de vinyle	SAUR	18/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	3,5	Antenne secteur tuilerie
Chlorure de vinyle	SAUR	18/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	2,6	Antenne secteur tuilerie
Chlorure de vinyle	SAUR	18/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	3,6	Antenne secteur cameu
Chlorure de vinyle	SAUR	27/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	1,5	Antenne secteur saint jean
Chlorure de vinyle	SAUR	27/05/22	Réseau communal de Astaffort	µg/l	0,5	0,64	Antenne secteur saint jean
Entérocoques	ARS	30/05/22	Réseau communal de Foulayronnes	N/100 ml	0	13	SECTEUR CORNE MONBRAN (TTP st julien)
Chlorure de vinyle	SAUR	20/07/22	Réseau communal de Layrac	µg/l	0,5	1,1	Antenne secteur le pont de la peyre

Paramètres	Origine de l'analyse	Date	Localisation de la non-conformité	Unités	Limite de qualité	Valeur	Commentaire
Chlorure de vinyle	SAUR	20/07/22	Réseau communal de Layrac	µg/l	0,5	1,4	Antenne secteur le pont de la peyre
Chlorure de vinyle	SAUR	03/08/22	Réseau communal de Layrac	µg/l	0,5	1,1	Antenne secteur le pont de la peyre
Chlorure de vinyle	SAUR	03/08/22	Réseau communal de Layrac	µg/l	0,5	0,91	Antenne secteur le pont de la peyre
Chlorure de vinyle	SAUR	24/08/22	Réseau communal de Layrac	µg/l	0,5	0,78	Antenne secteur le pont de la peyre
Chlorure de vinyle	SAUR	18/10/22	Réseau communal de Cuq	µg/l	0,5	0,65	Antenne secteur monplaisir
Chlorure de vinyle	SAUR	18/10/22	Réseau communal de Cuq	µg/l	0,5	0,64	Antenne secteur monplaisir
Chlorure de vinyle	SAUR	08/11/22	Réseau communal de Cuq	µg/l	0,5	2,1	Antenne secteur monplaisir
Chlorure de vinyle	SAUR	08/11/22	Réseau communal de Cuq	µg/l	0,5	0,6	Antenne secteur monplaisir
Chlorure de vinyle	SAUR	08/11/22	Réseau communal de Cuq	µg/l	0,5	0,76	Antenne secteur monplaisir
Chlorure de vinyle	SAUR	22/11/22	Réseau communal de Cuq	µg/l	0,5	0,52	Antenne secteur monplaisir
Chlorure de vinyle	SAUR	22/11/22	Réseau communal de Cuq	µg/l	0,5	0,66	Antenne secteur monplaisir
Chlorure de vinyle	SAUR	21/12/22	Réseau communal de Caudecoste	µg/l	0,5	1,9	Antenne secteur peyroutet

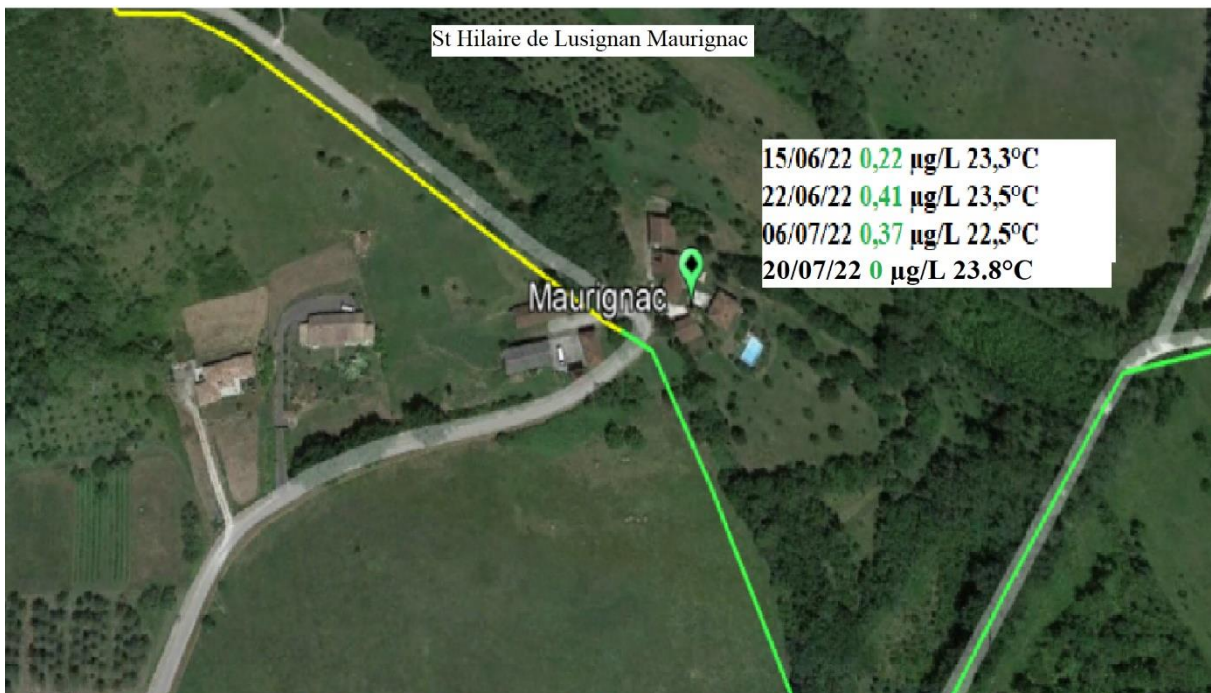
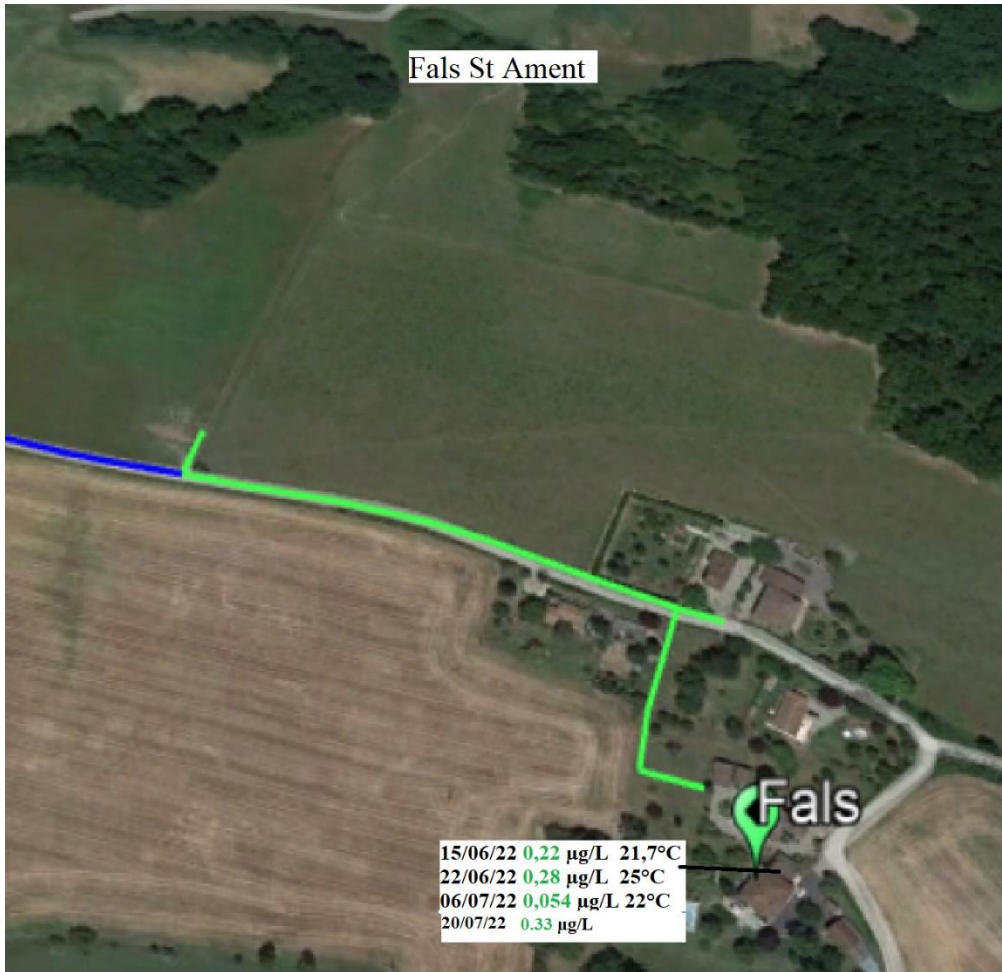
## SYNTHESE DU SUIVI CVM

Suite à la réglementation de 2020 qui demande 4 analyses dont 2 minimum en été sur un même point, les secteurs contrôlés une seule fois avant 2020 et dont la valeur était supérieur à 0,3 µg/L ont été de nouveaux analysés.

				1er prélèvement			2ème prélèvement			3ème prélèvement			4ème prélèvement			
Saint Hilaire de Lusignan	Maurignac	44,247705	0,506606	11/09/2019	robinet ext N°312	0,37	20	15/06/2022	0,22	23,3°	22/06/2022	0,41	23,2°	06/07/2022	0,37	22,5
Pont du Casse	Cambes	44,220298	0,675852	11/09/2019	Robinet ext	0,3	20,1	15/06/2022	0,2	25°	22/06/2022	0,27	22,4°	06/07/2022	0,37	21,1
SAINT NICOLAS DE LA BALERME	NABA	44.1218298	0.7563910	11/06/2018	rob cuisine Mr Ferreira	0,28		15/06/2022	0,13	23,6°	22/06/2022	0,21	24,8°	06/07/2022	0,11	22,7
FALS	Ld Saint Ament (bouet)	44.1034037	0.6944742	26/04/2018	Mr Mendoza, saint ament, rob cuisine	0,21		15/06/2022	0,22	21,7°	22/06/2022	0,28	25°	06/07/2022	0,054	22
BAJAMONT	D656			08/09/2014	Mr Guillemant	0,24		15/06/2022	0,1	22,6°	22/06/2022	0,29 ; 0,13	23,8° ; 21,4°	06/07/2022	0,32 ; 0,28	23 ; 23
Foulayronnes	Cayssat par Ridouneil			11/09/2019		0,15		15/06/2022	0,69	22,2°	22/06/2022	0,21	20,6°	06/07/2022	0,054 ; 0,079	20,5 ; 20,1
Foulayronnes	Cayssat/Bordeneuve (bois joly)	N44.24305°	E000.61906°	24/04/2018		0,34		15/06/2022	1,8 ; 0,18 ; 0,6	23,6° ; 22,5° ; 21,3°	22/06/2022	1,3 ; 1,3	21,3° ; 21,4°	06/07/2022	3,8 ; 1,5	22,2 ; 20,5
Saint Hilaire de Lusignan	Teychounat			16/10/2019	Robinet extérieur	0,41	18	15/06/2022	0,28 ; 0,24	24,6° ; 21,2°	22/06/2022	0,28 ; 0,32	24,2° ; 21,3°	06/07/2022	0,32 ; 0,46	22,4 ; 20,6







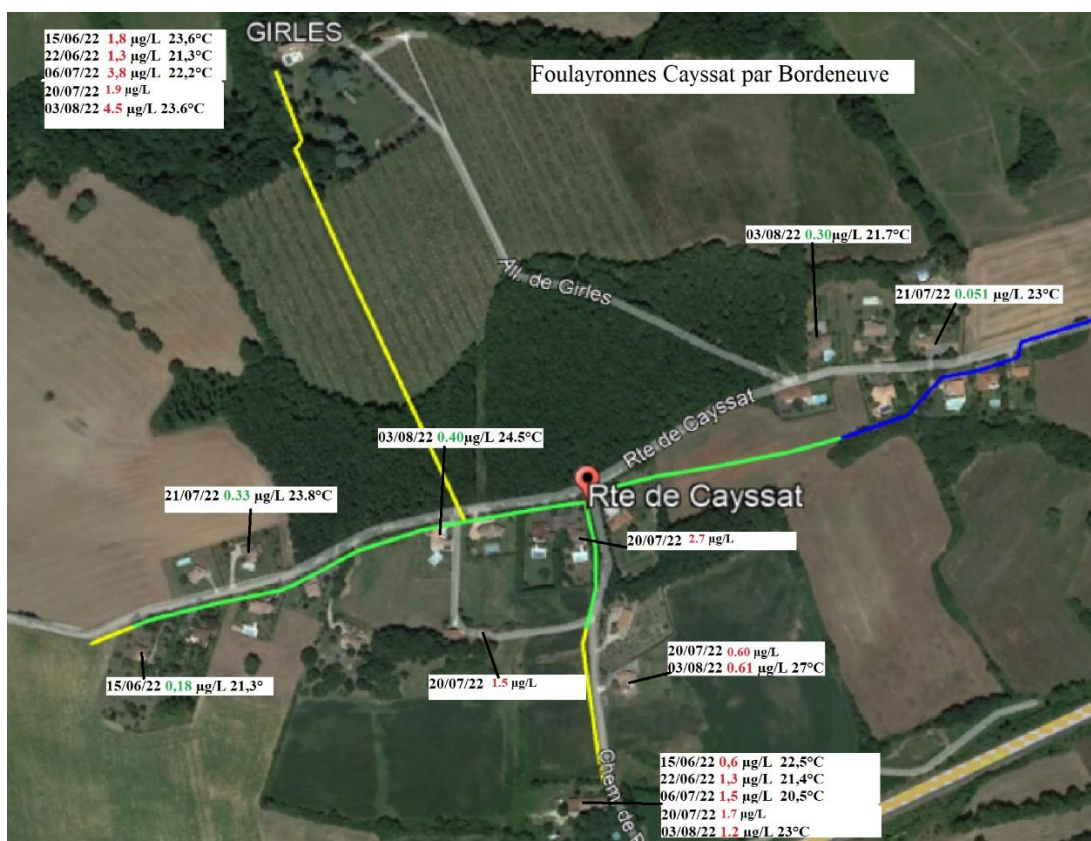


Les 6 secteurs ci-dessus sont donc définitivement conformes à l'année.

Pour le secteur route de Cayssat à Foulayronnes, les analyses sont faussées car le réseau subit régulièrement des casses et cela fausse donc les résultats. Ce secteur fera l'objet d'un programme de renouvellement en 2024.

Sur le secteur route de Cayssat à Foulayronnes par la route de Bordeneuve, 2 antennes semblent concernées par les CVM. Des analyses seront faites en hiver pour réaliser une moyenne annuelle.





L'année 2022 a été marquée par la réalisation de travaux de renouvellement de canalisation.

- ✓ A Cuq, le secteur Garenne est à présent conforme :

<b>CUQ</b>	AA SIVOIZAC -	2018	<b>LA GARENNE</b>	18-mai	<b>0,0086</b>	20-juil	<b>0,027</b>
------------	------------------	------	-------------------	--------	---------------	---------	--------------

- ✓ A Castelculier, le secteur Pagnou est à présent conforme :

<b>Castelculier</b>	PT CAUZAC	2019	<b>Pagnou</b>	17-mai	<b>0,016 ; 0,033 ; 0,033</b>
---------------------	--------------	------	---------------	--------	--------------------------------------

- ✓ A Astaffort, le secteur de cameou est conforme en moyenne à l'année :



## Astaffort - secteur Cameou



\*le point Cameou, en bout d'antenne et dont la canalisation n'a pas été renouvelée, reste en restriction d'eau sur cette antenne.

- ✓ A Colayrac saint Cirq, le secteur de Montréal est conforme :

Colayrac Saint Cirq	PT St JULIEN	2019	Montréal	0,14	17-mai	0,096 ; 0,17 ; 0,15 ; 0,19 ; 0,23	01-juin	0,23 ; 0,16 ; 0,12 ; 0,15 ;	25-juil	0,24 ; 0,13 ; 0,12 ; 0,15
---------------------	--------------	------	----------	------	--------	--	---------	--------------------------------------	---------	------------------------------------

- ✓ A Layrac, le secteur de Charrin et Pont de la Peyre est conforme :

LAYRAC	AA SIVOIZAC -	2018	CHARRIN LE PONT DE LA PEYRE	30-nov	<0,004 ; 0,019
--------	---------------	------	-----------------------------	--------	-------------------

De nouvelles analyses seront faites en été 2023 pour valider la conformité à l'année de ce secteur.

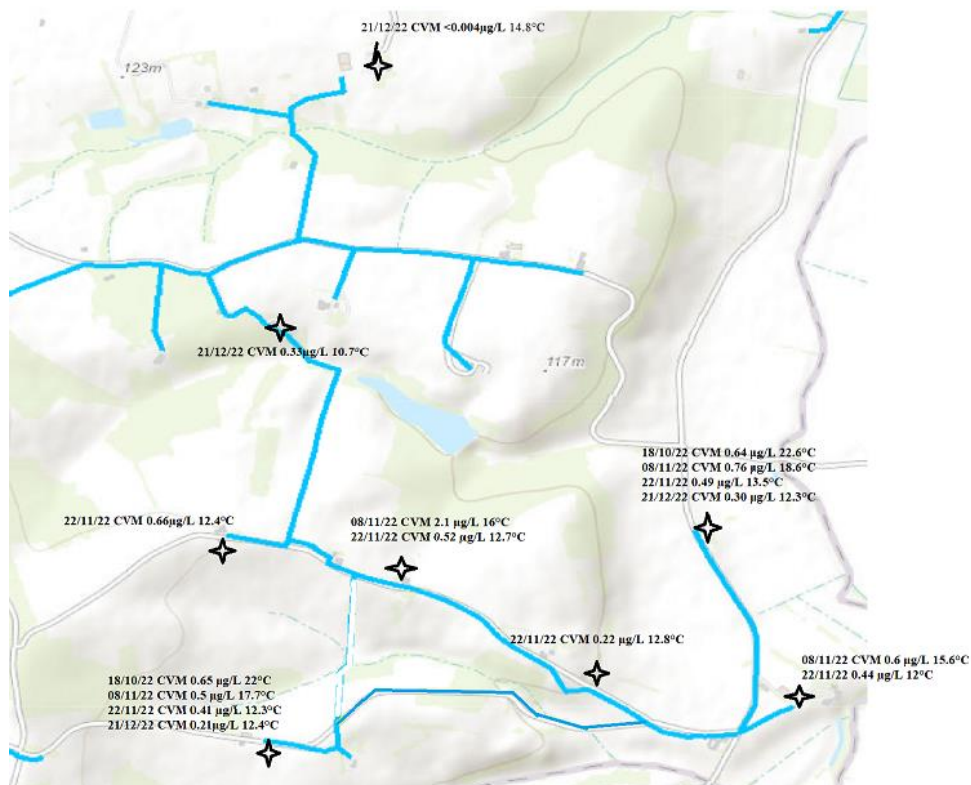
- ✓ A Boé, sur le secteur de Passeligne les points en amont de la vanne fermée installée pour alimenter le parc de Passeligne par l'usine de Sivoizac sont non conformes, le parc lui est conforme. Une vanne va être installée au niveau de l'hôtel du Lac afin d'alimenter toute la canalisation par l'usine de Lacapeletteet ainsi diminuer le temps de contact de l'eau grâce à la consommation de l'hôtel. De nouvelles analyses seront faites afin de vérifier l'efficacité ou non de cette solution.

## Boé Passeligne

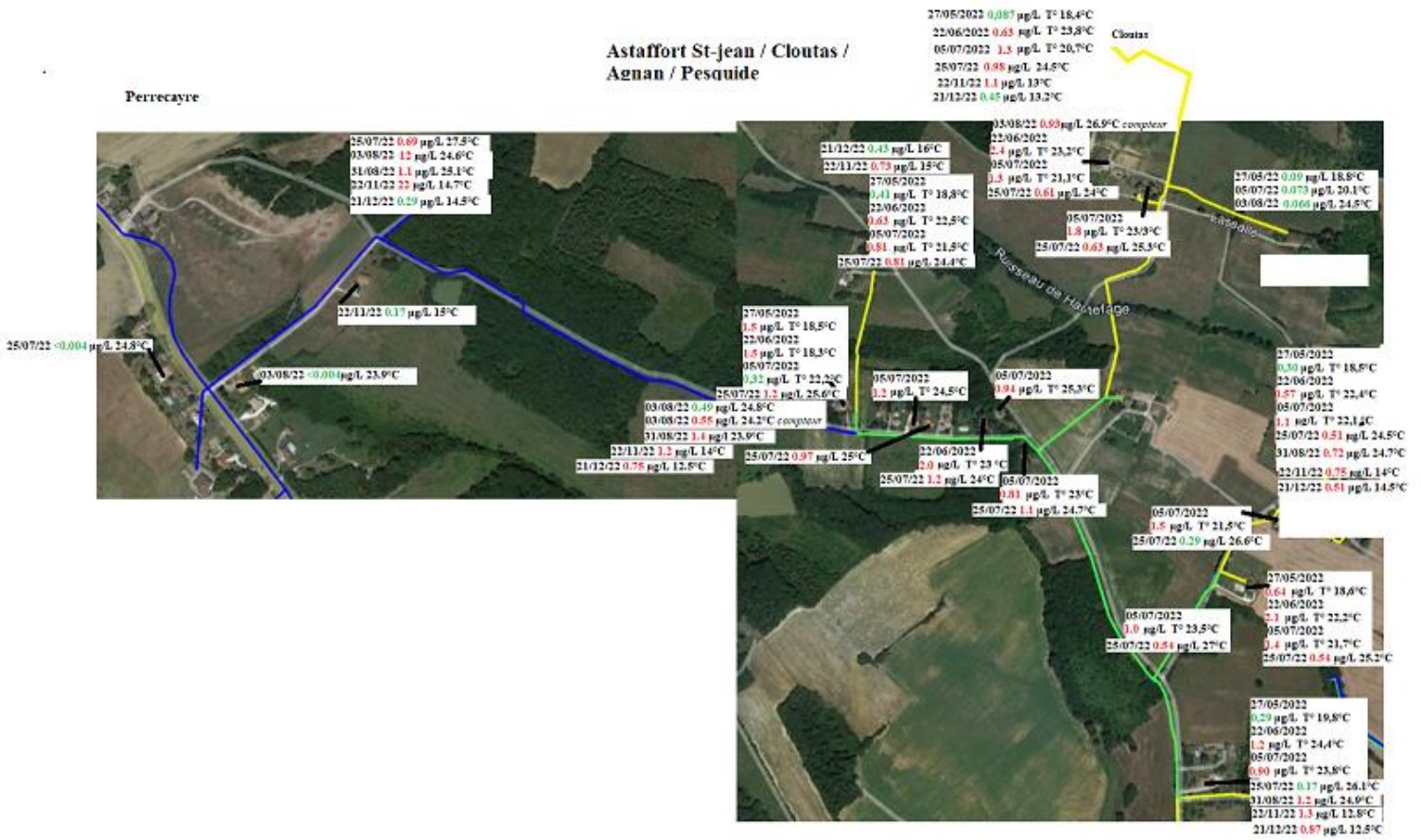


- ✓ A Cuq, sur le secteur de Matras, le renouvellement de la canalisation en partie ne permet pas d'obtenir une conformité annuelle sur les fins de réseau. Un renouvellement plus complet sera fait en 2024 et de nouvelles analyses seront faites.

## Cuq- Matras

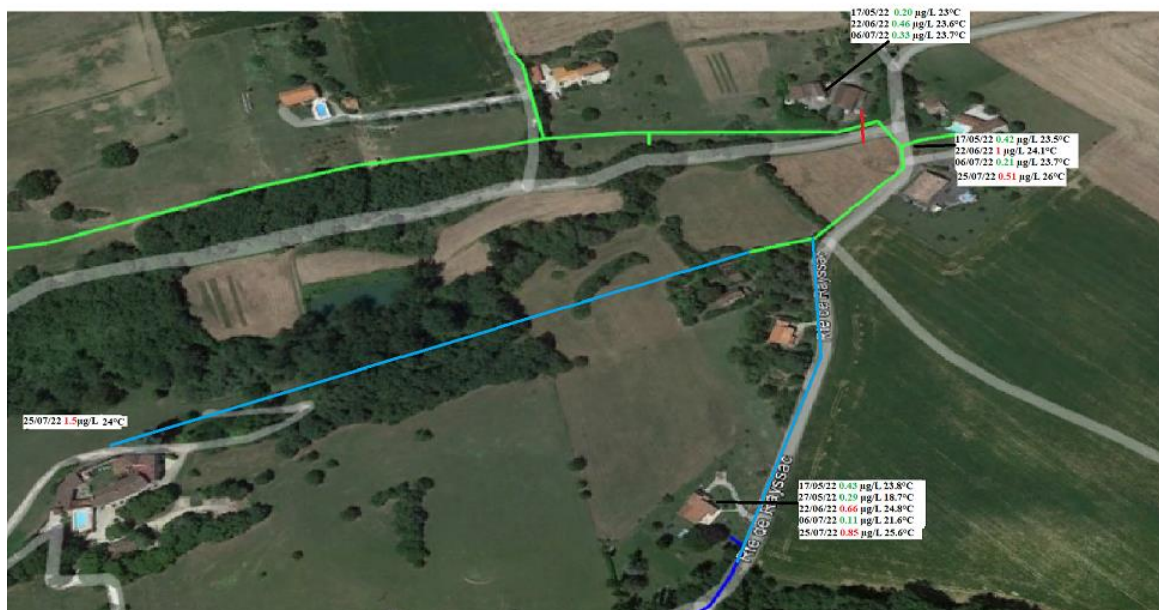


- ✓ A Astaffort, sur le secteur Saint Jean, le renouvellement de la canalisation ne permet pas d'être conforme sur l'année. Le tronçon amont de la canalisation (Perrecayre) n'a pas été changé. Il sera renouvelé en 2023 et de nouvelles analyses seront faites.
- ✓ A Bon Rencontre, le secteur de Féréol est encore en cours de travaux. Le secteur de Colombet et Tabart sur Saint



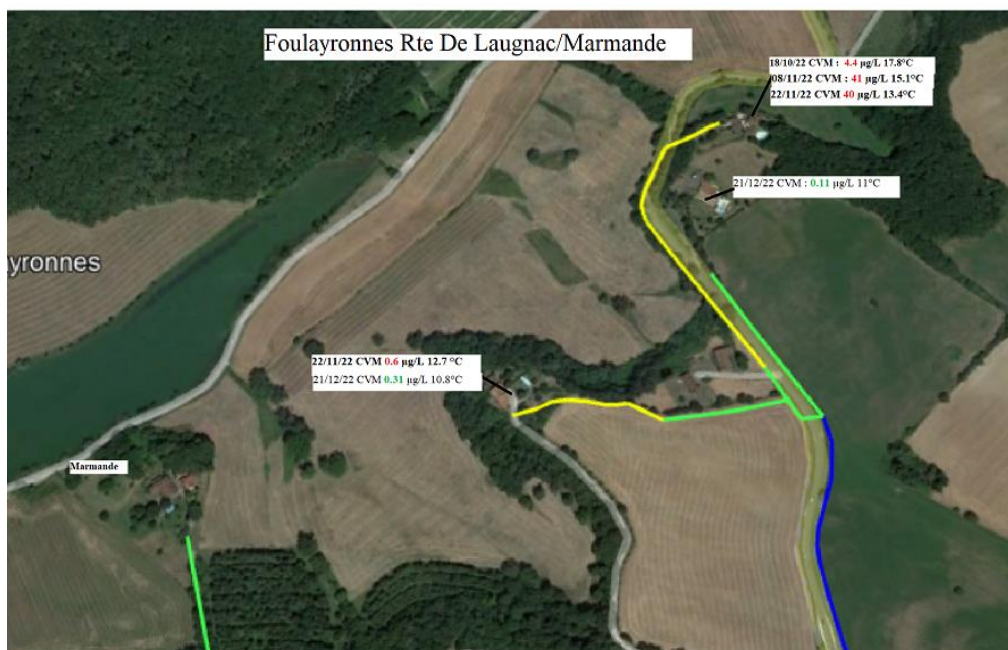
Caprais de Lerm ont été raccordés en fin d'année au secteur de Féréol. Ce qui a permis d'enlever la restriction d'eau. Les premières analyses réalisées durant l'été étaient en majorité conformes, ce qui est prometteur pour les prochaines analyses qui seront réalisées cet été à la fin des travaux.

## Bon Encontre Féréol



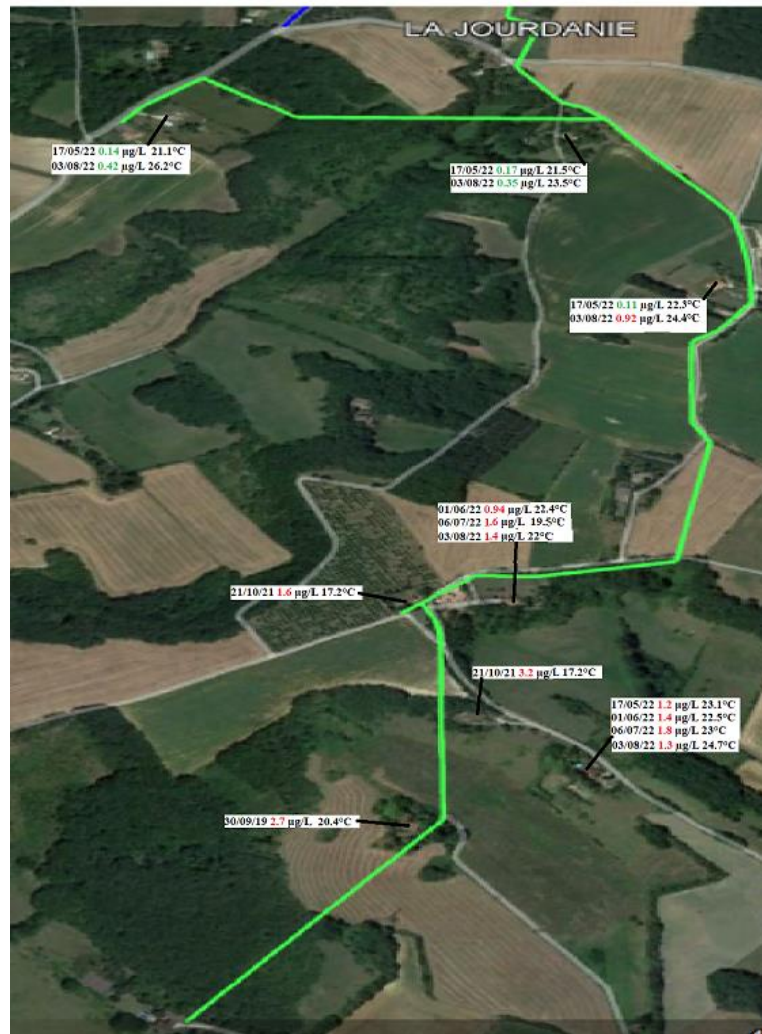
En vue du renouvellement des canalisations, des analyses complémentaires ont été faites et de nouveaux secteurs ont été découverts non conformes.

- ✓ A Foulayronnes, sur la route de Laugnac pour le renouvellement du secteur de Marmande. Des analyses complémentaires seront faites en hiver et été 2023 pour déterminer la moyenne annuelle.



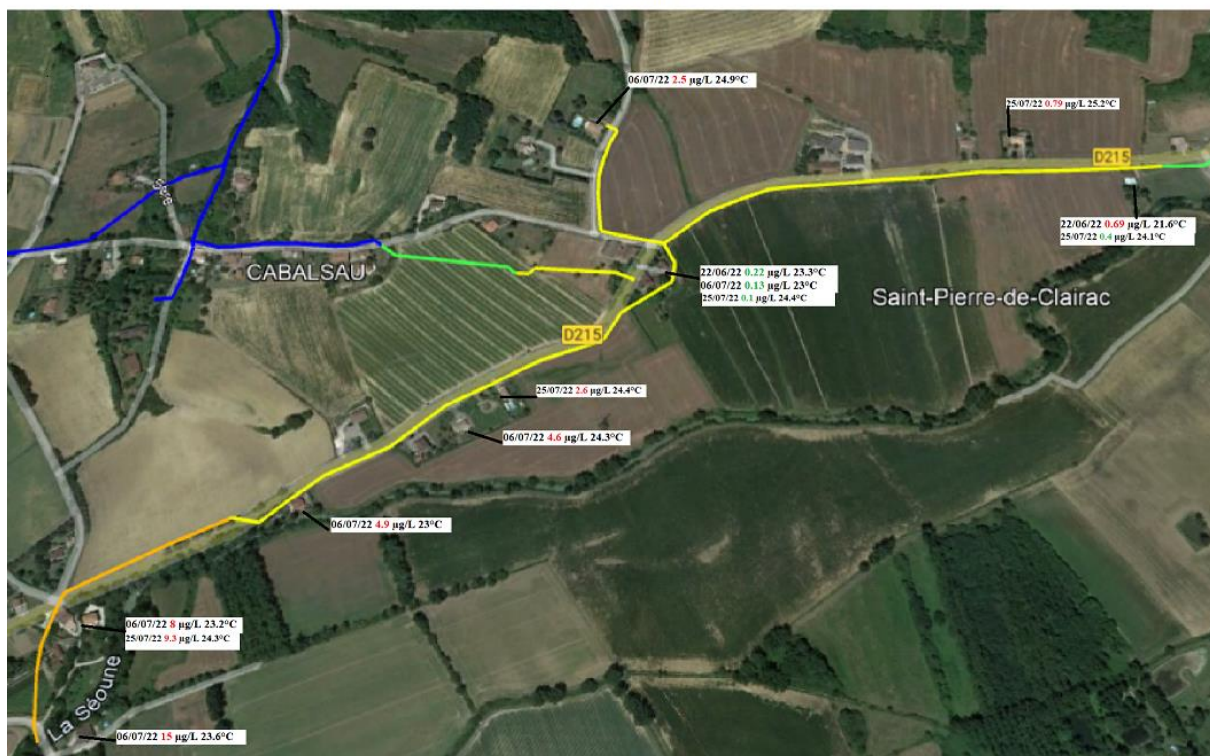
- ✓ A Saint Caprais de Lerm, sur le chemin de l'Albre des analyses ont été faites pour déterminer si les maisons en haut de la rue étaient raccordées au secteur de Combeuilhem à Castelculier qui est en restriction d'eau. Ce sont bien 2 canalisations différentes et il y a 2 habitations inhabitées en fin de réseau ce qui augmentent le temps de séjour de l'eau. Des analyses seront faites en hiver 2023 sur les habitations habitées pour déterminer la moyenne annuelle.

## St Caprais Chemin de l'Albre



- ✓ A Saint Pierre de Clairac, sur le secteur d'Auzilis, 2 maisons ont été enlevées de la restriction d'eau suite à des analyses car il s'avère qu'elles sont sur la canalisation venant de Cabalsau.

### St Pierre de Clairac Auzilis



- ✓ A Saint Pierre de Clairac, suite à la non-conformité sur le secteur de Boulet, une investigation jusqu'au secteur de Magdelaine a été commencée. Des analyses seront faites en hiver 2023 pour déterminer la moyenne annuelle sur tous les points. Une maison a été mis en restriction d'eau car les taux étaient à chaque fois élevés.

### St Pierre de Clairac Magdelaine



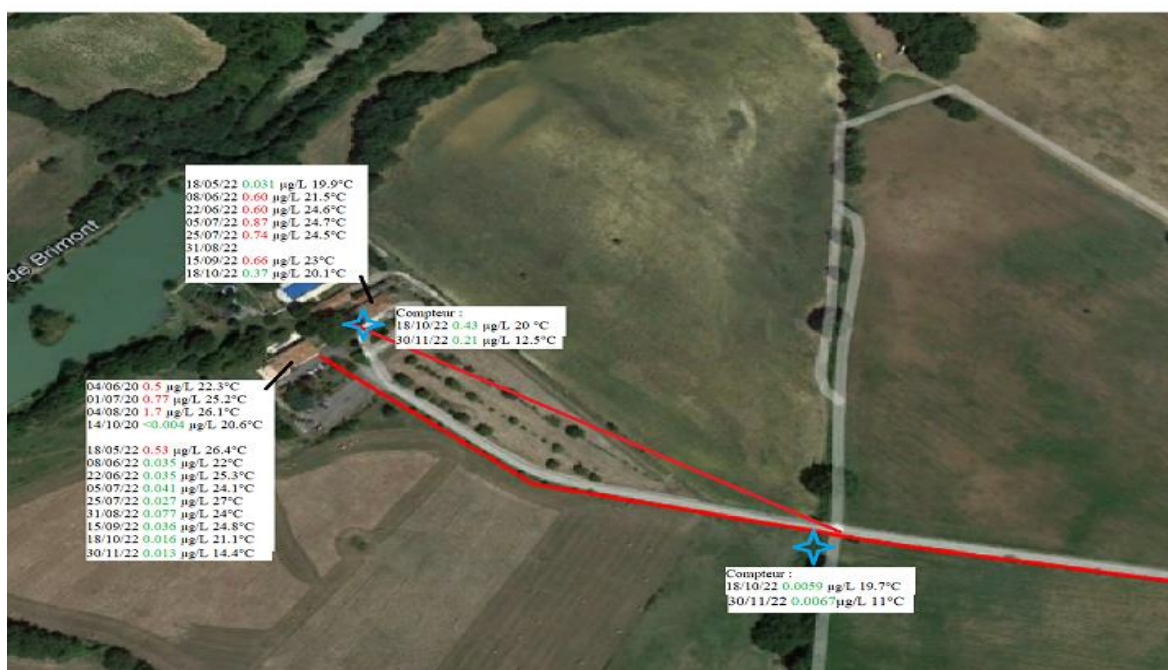
- ✓ A Bajamont, en vue du renouvellement du secteur de Moulin du Comte à Pont du casse, le secteur de Laiou/Lestaque a commencé à être investigué. Les analyses continueront en hiver 2023 pour déterminer la moyenne annuelle.

### Bajamont Lestaque/Laiou



- ✓ A Moirax, sur le secteur Peyremouic, plusieurs analyses ont été faites durant l'été sur les 2 habitations pour valider les valeurs. Les non-conformités en 2020 sur la première habitation ne sont plus d'actualité en 2022 alors que la deuxième maison est non-conforme. Après discussion avec l'ARS, ce secteur est considéré conforme à l'année.

### Moirax Peyremouic



Les volumes d'eau évacués par les purges en 2022 sont de :

	Date de suppression	Volume total 2022 (m3)
Purge auto - ASTAFFORT Cameou		
Purge auto - ASTAFFORT Usine GARDEIL	28-avr	934
Purge auto - ASTAFFORT St Jean		2897
Purge auto - ASTAFFORT Cloutas	28-avr	269
Purge auto - ASTAFFORT La Tuilerie		
Purge auto - LAYRAC Charrin	20-oct	1491
Purge auto - CUQ Rivière Andiran	13-sept	1011
Purge auto - CUQ chemin de Garenne	28-avr	860
Purge auto- CUQ Matras	13-sept	1121
Purge auto - CAUDECOSTE Au Lié		737
Purge auto - ST Hilaire de Lusignan - Domaine de Vallon		2813
Purge auto- SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN Carrerade		1105
Purge auto- SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN Fossac		2162
Purge auto - SAINT CAPRAIS DE LERM Mouly Delben		536
Purge auto - FOULAYRONNES Marmande		1326
Purge auto- Pont du Casse- Moulin du Comte		804
Purge auto- Foulayronnes - Allée de St Marty		3734
Purge auto- Boé - Rouget		1717
Purge auto- Boé- Ricoy		2255
Purge auto- Bon encontre- Féréol	23-mars	782
Purge auto- Boé-Passeligne	17-févr	98
Purge auto- Sauvagnas-Sarraude		133
Purge auto- Sauvagnas- Cazoulènes		3220
Purge auto- Castelculier-Calot		1080
Purge auto-Castelculier-Laffage		317
Purge auto-Colayrac St Cirq-Montreal	23-mars	150
Purge auto-St Caprais de Lerm-Colombet		1614



Purge auto-Bon Encontre-Plene Selve	23-mars	109
Purge auto-Bon Encontre-Tabart		3066
Purge auto-Bon Encontre-La Tuque		1151
Purge auto- Bon Encontre- Parret		132
Purge auto- Layrac-Pont de la peyre	18-nov	2129
Purge Aurto -St Caprais de Lerm- Goulpas		2345
Purge Auto - St Pierre de clairac - Boulet		3006
<b>Total en m3</b>		<b>41 104</b>

## NOUVELLE DIRECTIVE EUROPEENNE

La nouvelle Directive Européenne (UE) 2020/2184, relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, est parue au Journal Officiel de l'Union Européenne le 23 décembre 2020.

Le nouveau texte a pour objectif de promouvoir l'eau du robinet, et suit cinq axes d'évolution :

- l'**accès à l'eau potable pour tous**, en réponse à la 1<sup>ère</sup> initiative citoyenne européenne « L'eau, un droit humain »,
- l'évaluation de la **sécurité sanitaire** de l'eau, du captage au robinet, fondée sur une analyse des risques, pour repérer et traiter ces derniers de façon proactive,
- l'**actualisation** de la liste des critères à suivre pour déterminer la qualité de l'eau, basé sur un partenariat avec l'OMS pour la mise à jour des paramètres et des valeurs paramétriques,
- l'**harmonisation** entre les Etats membres des dispositions des matériaux en contact avec l'eau potable,
- le renforcement de la **transparence** pour les consommateurs en ce qui concerne la qualité et la fourniture de l'eau potable, afin d'améliorer la confiance dans l'eau du robinet.

En particulier, l'**article 4.3**, dédié à la maîtrise des pertes en eau, demande aux Etats membres d'évaluer les niveaux de fuite d'eau sur leur territoire, pour les services >10 000 m<sup>3</sup>/j ou >50 000 habitants. D'ici 2028, la Commission européenne fixera un seuil au-delà duquel un plan d'actions de réduction des fuites sera nécessaire.

L'**article 5** et les annexes I (A, B, C et D) dressent la liste des nouveaux paramètres entrant dans le contrôle de la qualité d'eau, et de ceux dont la valeur paramétrique a été révisée :

Evolution	Paramètres	Limites de qualité
<b>Nouveaux paramètres</b>	Chlorates	0,25 mg/l
	Chlorites	0,25 mg/l
	Bisphénol A	2,5 µg/l
	AHA (sommés de 5)	60 µg/l
	Uranium chimique	30 µg/l
	Microcystines LR	1 µg/l
	PFAS (somme de 20)	0,1 µg/l
	Total PFAS	0,5 µg/l
<b>Relèvement de la limite de qualité</b>	Antimoine	10 µg/l
	Bore	1,5 mg/l
	Sélénium	20 µg/l
<b>Evolution</b>	<b>Paramètres</b>	<b>Limites de qualité</b>
<b>Abaissement de la limite de qualité</b>	Chrome	25 µg/l
	Plomb	5 µg/l

Une précision est également apportée quant à la notion de pertinence des métabolites de pesticides.

**Les articles 7 à 10** décrivent la gestion de la sécurité sanitaire assurée par la mise en place d'un **Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)** :

- l'article 7 fait une présentation de l'approche globale, de la ressource jusqu'au robinet, fondée sur l'évaluation et la gestion des risques. Il introduit également les délais obligatoires de mise en œuvre : de 4,5 ans à 6 ans, en fonction de la taille du service et sous la responsabilité de la PRPDE. Une révision doit être réalisée autant que nécessaire, sans dépasser un délai de 6 ans.

- l'article 8, déclinaison du PGSSE au niveau de la ressource : recensement des points de captage, recensement des dangers et des sources de pollution, surveillance des paramètres pertinents pour les dangers et les sources de pollution recensée.

- l'article 9, déclinaison du PGSSE au niveau de la production et de la distribution : évaluation des risques liés à l'approvisionnement.

- l'article 10 déclinaison du PGSSE au niveau des réseaux privés : évaluation des risques liés à la distribution domestique, aux produits et matériaux en contact avec l'eau potable, et surveillance des paramètres plomb et Légionnelles.

**L'article 11** fixe et uniformise à l'échelle européenne, les principes applicables et les exigences minimales pour les matériaux en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.

**L'article 13** encadre le suivi de la qualité de l'eau par votre opérateur, avec notamment la référence de qualité de la turbidité en sortie de traitement fixée à 0,3 NFU dans 95% des échantillons.

**L'article 15** maintient le principe des dérogations pour encadrer certaines non-conformités mais le limite à certaines situations et n'autorise qu'un seul renouvellement (3 + 3 ans au maximum).

**L'article 16** a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales. Les Etats membres sont ainsi enjoins à prendre des mesures pour garantir l'accès à l'eau, en particulier pour les populations vulnérables,

Enfin, **l'article 17** vise **améliorer la confiance** du consommateur en l'eau du robinet et sa connaissance de ses consommations avec la diffusion régulière d'une information complète de l'eau potable distribuée (qualité, prix, volume, méthode de production ...)

L'Etat Français dispose de deux ans pour transposer la Directive Européenne dans la réglementation nationale, à l'exception des nouveaux paramètres (+ 3 ans) et de la mise en œuvre des premiers PGSSE (+ 4,5 à 6 ans).

SAUR anticipe d'ores et déjà les futures évolutions réglementaires. En particulier, SAUR pourra être votre partenaire et vous accompagner pour la mise en place de votre PGSSE.

# METABOLITES DE PESTICIDES

## L'EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION

La présence de métabolites de pesticide dans les ressources en eau et dans l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) est liée principalement à la dégradation de leur substance mère conduisant à leur formation dans l'environnement.

La notion de **pertinence** d'un métabolite de pesticide repose sur un objectif de protection de la santé associée à la consommation d'eau.

La nouvelle Directive Européenne 2020/2184 précise qu'un « métabolite de pesticide est jugé pertinent pour les eaux destinées à la consommation humaine s'il y a lieu de considérer qu'il possède des propriétés intrinsèques comparables à celles de la substance mère en ce qui concerne son activité cible pesticide ou qu'il fait peser (par lui-même ou par ses produits de transformation) un risque sanitaire pour les consommateurs ».

L'ANSES apporte une définition similaire dans son avis du 30 janvier 2019.

Dans son instruction du 18 décembre 2020, la **Direction Générale de la Santé** classe les métabolites de pesticides de la manière suivante :

- métabolites pertinents, auxquels est associée la limite de qualité réglementaire dans l'EDCH de 0,1 µg/l,
- métabolites non pertinents, auxquels est associée la valeur de vigilance dans l'EDCH de 0,9 µg/l,
- métabolites dont la pertinence n'a pas été caractérisée, auxquels est associée la limite de qualité réglementaire dans l'EDCH de 0,1 µg/l.

**Le jugement de la pertinence d'un métabolite relève exclusivement de la compétence de l'ANSES.**

Ainsi, dans son dernier avis du 14 janvier 2021, L'ANSES a établi la pertinence des métolachlores ESA et NOA, et la non-pertinence du métolachlore OXA.

## FACE AUX METABOLITES : LE CARBOPLUS® DE SAUR, VERITABLE BARRIERE CONTRE LES MICROPOLLUANTS

SAUR a développé le procédé **CarboPlus®**, qui permet d'éliminer un très large spectre de micropolluants dans l'eau, dont les métabolites de pesticides, à un coût maîtrisé.

Le CarboPlus est un réacteur à lit de Charbon Actif fluidisé à renouvellement continu, qui offre les avantages suivants :

- une **efficacité élevée et constante** grâce au renouvellement continu du charbon actif et à la masse importante de charbon actif en contact avec l'eau
- Procédé **compact**, qui permet son intégration facile dans une usine existante
- Investissement **pérenne** : technologie évolutive pouvant s'adapter aux variations de pollutions et aux évolutions réglementaires en matière de micropolluants.

SAUR dispose également d'un « **Observatoire des pesticides et de leurs métabolites** », qui permet le suivi de ces molécules, détectées dans les ressources et dans les EDCH des exploitations gérées par SAUR ou non.

Grâce à cet observatoire, nos Experts ont accès également la liste des pesticides vendus à l'échelle de chaque département. Ils peuvent connaître également la tendance des détections et essayer de prédire les substances qui poseront problèmes demain pour les **tester** sur nos procédés de traitement, **cibler** les campagnes de mesures et être ainsi **en amont de vos besoins**.

## NITRATES

La Commission Européenne a récemment mis en demeure la France en raison des quantités excessives de nitrates dans l'eau potable distribuée (> 50 mg/l).

La présence des nitrates dans les eaux est due :

- à leur présence naturelle dans l'environnement,
- à une contamination de la ressource en eau par des activités humaines .

En cas de pollution de votre ressource par les nitrates, SAUR peut vous accompagner pour trouver la solution technique la mieux adaptée à votre situation :

- Filtration biologique, avec le **Bionitracycle**®,
- Résines échangeuses d'ions, avec le **Nitracylce**®,

## MANGANESE

Le manganèse ne présente pas de risques sanitaires mais peut être à l'origine des nuisances suivantes :

- la dégradation des propriétés organoleptiques de l'eau : goût « métallique » et coloration de l'eau ;
- le développement de micro-organismes dans les réseaux de distribution ;
- la formation de dépôt dans les réseaux de distribution avec risque de relargage ultérieur et remise en suspension de manganèse particulaire dans l'eau (taches noires sur le linge).

Dans son avis du 7 septembre 2020 relatif à la présence de manganèse dans l'EDCH, l'ANSES rappelle les conclusions et recommandations formulées dans son avis du 20 avril 2018 :

- une valeur sanitaire maximale de 60 µg/l pour le manganèse dans l'EDCH est proposée ;
- la référence de qualité actuelle de 50 µg/l pallie le risque des nuisances évoquées ci-dessous.

En cas de présence excessive de manganèse dans votre ressource, nos experts sauront être force de proposition : mise en œuvre d'une oxydation au permanganate de potassium, filtration sur dioxyde de manganèse ...

## CVM

Le chlorure de vinyle monomère est un produit chimique strictement synthétique, dont la présence dans l'eau de consommation est principalement liée à sa migration à partir de conduites en PVC posées avant 1980 sur les réseaux de distribution.

Outre la nature et l'ancienneté de la conduite, deux facteurs favorisent son relargage dans l'eau : le temps de contact de l'eau dans la conduite et sa température.

En avril 2020, une **nouvelle instruction de la DGS** est parue, avec comme évolutions majeures :

- **Votre collectivité**, en tant que la PRPDE et Maître d'ouvrage, devient responsable de la gestion de la problématique CVM, en raison de votre connaissance du réseau et votre obligation à veiller à la qualité sanitaire de l'eau distribuée.

- Un **diagnostic CVM** doit être mené sur l'ensemble des conduites à risque (évalué en fonction de la nature de la conduite, de sa date de pose et du temps de contact de l'eau) avec la mise en place d'un plan pluriannuel de réalisation des campagnes d'analyses.

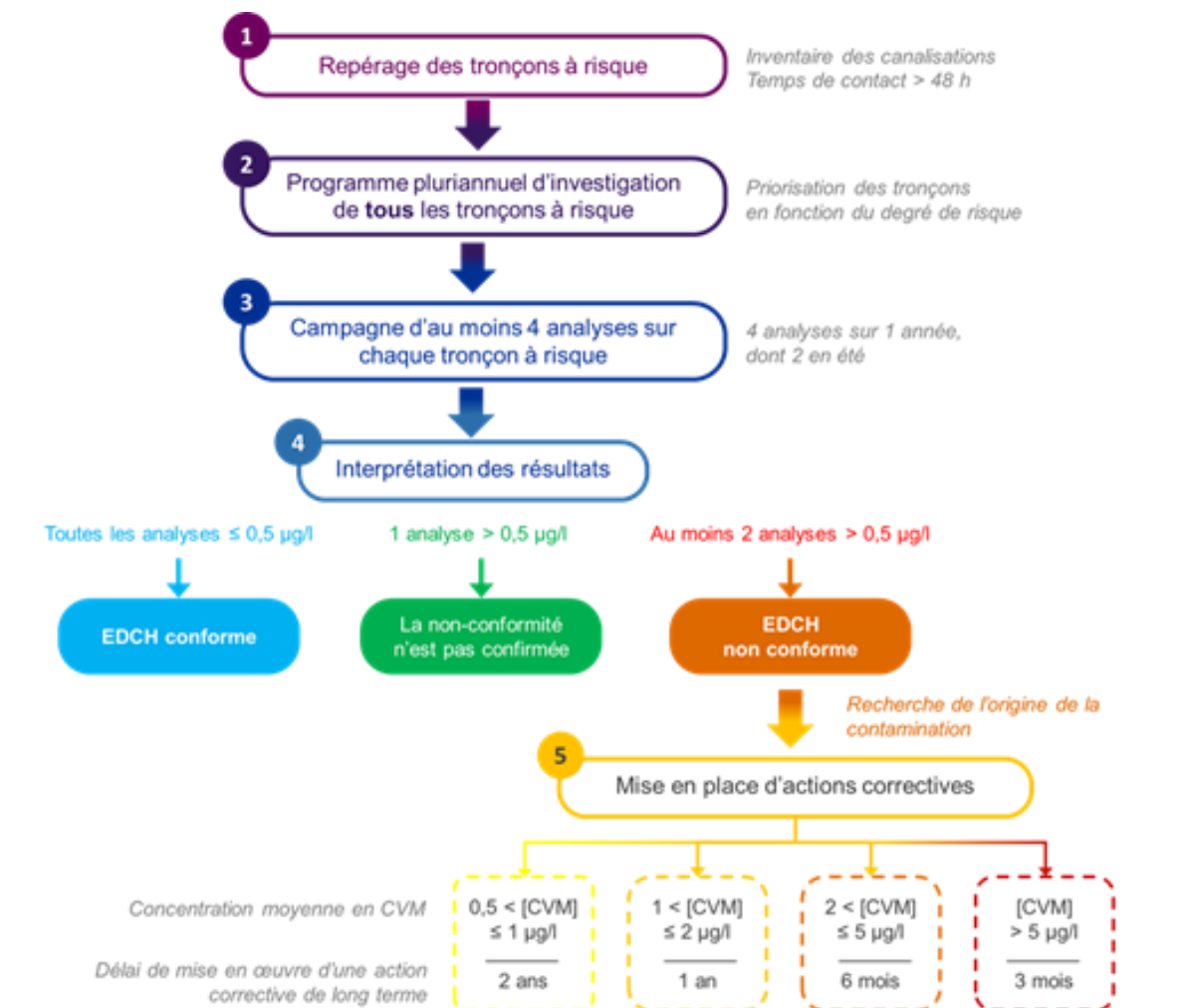
- En cas de non-conformité confirmée ( $> 0,5 \mu\text{g/l}$ ), le délai de mise en œuvre d'actions correctives **pérennes** dépend de la concentration en CVM : entre 3 mois (cas les plus critiques) et 2 ans.

SAUR se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche :

- **Modélisation hydraulique** des réseaux pour connaître les temps de contact
- Mise en place d'un **programme pluriannuel** d'échantillonnage et réalisation des campagnes d'analyses
- **Proposition** d'actions correctives

De plus, Saur mène en 2021 une **expérimentation** sur des territoires pilotes avec une solution de traitement individuel, la **carafe aérente**, qui offrirait en cas de situation de crise CVM :

- une alternative à la distribution d'eau en bouteille,
- une substitution aux purges de réseau, très consommatrices d'eau.





# LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

## DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
<b>PARTIE A</b>			
<b>Plan du réseau</b>			
Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	VP.236	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	VP.237	OUI	5
<b>Total Partie A :</b>		<b>15</b>	
<b>PARTIE B</b>			
<b>Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage</b>			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
<b>Informations structurelles</b>			
Linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (kml)		1 546,587	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		1 563,634	
<b>Connaissance de l'âge des canalisations</b>			
Linéaire de réseau eau potable avec période de pose renseignée au 31/12 (kml)	VP.241	93,9%	14
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		1 467,998	
Linéaire de réseau eau potable au 31/12 (kml)		1 563,634	
<b>Total Partie B :</b>		<b>29</b>	
<b>PARTIE C</b>			
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	VP.242	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.243	OUI	10
Localisation des branchements du réseau d'eau potable	VP.244	OUI	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	VP.245	OUI	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	VP.246	OUI	10
Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	VP.247	OUI	10
<b>Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations</b>			
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable	VP.248	OUI	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable		OUI	
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	VP.249	OUI	5
<b>Total Partie C :</b>		<b>75</b>	
<b>VALEUR DE L'INDICE</b>		<b>119</b>	



**P108.3** : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection
FORAGE DE LALANDE	AGEN	09024X0022	22/10/2007	0,80
FORAGE DE ROUQUET 1		09023X0016	22/10/2007	0,80
FORAGE DE ROUQUET 2		09023X0017	22/10/2007	0,80
PRISE D'EAU DE LA CAPELETTE			31/01/2017	0,80
PRISE D'EAU DE ROUQUET			31/01/2017	0,80
FORAGE DE BRAX	BRAX	09023X0018	05/02/1997	1,00
PRISE D'EAU DE SIVOIZAC	PASSAGE (LE)		31/01/2017	0,80
FORAGE DE SERIGNAC	ERIGNAC-SUR-GARONN	09022X0009	05/02/1997	1,00



**LES  
INTERVENTIONS  
REALISEES**  
Préserver et moderniser votre patrimoine

## LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

### Les nettoyages de réservoirs

Commune	Site	Ouvrage	Date de lavage
Agen	Forage d'Agén Lalande	Forage d'Agén Lalande	22/03/22
AGEN	Reprise d'Agén Gaillard	Reprise d'Agén Gaillard	16/11/22
AGEN	Réservoir d'Agén Barleté	Réservoir d'Agén Barleté	23/09/22
AGEN	Réservoir d'Agén Carmes	Réservoir d'Agén Carmes	22/09/22
AGEN	Réservoir d'Agén Hermitage	Réservoir d'Agén Hermitage	19/09/22
Agen	Réservoir d'Agén Jaurès CTM	Réservoir d'Agén Jaurès CTM	03/03/22
Agen	Réservoir d'Agén Prouchet	Réservoir Agén Prouchet cuve 1	24/03/22
AGEN	Réservoir d'Agén Prouchet	Réservoir d'Agén Prouchet	17/06/22
Agen	Réservoir d'Agén Prouchet	Réservoir d'Agén Prouchet cuve 2	25/03/22
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Ozone	26/01/22
AGEN	Station d'Agén Lacapelette	Stockage Eau Filtrée	14/04/22
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Station d'Agén Rouquet	23/09/22
AUBIAC	Réservoir d'Aubiach Aurion	Réservoir d'Aubiach Aurion	15/06/22
BAJAMONT	Réservoir de Bajamont Serres	Réservoir de Bajamont Serres	12/05/22
BOE	Station d'Agén Lacapelette	Bâche eau traitée 1	19/04/22
BOE	Station d'Agén Lacapelette	Bâche eau traitée 2	19/04/22
BOE	Station d'Agén Lacapelette	Station d'Agén Lacapelette	12/05/22
BOE	Station d'Agén Lacapelette	Station d'Agén Lacapelette	18/11/22
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	14/04/22
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	10/05/22
BON ENCONTRE	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	09/05/22
BON ENCONTRE	Réservoir Bon Encontre Lalande	Réservoir Bon Encontre Lalande	13/05/22
BON ENCONTRE	Réservoir Bon Encontre Lalande	Réservoir Bon Encontre Lalande	13/05/22
BON ENCONTRE	Réservoir de Bon-Encontre Darel	Réservoir de Bon Encontre Darel cuve intérieure	15/04/22
BON ENCONTRE	Réservoir de Bon-Encontre Darel	Réservoir de Bon-Encontre Darel	09/05/22
BON ENCONTRE	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue	15/06/22
Castelculier	Réservoir de Castelculier la Souque	Réservoir de Castelculier la Souque	02/03/22
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	13/01/22
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	11/01/22
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village N°2	25/01/22
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Village Bas Service	Réservoir de Colayrac St Cirq Bas Village Service N°1	25/01/22
Estillac	Réservoir d'Estillac le Buscon	Réservoir Estillac le Buscon nouvelle cuve	02/03/22
FOULAYRONNES	Reprise Foulayronnes Corne	Reprise Foulayronnes Corne	16/06/22
FOULAYRONNES	Réservoir de Foulayronnes Artigues	Réservoir de Foulayronnes Artigues	13/06/22
FOULAYRONNES	Réservoir de Foulayronnes Artigues	Réservoir de Foulayronnes Artigues	12/04/22
Foulayronnes	Réservoir de Foulayronnes Tuquet	Réservoir de Foulayronnes Tuquet	04/03/22
LAPLUME	Réservoir de Laplume	Réservoir de Laplume	17/11/22
LAYRAC	Réservoir de Layrac Sempot	Réservoir de Layrac Sempot	14/06/22
LAYRAC	Réservoir de Layrac Sempot	Réservoir de Layrac Sempot	14/06/22
LE PASSAGE	Réservoir du Passage Ganet	Réservoir du Passage Ganet	15/11/22

Commune	Site	Ouvrage	Date de lavage
LE PASSAGE	Réservoir du Passage Ganet	Réservoir du Passage Ganet	16/11/22
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac	Station du Passage Sivoizac	14/11/22
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac	Station du Passage Sivoizac	21/09/22
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac	Station du Passage Sivoizac	14/04/22
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Bâche eau Traitée extérieure Station du Passage Sivoizac	11/04/22
Saint-Caprais-de-Lerm	Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	11/01/22
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Réservoir St Hilaire de Lusignan Dessin	Réservoir St Hilaire de Lusignan Dessin	27/01/22
SERIGNAC SUR GARONNE	Réservoir de Sérignac St Exupéry	Réservoir de Sérignac St Exupéry	10/05/22
SERIGNAC SUR GARONNE	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Bâche eau Traitée Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	19/09/22
ST PIERRE DE CLAIRAC	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	21/09/22
ST PIERRE DE CLAIRAC	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	23/09/22

### Synthèse des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Agen	25
ASTAFFORT	16
AUBIAC	4
Bajamont	6
BOE	5
Boé	1
BON ENCONTRE	19
Bon-Encontre	7
BRAX	4
CASTELCULIER	9
CAUDECOSTE	6
COLAYRAC ST CIRQ	13
Colayrac-Saint-Cirq	8
Cuq	5
ESTILLAC	12
FALS	6
FOULAYRONNES	18
Lafox	2
Laplume	16
LAYRAC	22
LE PASSAGE	14
MARMONT PACHAS	3
MOIRAX	15
PONT DU CASSE	8
Pont-du-Casse	2
ROQUEFORT	1
Saint-Caprais-de-Lerm	1
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	1
Saint-Hilaire-de-Lusignan	2

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Saint-Pierre-de-Clairac	2
SAUVAGNAS	6
SAUVETERRE ST DENIS	1
SERIGNAC SUR GARONNE	6
ST CAPRAIS DE LERM	8
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	10
ST PIERRE DE CLAIRAC	10
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	7
<b>Total</b>	<b>301</b>

### Détails des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
Agen	Fonte	80	16/01/22	5 Rue du Docteur-Labat,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Fonte	100	11/02/22	54 Boulevard Edouard Lacour,47000,Agen
Agen	Fonte	200	11/02/22	289 Rue Pierre Paul de Riquet,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Fonte	60	04/03/22	135 Boulevard de la Liberté,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Fonte	400	29/03/22	240 Rue de Rodrigues,47001,47000,Agen,FRANCE
AGEN	Fonte	60	23/05/22	274 Rue de Pompeyrie 47000 Agen France
AGEN	Fonte	60	24/05/22	3 Impasse des Castors 47000 Agen France
AGEN	Fonte	200	17/06/22	9 Rue Naissant 47000 Agen France
AGEN	Fonte	200	11/07/22	1 Rue Jean Macé 47000 Agen France
AGEN	Fonte	250	22/07/22	1360 Avenue de Gaillard 47000 Agen France
AGEN	Fonte	60	26/07/22	13 Rue Marceau 47000 Agen France
AGEN	Polyéthylène	32	27/07/22	897 Avenue de Gaillard 47000 Agen France
AGEN	Fonte	80	22/08/22	100bis Avenue Georges Delpech 47000 Agen France
AGEN	Fonte	100	30/08/22	88 Boulevard Edouard Lacour 47000 Agen France
AGEN	Fonte	60	13/09/22	274 Rue de Pompeyrie 47000 Agen France
AGEN	Fonte	100	16/09/22	11 Rue Frédéric Mistral 47000 Agen France
AGEN	Fonte	100	21/09/22	Rue Roques 47000 Agen France
AGEN	Fonte	200	26/09/22	1 Rue Blaise de Monluc 47000 Agen France
AGEN	Fonte	125	27/09/22	46 Rue Ernest Sarrou 47000 Agen France
AGEN	Fonte	60	06/10/22	8 Impasse Monplaisir 47000 Agen France
AGEN	Fonte	125	11/10/22	545 Avenue de VÃ©rone 47000 Agen France
AGEN	Fonte	100	06/12/22	577 Avenue Léon Blum 47000 Agen France
AGEN	Fonte	125	08/12/22	1597 Avenue de Stalingrad 47000 Agen France
AGEN	Fonte	200	17/12/22	92 Avenue Jean Jaurès 47000 Agen France
AGEN	Fonte	100	30/12/22	82 Avenue Michelet 47000 Agen France
Astaffort	Pvc	63	03/01/22	3548 Route de Fals,47015,47220,Astaffort
Astaffort	Fonte	60	27/01/22	31 Boulevard des Rondes,47015,47220,Astaffort,FRANCE
Astaffort	Pvc	63	08/02/22	1905 Route de Cuq,47015,47220,Astaffort,FRANCE
Astaffort	Pvc	90	28/03/22	300 Impasse de Pesquide,47015,47220,Astaffort,FRANCE
ASTAFFORT	Fonte	60	30/05/22	Petit Coussoulet 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	32	02/06/22	Chemin de la Croix de la Couartère 47220 Astaffort France

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
ASTAFFORT	Pvc	40	10/06/22	699 Larrouquet 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	75	17/08/22	1960 route de fals 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	40	31/08/22	48 Chemin de la Sablière 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	63	07/09/22	170 chemin de tanon 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	40	03/10/22	3548 route de fals 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	40	02/12/22	683 La Caouartère 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	50	20/12/22	2 Lotissement la Tuine 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Polyéthylène	63	21/12/22	91 Chemin du Bilain 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	63	22/12/22	3673 Route de Laplume 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Pvc	40	29/12/22	2441 route de lecture 47220 Astaffort France
AUBIAC	Pvc	125	26/04/22	8 Chemin Hameau de Beret 47310 Aubiac France
AUBIAC	Pvc	40	11/10/22	0 47310 AUBIAC France
AUBIAC	Pvc	40	11/10/22	23 Chemin de Duran 47310 Aubiac France
AUBIAC	Pvc	40	26/12/22	4 Côte des Moulins 47310 Aubiac France
Bajamont	Pvc	75	18/02/22	626 Côte de Pépelat,47019,47480,Bajamont,FRANCE
BAJAMONT	Pvc	40	23/05/22	Cheminement de Preceptis 47480 Bajamont France
BAJAMONT	Pvc	40	10/06/22	428 Route du Château de Bajamont 47480 Bajamont France
BAJAMONT	Pvc	50	18/07/22	2347 Route de Cahors 47480 Bajamont France
BAJAMONT	Pvc	63	28/10/22	585 Chemin de Vignet 47480 Bajamont France
BAJAMONT	Pvc	50	31/10/22	2618 Route de Cahors 47480 Bajamont France
BOE	Fonte	150	28/04/22	312 Allee de Jonquieres 47550 Boé France
BOE	Fonte	150	08/06/22	1763 Rue de la Gare 47550 Boé France
BOE	Fonte	100	07/11/22	900 Av Dr Jean Nogues 47550 Boé France
BOE	Fonte	200	10/12/22	81 Rue du Docteur Louis Brocq 47550 Boé France
BOE	Fonte	200	13/12/22	81 Rue du Docteur Louis Brocq 47550 Boé France
Boé	Polyéthylène	50	03/01/22	1676 Av Dr Jean Nogues,47031,47550,Boé
BON ENCONTRE	Fonte	100	18/05/22	2 R Croix-Belle,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	-	-	27/06/22	90 Route de Chantilly 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	100	20/08/22	1367 Rte de Sainte-Radegonde 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	100	20/08/22	1420 Rte de Sainte-Radegonde 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	125	24/08/22	805 Laille 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	125	12/09/22	18bis Rue Pasteur 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	-	-	17/09/22	409 Chemin de Mayne Del Prat 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	-	-	19/09/22	20 Avenue Anatole France 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Pvc	125	24/09/22	2900 Route de pécau 47240 Bon-Encontre France

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
BON ENCONTRE	Fonte	100	04/10/22	547 Route de Sabatery 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Pvc	63	08/10/22	21bis Rue Roger Martin du Gard 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Pvc	75	14/11/22	1781 Route de Cassou 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Polyéthylène	50	18/11/22	530 Route de Faget 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	-	-	11/12/22	Chemin du Cantou 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Pvc	90	15/12/22	6 Rue Henri IV 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	100	18/12/22	940 Toulza 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	100	20/12/22	940 Toulza 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	100	22/12/22	1237 Rte de Sainte-Radegonde 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Fonte	100	23/12/22	904 Route de Darel 47240 Bon-Encontre France
Bon-Encontre	Fonte	100	02/02/22	77 Route de Faget,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	Fonte	125	08/02/22	2 Rue Pasteur,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	Pvc	75	16/02/22	2215 Route de Cassou,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	Fonte	150	23/02/22	14 Rue Diderot,47032,47240,Bon-Encontre
Bon-Encontre	Polyéthylène	32	24/02/22	2523 Route de Cassou,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	Polyéthylène	32	24/02/22	2523 Route de Cassou,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	Fonte	150	04/04/22	Chemin du Toulza,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Brax	Fonte	150	04/03/22	47 Chemin de Carabin,47040,47310,Brax,FRANCE
BRAX	Pvc	90	08/07/22	1bis Chemin de Lamothe 47310 Brax France
BRAX	Pvc	75	17/08/22	6 Rue du Levant 47310 Brax France
BRAX	Fonte	100	22/09/22	65 Chemin de la Chapelle 47310 Brax France
Castelculier	Pvc	40	19/02/22	952 Route de Ralité,47051,47240,Castelculier,FRANCE
CASTELCULIER	Pvc	32	16/05/22	1027 Route du Vieux Bourg 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Polyéthylène	50	02/06/22	602 Route du Vieux Bourg 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Polyéthylène	50	02/06/22	324 Route du Vieux Bourg 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Polyéthylène	50	06/07/22	952 Route de Ralité 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Polyéthylène	32	07/07/22	231 Route de Cabalsaut 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Fonte	60	01/08/22	7 Route du Bois Joly 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Fonte	60	28/09/22	890 Chemin du Pech de Ferrou 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Pvc	50	30/09/22	2326 Route de Lamarque 47240 Castelculier France
Caudecoste	Pvc	63	15/03/22	366 Route de Muret,47060,47220,Caudecoste,FRANCE

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
CAUDECOSTE	Pvc	63	30/05/22	Route des Pommiers 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	Fonte	80	24/07/22	39 Route de Bruilhois 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	Fonte	80	20/08/22	367 Route de Saint Sixte 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	Pvc	50	24/09/22	225 Naba 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	Pvc	110	03/11/22	5 Lotissement Beaujardin 2 47220 Caudecoste France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	40	23/05/22	1196 Route de Redon 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	75	09/07/22	195 Route de Chadois 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	75	19/07/22	242 Allée de Sartre 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	40	02/08/22	921 Tourtarel 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Fonte	150	23/08/22	421 route de Saint Cirq 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Fonte	125	26/08/22	1418 avenue de la Libération 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Fonte	80	28/09/22	383 Vieille Côte de Monbran 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	50	26/10/22	515 chemin de Barreau 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	32	27/10/22	457 chemin de Peleguignon 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	50	03/11/22	515 chemin de Barreau 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Fonte	60	02/12/22	234 route de Carrère de Garonne 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	40	14/12/22	270 chemin de Peleguignon 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Pvc	32	28/12/22	728 route de Labarthe 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	60	22/01/22	582 Route de Prayssas,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	60	27/01/22	541 Route de Prayssas,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	125	28/01/22	2860 Route de Laugnac,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Pvc	40	31/01/22	921 Tourtarel,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	100	08/02/22	399 Côte de Lamoure,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	125	15/03/22	2860 Route de Laugnac,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	125	15/03/22	3433 Route de Laugnac,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE



Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
Colayrac-Saint-Cirq	Fonte	150	18/03/22	654 Route de Saint Cirq,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Cuq	Pvc	50	14/03/22	0,47076,47220,CUQ,FRANCE
CUQ	Fonte	100	08/07/22	43 Campiac 47220 Cuq France
CUQ	Pvc	50	21/07/22	3396 Route de l'Occitanie 47220 Cuq France
CUQ	Pvc	50	27/10/22	125 Chemin de Séourin 47220 Cuq France
CUQ	Pvc	50	02/12/22	840 Route du Lavoir 47220 Cuq France
Estillac	Pvc	110	04/03/22	1 Route des Nauzes,47225,47310,Roquefort,FRANCE
Estillac	Pvc	110	15/03/22	43ter Route de Nérac,47201,47520,Le Passage,FRANCE
ESTILLAC	Fonte	100	04/06/22	13 Che du Chateau 47310 Estillac France
ESTILLAC	Pvc	50	15/07/22	43a Rue du Sartre 47310 Estillac France
ESTILLAC	Fonte	60	03/08/22	5 Che du Puits de Carrere 47310 Estillac France
ESTILLAC	Fonte	100	08/09/22	5 Che du Chateau 47310 Estillac France
ESTILLAC	Fonte	150	21/09/22	27 Che Champs de Lassalle 47310 Estillac France
ESTILLAC	Fonte	60	17/10/22	25 Che de Perroutis 47310 Estillac France
ESTILLAC	Pvc	50	22/10/22	3 Che de Borde-Basse 47310 Estillac France
ESTILLAC	Fonte	100	08/11/22	5 Che du Chateau 47310 Estillac France
ESTILLAC	Fonte	60	23/11/22	13 Che du Chateau 47310 Estillac France
ESTILLAC	Pvc	32	27/12/22	38 Che de Borde-Basse 47310 Estillac France
FALS	Fonte	125	27/04/22	596 Route du Château d'Eau 47220 Fals France
FALS	Pvc	32	27/06/22	758 Chemin de Coularot 47220 Fals France
FALS	Pvc	110	12/08/22	30 Poutounots 47220 Fals France
FALS	Pvc	110	25/08/22	30 Poutounots 47220 Fals France
FALS	Fonte	125	10/10/22	3 Rue Aramis Corne 47220 Fals France
FALS	Pvc	110	20/10/22	0 47220 FALS France
Foulayronnes	Pvc	63	14/01/22	0,47100,47510,FOULAYRONNES,FRANCE
Foulayronnes	Pvc	40	27/01/22	4 Hameau de Cayssat,47100,47510,Foulayronnes
Foulayronnes	Pvc	40	16/02/22	801 Route de Laborie,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	Pvc	50	25/02/22	1 Allée Pierre et Marie Curie,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	Fonte	125	11/03/22	0,47100,47510,FOULAYRONNES,FRANCE
Foulayronnes	Pvc	40	17/03/22	0,47100,47510,FOULAYRONNES,FRANCE
FOULAYRONNES	Polyéthylène	40	03/05/22	893 Route de la Mothe 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Fonte	100	25/05/22	87bis Avenue du Caoulet 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Pvc	40	25/06/22	18 Chemin de Bataille 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Pvc	40	05/08/22	4 Allee de la Tuquette 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Pvc	40	24/08/22	18 Chemin de Bataille 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Fonte	60	16/09/22	11 Rue de la Grande Muraille 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Polyéthylène	40	17/10/22	1716 Route de Lacaussade 47510 Foulayronnes France

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
FOULAYRONNES	Pvc	40	28/11/22	1380 Route de Ridounel 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Fonte	100	29/11/22	3551 Avenue du Vallon de Vérone 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Fonte	100	05/12/22	70 Avenue du Caoulet 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Fonte	200	09/12/22	3820 Route du Moulin d'Arasse 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	-	-	27/12/22	14 Rue des Fleurs 47510 Foulayronnes France
Lafox	Polyéthylène	40	28/01/22	919 Route de la Gare,47128,47240,Lafox,FRANCE
LAFOX	Pvc	50	20/09/22	25 Allée du Verger 47240 Lafox France
Laplume	Fonte	60	18/01/22	53 Place Emmanuel Labat,47137,47310,Laplume
Laplume	Pvc	40	18/02/22	38 Route de la Romieu,47137,47310,Laplume,FRANCE
Laplume	Pvc	32	01/03/22	359 Chemin de Tuco,47137,47310,Laplume,FRANCE
LAPLUME	Fonte	150	22/04/22	2513 Route de Condom 47310 Laplume France
LAPLUME	Fonte	150	24/05/22	2421 Route du Saumont 47310 Laplume France
LAPLUME	Pvc	40	30/05/22	20 Chemin au Carme 47310 Laplume France
LAPLUME	Pvc	32	01/07/22	Chemin de Chory 47310 Laplume France
LAPLUME	Pvc	32	08/07/22	2450 Route d'Agen 47310 Laplume France
LAPLUME	Polyéthylène	40	16/07/22	748 Route de St Vincent 47310 Laplume France
LAPLUME	Pvc	110	05/08/22	317 Mesturet 47310 Laplume France
LAPLUME	Pvc	75	01/09/22	189 Chemin des Anges 47310 Laplume France
LAPLUME	Fonte	100	14/09/22	12 Route d'Agen 47310 Laplume France
LAPLUME	Fonte	100	20/09/22	12 Route d'Agen 47310 Laplume France
LAPLUME	Pvc	40	20/10/22	Chemin de La Gouarde 47310 Laplume France
LAPLUME	Pvc	32	01/12/22	359 Chemin de Tuco 47310 Laplume France
LAPLUME	Fonte	80	20/12/22	142 Route d'Agen 47310 Laplume France
Layrac	Fonte	60	18/01/22	0,47145,47390,LAYRAC,FRANCE
Layrac	Fonte	60	19/01/22	0,47145,47390,LAYRAC,FRANCE
Layrac	Fonte	60	22/01/22	0,47145,47390,LAYRAC,FRANCE
Layrac	Fonte	60	15/02/22	296 Route d'Agen,47145,47390,Layrac,FRANCE
Layrac	Pvc	50	21/02/22	0,47145,47390,LAYRAC,FRANCE
LAYRAC	Pvc	150	20/05/22	52 Route des Trouillés 47390 Layrac France
LAYRAC	Fonte	200	04/08/22	3060 Route de Caudecoste 47390 Layrac France
LAYRAC	Polyéthylène	50	05/08/22	1081 L'Olivier 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	50	31/08/22	Route de LARROC 47390 Layrac France
LAYRAC	Fonte	40	02/09/22	814 Au Moulin 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	110	22/09/22	322 Chemin de CAILLAVA 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	50	03/10/22	647 Route de CAVAGNAC 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	63	04/10/22	0 47390 LAYRAC France
LAYRAC	Fonte	125	18/10/22	1088 Le Brouchoua 47390 Layrac France

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
LAYRAC	Fonte	60	07/11/22	260 Chemin de SEMPOT 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	32	10/11/22	267 Chemin d'ESTRADE 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	40	17/11/22	278 Chemin de MAILLÉ 47390 Layrac France
LAYRAC	Fonte	100	24/11/22	3340 Route de CONTRAS 47390 Layrac France
LAYRAC	Fonte	200	28/11/22	3060 Route de CAUDECOSTE 47390 Layrac France
LAYRAC	Fonte	250	19/12/22	341 Brumas 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	50	24/12/22	1072 Route de CONTRAS 47390 Layrac France
LAYRAC	Pvc	63	26/12/22	179 Chemin du CHÂTEAU D'EAU 47390 Layrac France
Le Passage	Fonte	100	06/01/22	190 Rue des Azalées,47201,47520,Le Passage
Le Passage	Fonte	150	18/02/22	456 Route de Condom,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	Pvc	110	31/03/22	37 Rue Hélène Boucher,47201,47520,Le Passage,FRANCE
LE PASSAGE	Fonte	125	27/04/22	37 Avenue John Fitzgerald Kennedy 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Fonte	125	29/06/22	31 Avenue John Fitzgerald Kennedy 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Fonte	125	07/07/22	38 Avenue John Fitzgerald Kennedy 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Pvc	60	04/08/22	15 Rue Jean Moulin 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Inconnu	0	25/08/22	11ter Rue Camille Saint Saens 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Pvc	150	25/08/22	19 Rue de la Garonne 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Pvc	150	27/08/22	13 Rue de la Marine 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Pvc	60	08/09/22	12 Rue Hélène Boucher 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Fonte	150	12/09/22	244 Avenue de Gascogne 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Fonte	100	14/10/22	45 Rue Toulouse Lautrec 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Fonte	60	28/10/22	4 Rue de la Fraternité 47520 Le Passage France
MARMONT PACHAS	Pvc	40	07/05/22	Marmont 47220 Marmont-Pachas France
MARMONT PACHAS	Pvc	50	02/08/22	37 Chemin de Brimont 47220 Marmont-Pachas France
MARMONT PACHAS	Pvc	32	23/12/22	109 Chemin du Tourillon 47220 Marmont-Pachas France
Moirax	Pvc	63	18/01/22	0,47169,47310,MOIRAX,FRANCE
Moirax	Pvc	40	08/02/22	171 Route de Gravère,47169,47310,MOIRAX,FRANCE
Moirax	Pvc	63	17/02/22	171 Route de Gravère,47169,47310,MOIRAX,FRANCE
MOIRAX	Pvc	90	26/05/22	955 Chemin de Pujos 47310 Moirax France
MOIRAX	Fonte	100	03/06/22	3 Chemin de Castres 47310 Moirax France
MOIRAX	Pvc	63	22/06/22	1815 Route de Massée 47310 Moirax France
MOIRAX	Pvc	40	12/08/22	7b Chemin de Lamanguette 47310 Moirax France

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
MOIRAX	Polyéthylène	50	01/09/22	0 47310 MOIRAX France
MOIRAX	Fonte	80	01/09/22	3 Chemin de Piques - Lasboubée 47310 Moirax France
MOIRAX	Pvc	63	03/10/22	555 Route de Gravère 47310 Moirax France
MOIRAX	Pvc	50	25/10/22	2080 Route de la Peyrigne 47310 Moirax France
MOIRAX	Fonte	125	25/10/22	855 Route de Gros Felix 47310 Moirax France
MOIRAX	Pvc	110	06/12/22	1340 Route de la Peyrigne 47310 Moirax France
MOIRAX	Pvc	40	29/12/22	166 Route de Ségougnac 47310 Moirax France
MOIRAX	Polyéthylène	50	30/12/22	737 Chemin du Moulin de la Jorle 47310 Moirax France
PONT DU CASSE	Pvc	63	14/04/22	1356 Route de Saint Arnaud 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Polyéthylène	32	01/06/22	203 Route de Saint Arnaud 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Fonte	150	03/08/22	121 Route Royale 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Fonte	80	21/09/22	16 Res les Erables 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Pvc	63	28/09/22	1356 Route de Saint Arnaud 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Fonte	60	26/10/22	Rue de Ferrande 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Pvc	50	23/11/22	3 Rue du Peyrou 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Pvc	40	25/11/22	56 Chemin de Naudi 47480 Pont-du-Casse France
Pont-du-Casse	Pvc	50	06/01/22	125 Impasse de Sainte Foy,47209,47480,Pont-du-Casse
Pont-du-Casse	Pvc	63	06/04/22	21 Route des Grangettes,47209,47480,Pont-du-Casse,FRANCE
ROQUEFORT	Fonte	80	09/09/22	Route du Stade 47310 Roquefort France
Saint-Caprais-de-Lerm	Pvc	50	24/01/22	1850 Route de Cassou,47234,47270,Saint-Caprais-de-Lerm,FRANCE
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Pvc	63	18/01/22	505 Côte de l'Amandier,47238,47310,Sainte-Colombe-en-Bruilhois,FRANCE
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Fonte	150	10/02/22	12 Route de Mellet,47246,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Pvc	40	22/03/22	0,47246,47450,SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN,FRANCE
Saint-Pierre-de-Clairac	Pvc	50	25/02/22	339 Chemin de Montanau,47269,47270,Saint-Pierre-de-Clairac,FRANCE
Saint-Pierre-de-Clairac	-	-	18/03/22	0,47269,47270,SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC,FRANCE
Sauvagnas	Fonte	100	14/01/22	30 Le Bourg,47288,47340,Sauvagnas
SAUVAGNAS	Pvc	50	30/06/22	296 Rue Prat de Moutet 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	Polyéthylène	40	22/07/22	35 Sendelle 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	Pvc	63	26/07/22	1061 Route de Sauvagnas 47340 Sauvagnas France

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
SAUVAGNAS	Pvc	63	02/11/22	661 Allée de Bouspillères 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	Fonte	80	08/11/22	1595 Route de Mirabel 47340 Sauvagnas France
SAUVETERRE ST DENIS	Fonte	60	16/09/22	101 Le Caylas 47220 Sauveterre-Saint-Denis France
SERIGNAC SUR GARONNE	Fonte	60	25/07/22	916 Avenue des Landes 47310 Sérignac-sur-Garonne France
SERIGNAC SUR GARONNE	Fonte	125	09/08/22	4 Rue Lagrange 47310 Sérignac-sur-Garonne France
SERIGNAC SUR GARONNE	Fonte	60	12/08/22	4 Rue Lagrange 47310 Sérignac-sur-Garonne France
SERIGNAC SUR GARONNE	Fonte	250	08/09/22	997 Route de Bequin 47310 Sérignac-sur-Garonne France
SERIGNAC SUR GARONNE	Pvc	50	12/10/22	18 Impasse Lagourgue 47310 S�rignac-sur-Garonne France
SERIGNAC SUR GARONNE	Fonte	60	23/11/22	1225 avenue du brulhois 47310 S�rignac-sur-Garonne France
ST CAPRAIS DE LERM	Pvc	90	24/06/22	39 Impasse Saint Andr� 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	Pvc	90	24/06/22	39 Impasse Saint Andr� 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	-	-	22/07/22	11278 Route de Cassou 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	Pvc	50	22/07/22	11278 Route de Cassou 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	Poly�thyl�ne	40	18/08/22	30 Rue du Lavoir 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	-	-	19/08/22	30 Rue du Lavoir 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	Pvc	40	28/09/22	1881 Route de L'Abeille 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	Pvc	32	03/11/22	2845 Route de Puymirol 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Fonte	150	15/04/22	18 Route de Cardonnet,47246,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan,FRANCE Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Pvc	63	19/05/22	31 Videau,47246,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan,FRANCE Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	-	-	20/05/22	25 Chemin de Bena Fosse 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Fonte	200	20/05/22	25 Chemin de Bena Fosse,47246,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan,FRANCE Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Pvc	40	13/06/22	312 Route de Maurignac 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Pvc	63	29/08/22	700 chabalou 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Pvc	50	16/09/22	1412 Route de Cantegril 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Pvc	63	10/10/22	2270 Route de Poussou 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Pvc	40	28/10/22	1012 Scheychet 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France

Commune	Nature	Diamètre	Date	Adresse
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Fonte	150	08/11/22	950 Route de Cardonnet 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Pvc	40	26/05/22	Chemin de Cantarel 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Pvc	50	09/06/22	187 Route de Cabalsaut 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Fonte	125	14/06/22	1101 Route d'Agen 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Pvc	40	16/06/22	686 Route de Saint Jean 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Pvc	50	16/06/22	324 Chemin de Lajolie 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	-	-	17/06/22	324 Chemin de Lajolie 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	-	-	09/09/22	364 Route de Saint Jean 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Pvc	40	26/09/22	459 Chemin du pont de Labe 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Pvc	90	12/11/22	1632 Route de la Séoune 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Fonte	60	13/12/22	3246 Route d'Agen 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Fonte	250	06/05/22	55 Allée de Martinon 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Polyéthylène	40	17/05/22	254 Route du Vallon de Jourdain 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Pvc	75	02/08/22	324 Côte de Lacarrerasse 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Fonte	100	12/08/22	1219 Route de Goulard 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Polyéthylène	32	31/08/22	398 Chemin du Bousquet 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Polyéthylène	40	25/10/22	0 47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Pvc	63	08/12/22	635 Côte de l'Amandier 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France

### **Synthèse des fuites/casses réparées sur branchements**

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
AGEN	38
ASTAFFORT	12
AUBIAC	4
BAJAMONT	7
BOE	5
Boé	6
BON ENCONTRE	5
Bon-Encontre	5
BRAX	10
Castelculier	7
CAUDECOSTE	5
COLAYRAC ST CIRQ	14
Colayrac-Saint-Cirq	4
CUQ	4
Fals	2

Commune	Nombre de casse/fuites réparées
Foulayronnes	35
LAFOX	2
Laplume	9
LAYRAC	14
Le Passage	38
MOIRAX	7
PONT DU CASSE	14
Pont-du-Casse	3
ROQUEFORT	5
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	2
Saint-Hilaire-de-Lusignan	1
Saint-Nicolas-de-la-Balermé	1
Saint-Pierre-de-Clairac	3
SAUVAGNAS	11
SERIGNAC SUR GARONNE	2
Sérignac-sur-Garonne	3
ST CAPRAIS DE LERM	13
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	10
ST PIERRE DE CLAIRAC	11
ST SIXTE	1
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	6
<b>Total</b>	<b>320</b>

#### Détails des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Date	Adresse
10/03/22	-	-
Agen	12/01/22	42 Rue de Sevin,47000,Agen
Agen	02/03/22	3bis Place Jasmin,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	08/03/22	0,47001,47000,AGEN,FRANCE
Agen	15/03/22	0,47001,47000,AGEN
Agen	16/03/22	57 Boulevard Eugène Pelletan,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	22/03/22	23 Rue Montesquieu,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	25/03/22	176 Rue de Lille,47001,47000,Agen,FRANCE
AGEN	11/04/22	16 Rue des Rondes Saint-Martial 47000 Agen France
AGEN	25/04/22	1 Rue Andre de Chenier 47000 Agen France
AGEN	03/05/22	897 Avenue de Gaillard 47000 Agen France
AGEN	09/05/22	Rue des Roches Noires 47000 Agen France
AGEN	10/05/22	21 Avenue du Général de Gaulle 47000 Agen France
AGEN	17/05/22	1 Rue Baudin,47001,47000,Agen,FRANCE Agen France
AGEN	17/05/22	1 Rue Baudin 47000 Agen France
AGEN	17/06/22	3bis Place Jasmin 47000 Agen France
AGEN	07/07/22	49 Rue de Barleté 47000 Agen France
AGEN	11/07/22	859 Avenue de Gaillard 47000 Agen France
AGEN	13/07/22	18 Rue du Général Ressayre 47000 Agen France
AGEN	22/07/22	859 Avenue de Gaillard 47000 Agen France
AGEN	27/07/22	100 Avenue des Jardinailles 47000 Agen France
AGEN	08/08/22	859 Avenue de Gaillard 47000 Agen France
AGEN	11/08/22	97a Cours Victor Hugo 47000 Agen France
AGEN	31/08/22	305 Rue de Rodrigues 47000 Agen France
AGEN	02/09/22	8 Impasse Gabriel Fauré 47000 Agen France
AGEN	07/09/22	174 Avenue Michelet 47000 Agen France
AGEN	30/09/22	27 Avenue de Courpian 47000 Agen France

Commune	Date	Adresse
AGEN	11/10/22	574 Avenue de VÃ©rone 47000 Agen France
AGEN	11/10/22	38 Rue Louis Vivent 47000 Agen France
AGEN	18/10/22	41d Rue de Prouchet 47000 Agen France
AGEN	18/10/22	17 Rue de Strasbourg 47000 Agen France
AGEN	25/10/22	20 Rue des Colonels Lacuee 47000 Agen France
AGEN	04/11/22	70 Avenue Henri-barbusse 47000 Agen France
AGEN	15/11/22	11 Rue Danton 47000 Agen France
AGEN	22/11/22	8bis Rue Montaigne 47000 Agen France
AGEN	28/11/22	Rue des Roches Noires 47000 Agen France
AGEN	07/12/22	303 Avenue de Stalingrad 47000 Agen France
AGEN	21/12/22	92 Avenue Jean Jaurès 47000 Agen France
AGEN	23/12/22	100 Avenue Jean Jaurès 47000 Agen France
Astaffort	18/01/22	142 Chemin de Pouchiou,47015,47220,Astaffort,FRANCE
Astaffort	10/02/22	686 Tanon,47015,47220,Astaffort,FRANCE
Astaffort	10/03/22	683 La Caouartere,47015,47220,Astaffort,FRANCE
Astaffort	14/03/22	0,47015,47220,ASTAFFORT,FRANCE
Astaffort	25/03/22	16 Cite Biran,47015,47220,Astaffort,FRANCE
Astaffort	28/03/22	2712 Route de Lecture,47015,47220,Astaffort,FRANCE
ASTAFFORT	26/07/22	1960 Route de Fals 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	20/08/22	Ritou 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	29/08/22	1960 route de fals 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	31/08/22	376 Impasse de Pesquide 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	15/09/22	2 Rue de Lafitte-lajoannenque 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	23/09/22	220 Rue du 19 Mars 1962 47220 Astaffort France
Aubiac	15/02/22	38 Route des Moulins,47016,47310,Aubiac,FRANCE
AUBIAC	20/06/22	7 Chemin de Duran 47310 Aubiac France
AUBIAC	25/08/22	9 Chemin de Peyruc 47310 Aubiac France
AUBIAC	12/10/22	20 Route des Moulins 47310 Aubiac France
Bajamont	15/02/22	381 Côte de la Belette,47019,47480,Bajamont,FRANCE
Bajamont	16/03/22	0,47019,47480,BAJAMONT,FRANCE
BAJAMONT	13/05/22	Cheminement de Preceptis 47480 Bajamont France
BAJAMONT	20/05/22	1290 Moulin de Cabale 47480 Bajamont France
BAJAMONT	30/05/22	122 Allée du Soleil Couchant 47480 Bajamont France
BAJAMONT	20/07/22	1743 Côte de Pépelat 47480 Bajamont France
BAJAMONT	10/09/22	331 Preceptis 47480 Bajamont France
BOE	21/04/22	312 Allee de Jonquieres 47550 Boé France
BOE	21/04/22	312 Allee de Jonquieres 47550 Boé France
BOE	30/08/22	33 Rue de la Couronne 47550 Boé France
BOE	25/11/22	81 Allee de Fonbarrade 47550 Boé France
BOE	29/12/22	2 Rue de Rigoulet 47550 Boé France
Boé	03/01/22	6 Av de la Resistance,47031,47550,Boé
Boé	03/01/22	1676 Av Dr Jean Nogues,47031,47550,Boé
Boé	12/01/22	0,47031,47550,BOE,FRANCE
Boé	18/01/22	0,47031,47550,BOE,FRANCE
Boé	19/01/22	55 Rue de la Couronne,47031,47550,Boé
Boé	04/03/22	1953 Avenue du Docteur Jean Nogues,47032,47240,Bon- Encontre,FRANCE
BON ENCONTRE	23/08/22	14 Rue Philippot 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	07/09/22	763 Route de la Fregate 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	11/10/22	2 Impasse Bailly 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	11/11/22	21 Chemin de Laferodie 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	08/12/22	1730 Route de pécau 47240 Bon-Encontre France



Commune	Date	Adresse
Bon-Encontre	19/01/22	0,47032,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
Bon-Encontre	01/03/22	1149 Route de Faget,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	16/03/22	2 Rue Georges Clemenceau,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	16/03/22	0,47032,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
Bon-Encontre	17/03/22	0,47032,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
Brax	28/02/22	14 Allée des Cerisiers,47040,47310,Brax,FRANCE
Brax	06/04/22	45 Chemin de Nodigier,47040,47310,Brax,FRANCE
BRAX	18/05/22	47 Rue des Figuiers 47310 Brax France
BRAX	18/05/22	0 47310 BRAX France
BRAX	28/07/22	38 Rue des Tamaris 47310 Brax France
BRAX	25/08/22	146 Lassalle 47310 Brax France
BRAX	31/08/22	16 Rue des Joncs 47310 Brax France
BRAX	03/10/22	33 Rue des Tamaris 47310 Brax France
BRAX	07/10/22	28 Chemin de LestagnÃ© 47310 Brax France
BRAX	20/10/22	19 Rue des Mimosas 47310 Brax France
Castelculier	21/03/22	2403 Route de Saint Caprais de Lerm,47051,47240,Castelculier,FRANCE
Castelculier	29/03/22	245 Rue des MÃ©tiers,47051,47240,Castelculier,FRANCE
CASTELCULIER	02/05/22	41 Impasse de PalÃ© 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	17/05/22	0 47240 CASTELCULIER France
CASTELCULIER	06/07/22	1233 Route du Bois Joly 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	05/09/22	952 Route de RalitÃ© 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	06/12/22	126 Impasse de PalÃ© 47240 Castelculier France
CAUDECOSTE	16/05/22	72 Rue Marcelin Serret 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	23/05/22	Route des Pommiers 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	15/06/22	147 Place Armand Casse 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	05/09/22	Lotissement Beaujardin 2 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	21/09/22	39 Route de Bruilhois 47220 Caudecoste France
COLAYRAC ST CIRQ	13/05/22	409 Route du Fangot 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	13/05/22	6 Rue des Tilleuls 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	23/05/22	810 Avenue de la LibÃ©ration 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	25/05/22	1022 Route d'Agen 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	20/06/22	1 Rue des Acacias 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	05/07/22	410 Route de la Baraille 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	05/07/22	274 Route de Lasplanes 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	09/08/22	100 route d'Agen 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	12/08/22	5 Rue des Tilleuls 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	12/09/22	24 route de Franc 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	05/10/22	350 route d'Agen 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	16/11/22	6 chemin de Barreau 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	15/12/22	1839 Route de LacÃ©pÃ¨de 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	19/12/22	186 allÃ©e de Caillaou 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
Colayrac-Saint-Cirq	12/01/22	2 Rue des Eucalyptus,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq
Colayrac-Saint-Cirq	14/01/22	11 Rue Magali Forabosco,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq
Colayrac-Saint-Cirq	18/02/22	295 Gentille,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	17/03/22	6 Rue des Tilleuls,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq,FRANCE
CUQ	13/05/22	191 Route du Moulin 47220 Cuq France
CUQ	03/06/22	265 Chemin de Mounet 47220 Cuq France
CUQ	16/09/22	23 Chemin de Pepelet 47220 Cuq France
CUQ	17/10/22	30 Route de l'Estressol 47220 Cuq France
Fals	14/01/22	21 Chemin de Chanin,47092,47220,Fals
Fals	17/01/22	57 Chemin de Gillette,47092,47220,Fals,FRANCE

Commune	Date	Adresse
Foulayronnes	31/01/22	7 Allée de Girles,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	04/02/22	8 Allée du Page,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	07/02/22	11 Rue Georges Brassens,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	07/02/22	157 Allée Plein Ciel,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	15/02/22	6 Rue Alexander Fleming,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	23/02/22	31 Avenue de Monbran,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	24/02/22	18 Chemin de Bataille,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	30/03/22	59 Avenue du Caoulet,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
FOULAYRONNES	02/05/22	1 Rue Alexander Fleming 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	03/05/22	11 Chemin de Bataille 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	11/05/22	23 Allee du Pech de Bedel 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	26/05/22	26 Avenue Toulouse Lautrec 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	31/05/22	751 Route de la Mothe 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	13/06/22	1128 Route de Lacaussade 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	15/06/22	1817 Route de Ridounel 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	01/07/22	1 Allee du Petit Roudigue 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	07/07/22	3 Rue Jules Ladoumègue 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	07/07/22	1128 Route de Lacaussade 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	11/07/22	10 Allée de Saint-Marty 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	18/07/22	2291 Route du Moulin d'Arasse 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	03/08/22	2745 Route du Moulin d'Arasse 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	05/08/22	0 47510 FOULAYRONNES France
FOULAYRONNES	05/08/22	2 Rue Maurice Utrillo 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	16/08/22	767 Route de Lacaussade 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	23/08/22	13 Rue Charles de Gaulle 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	24/08/22	3320 Route des Moulins 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	25/08/22	3320 Route des Moulins 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	25/08/22	337 Route de Lacaussade 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	05/09/22	1254 Route de Lacaussade 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	21/09/22	5 Chemin de Bataille 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	03/10/22	1612 Chemin de Péjouan 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	07/10/22	1 Allée du Château d'Arasse 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	10/10/22	1 Rue du 8 Mai 1945 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	20/10/22	103 Route du Cap de la Coste 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	16/12/22	5 Allee du Chateau d'Eau 47510 Foulayronnes France
Lafox	03/03/22	300 Rue de Blaire,47128,47240,Lafox,FRANCE
LAFOX	23/12/22	1961 Route de Puymirol 47240 Lafox France
Laplume	11/03/22	583 Route de Plaichac,47137,47310,Laplume,FRANCE
Laplume	15/03/22	38 Route de la Romieu,47137,47310,Laplume,FRANCE
LAPLUME	08/07/22	Chemin de Lamothe 47310 Laplume France
LAPLUME	15/07/22	39 Route de Beaujoly 47310 Laplume France
LAPLUME	02/08/22	0 47310 LAPLUME France
LAPLUME	11/08/22	231 Tchaoubeou 47310 Laplume France
LAPLUME	13/09/22	24 Impasse des Villas d'Escuran 47310 Laplume France
LAPLUME	09/12/22	23 Route d'Agen 47310 Laplume France
LAPLUME	30/12/22	2421 Route du Saumont 47310 Laplume France
Layrac	13/01/22	1148 Route de Monrepos,47145,47390,Layrac
Layrac	13/01/22	0,47145,47390,LAYRAC,FRANCE
Layrac	11/02/22	11 Avenue de Badie,47145,47390,Layrac,FRANCE
Layrac	17/03/22	0,47145,47390,LAYRAC
Layrac	23/03/22	9 Lieu Dit Saint-Martin,47145,47390,Layrac,FRANCE
LAYRAC	11/04/22	234 Route de Fals 47390 Layrac France

Commune	Date	Adresse
LAYRAC	23/05/22	665 Deguilhem 47390 Layrac France
LAYRAC	01/06/22	133 Avenue Massenet 47390 Layrac France
LAYRAC	07/06/22	68 Route de Randé 47390 Layrac France
LAYRAC	09/08/22	3386 Route de Contrás 47390 Layrac France
LAYRAC	02/09/22	22 Chemin de BAJOLLES 47390 Layrac France
LAYRAC	19/09/22	359 Route de SAUVETERRE 47390 Layrac France
LAYRAC	07/10/22	227 Rue du HUIT MAI 1945 47390 Layrac France
LAYRAC	14/10/22	489 Chemin de PERRUSSOIT 47390 Layrac France
Le Passage	11/01/22	18 Rue Jacques Amblard,47201,47520,Le Passage
Le Passage	15/01/22	0,47201,47520,LE PASSAGE,FRANCE
Le Passage	26/01/22	30 Avenue de l'Aéroport,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	01/02/22	235 Peyre,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	16/02/22	16 Impasse Paul Langevin,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	17/02/22	0,47201,47520,LE PASSAGE,FRANCE
Le Passage	18/02/22	11ter Rue Camille Saint Saens,47201,47520,Le Passage
Le Passage	23/02/22	10 Rue de l'Ecussan,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	10/03/22	79 Rue de la Garonne,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	16/03/22	1 Place Jean Mace,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	16/03/22	13 Rue Albert Schweitzer,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	18/03/22	37 Rue Pierre Curie,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	07/04/22	5 Rue Paul Doumer,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	07/04/22	24 Avenue John Fitzgerald Kennedy,47201,47520,Le Passage,FRANCE
LE PASSAGE	29/04/22	5 Rue Pierre de Ronsard 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	29/04/22	41 Avenue John Fitzgerald Kennedy 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	05/05/22	2002 Avenue des Pyrénées 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	11/05/22	37 Rue Théophile de Viau 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	12/05/22	10 Rue Lavoisier 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	09/06/22	6 Impasse Anatole France 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	10/06/22	1338 Rue Sacha Guitry 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	29/06/22	28 Avenue de l'Aéroport 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	11/07/22	34 Avenue John Fitzgerald Kennedy 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	12/07/22	14 Impasse Paul Langevin 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	19/07/22	71 Rue de la Garonne 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	27/07/22	71 Rue de la Garonne 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	05/08/22	4 Rue Jasmin 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	12/08/22	694 Avenue de Gascogne 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	17/08/22	16 Avenue John Fitzgerald Kennedy 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	17/08/22	34bis Avenue John Fitzgerald Kennedy 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	15/09/22	12 Rue Paul Doumer 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	04/10/22	16 Impasse Paul Langevin 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	10/10/22	Chemin de Labastisse 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	20/10/22	1 Allée de Strasbourg 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	21/10/22	4 Impasse Roland Garros 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	05/12/22	10 Allée Louison Bobet 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	23/12/22	133 Avenue des Pyrénées 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	26/12/22	18 Rue de Rieumort 47520 Le Passage France
Moirax	04/01/22	17 Chemin de Piques,47169,47310,Moirax
Moirax	21/02/22	1550 Route de Trotte Lapin,47169,47310,Moirax
Moirax	28/03/22	171 Route de Gravère,47169,47310,Moirax,FRANCE
MOIRAX	28/06/22	2835 Route de Trotte Lapin 47310 Moirax France
MOIRAX	30/06/22	2 Chemin de Marret 47310 Moirax France

Commune	Date	Adresse
MOIRAX	16/08/22	15 Chemin de Piques - Lasboubée 47310 Moirax France
MOIRAX	15/12/22	1545 Route de Trotte Lapin 47310 Moirax France
PONT DU CASSE	06/05/22	139 Route de Tastebi 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	05/07/22	1369 Rue de Talla 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	06/07/22	1369 Rue de Talla 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	26/07/22	1277 Labat 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	04/08/22	985 Route de la France 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	08/08/22	1356 Route de Saint Arnaud 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	16/08/22	1409 Route de la Candelie 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	22/08/22	365 Chemin de Jouette 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	02/09/22	147 Lafleyte 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	14/10/22	21 Rue des Entrepreneurs 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	19/10/22	1055 Route de Riols 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	20/10/22	0 47480 PONT-DU-CASSE France
PONT DU CASSE	21/11/22	27 Route de Seguran 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	06/12/22	12 Rue Tenbury Wells 47480 Pont-du-Casse France
Pont-du-Casse	07/01/22	125 Impasse de Sainte Foy,47209,47480,Pont-du-Casse
Pont-du-Casse	23/02/22	277 Fourtis,47209,47480,Pont-du-Casse,FRANCE
Pont-du-Casse	17/03/22	18 R Montesquieu,47209,47480,Pont-du-Casse,FRANCE
Roquefort	11/03/22	0,47225,47310,ROQUEFORT,FRANCE
ROQUEFORT	04/05/22	16 Route des Mûres 47310 Roquefort France
ROQUEFORT	07/09/22	27 Rue des Fleurs 47310 Roquefort France
ROQUEFORT	07/09/22	4 Lot Baluchet Haut 47310 Roquefort France
ROQUEFORT	20/09/22	8 Impasse de Berdolle 47310 Roquefort France
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	22/01/22	1481 Route de Goulard,47238,47310,Sainte-Colombe-en-Bruilhois,FRANCE
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	17/03/22	1166 Côte de Lamartine,47238,47310,Sainte-Colombe-en-Bruilhois,FRANCE
Saint-Hilaire-de-Lusignan	14/01/22	0,47246,47450,SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN,FRANCE
Saint-Nicolas-de-la-Balermie	21/01/22	14 Rue Garonne,47262,47220,Saint-Nicolas-de-la-Balermie,FRANCE
Saint-Pierre-de-Clairac	28/01/22	798 Route de St Pierre,47269,47270,Saint-Pierre-de-Clairac,FRANCE
Saint-Pierre-de-Clairac	11/03/22	0,47269,47270,SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC,FRANCE
Saint-Pierre-de-Clairac	18/03/22	0,47269,47270,SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC,FRANCE
Sauvagnas	12/01/22	0,47288,47340,SAUVAGNAS,FRANCE
Sauvagnas	13/01/22	1077 Route de Levrau,47288,47340,Sauvagnas
SAUVAGNAS	08/07/22	90 Cardayre 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	18/08/22	90 Cardayre 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	06/09/22	331 Rue Prat de Moutet 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	06/09/22	829 Route de Mirabel 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	08/09/22	829 Route de Mirabel 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	27/09/22	30 Le Bourg 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	12/10/22	35 Sendelle 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	18/10/22	90 Cardayre 47340 Sauvagnas France
SAUVAGNAS	02/11/22	296 Prat de Moutet 47340 Sauvagnas France
SERIGNAC SUR GARONNE	13/07/22	4 Rue du Basque 47310 Sérignac-sur-Garonne France
SERIGNAC SUR GARONNE	07/12/22	Route de la Palanque 47310 Sérignac-sur-Garonne France
Sérignac-sur-Garonne	19/01/22	654 Avenue des Landes,47300,47310,Sérignac-sur-Garonne
Sérignac-sur-Garonne	21/01/22	0,47310,SERIGNAC-SUR-GARONNE,FRANCE
Sérignac-sur-Garonne	28/02/22	158 Chemin de Coueque,47300,47310,Sérignac-sur-Garonne,FRANCE
ST CAPRAIS DE LERM	01/06/22	251 Chemin de Duc 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France

Commune	Date	Adresse
ST CAPRAIS DE LERM	03/06/22	447 Route de la Sauvetat 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	18/07/22	363 Route de la Courte 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	19/08/22	2398 Route du Plateau 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	31/08/22	269 Chemin du Moulin 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	01/09/22	447 Route de La Sauvetat 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	03/09/22	18 Chemin de Margastau 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	05/09/22	507 Rue des Bocages 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	05/09/22	1278 Route de Cassou 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	13/09/22	737 Route de Fiole 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	22/09/22	453 Route de La Sauvetat 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	17/10/22	3879 Route de L'Abeille 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST CAPRAIS DE LERM	26/10/22	167 Rue des Bocages 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	19/04/22	12 Route de Mellet 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	09/06/22	601 Route de Lusignan 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	27/06/22	245 Chemin de Bena Fosse 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	08/07/22	313 Route du Château 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	02/09/22	220 Route de Peyrouty 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	23/09/22	2364 Route de Poussou 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	23/09/22	2270 Route de Poussou 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	29/09/22	312 Route de Maurignac 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	28/10/22	22 Route de Montillet 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	31/10/22	187 Route de Lamothe 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST PIERRE DE CLAIRAC	26/03/22	0,47269,47270,SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC,FRANCE Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	10/06/22	728 Route d'Agen 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	21/06/22	804 Route de Saint Jean 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	07/07/22	804 Route de Saint Jean 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	25/08/22	89 Larouquette 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	26/09/22	Route d'Auzillis 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	28/09/22	1101 Route d'Agen 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	10/10/22	202 Route de la Marianne 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	28/10/22	329 Route de St Pierre 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	31/10/22	459 Chemin du pont de Labe 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	31/10/22	119 Chemin des Cardinaux 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST SIXTE	24/05/22	1017 Route des Fruitiers 47220 Saint-Sixte France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	02/06/22	397 Rue de Palisse 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	02/09/22	635 Côte de l'Amandier 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	15/09/22	340 Côte de Lacarrerasse 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	10/10/22	1031 Chemin du Bousquet 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	03/11/22	3 Rue de Palisse 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France

Commune	Date	Adresse
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	05/12/22	723 Route de Mourrens 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France

### **Synthèse des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau**

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	11
Agen	Manoeuvre de vannes	22
Agen	Purge de réseau	1
ASTAFFORT	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Astaffort	Manoeuvre de vannes	3
AUBIAC	Manoeuvre de vannes	2
AUBIAC	Purge de réseau	1
Bajamont	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	2
BAJAMONT	Purge de réseau	3
BON ENCONTRE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
BON ENCONTRE	Manoeuvre de vannes	4
BON ENCONTRE	Purge de réseau	2
Bon-Encontre	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	4
Bon-Encontre	Manoeuvre de vannes	1
BRAX	Manoeuvre de vannes	6
CASTELCULIER	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
Castelculier	Manoeuvre de vannes	4
Caudecoste	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
CAUDECOSTE	Manoeuvre de vannes	2
COLAYRAC ST CIRQ	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
COLAYRAC ST CIRQ	Manoeuvre de vannes	1
COLAYRAC ST CIRQ	Purge de réseau	2
Colayrac-Saint-Cirq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	2
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	6
CUQ	Manoeuvre de vannes	4
ESTILLAC	Manoeuvre de vannes	5
Estillac	Purge de réseau	2
Fals	Manoeuvre de vannes	1
Foulayronnes	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	2
FOULAYRONNES	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	5
Foulayronnes	Manoeuvre de vannes	7
FOULAYRONNES	Purge de réseau	3
Lafox	Manoeuvre de vannes	1
Laplume	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
LAPLUME	Manoeuvre de vannes	3
Laplume	Purge de réseau	1

Commune	Nature	Nombre d'intervention d'entretien
Layrac	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
LAYRAC	Manoeuvre de vannes	7
Le Passage	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	3
LE PASSAGE	Manoeuvre de vannes	7
LE PASSAGE	Purge de réseau	2
MOIRAX	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
PONT DU CASSE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
PONT DU CASSE	Manoeuvre de vannes	3
PONT DU CASSE	Purge de réseau	1
Saint-Caprais-de-Lerm	Manoeuvre de vannes	1
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Manoeuvre de vannes	1
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	1
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Manoeuvre de vannes	3
Sauvagnas	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
SAUVAGNAS	Manoeuvre de vannes	1
Sérignac-sur-Garonne	Manoeuvre de vannes	1
ST CAPRAIS DE LERM	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Manoeuvre de vannes	2
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Purge de réseau	2
ST PIERRE DE CLAIRAC	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	1
ST PIERRE DE CLAIRAC	Manoeuvre de vannes	1
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	2
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Manoeuvre de vannes	3
<b>Total</b>		<b>175</b>

### Détail des interventions d'entretien des équipements et accessoires sur le réseau

Commune	Nature	Date	Adresse
Agen	Manoeuvre de vannes	14/01/22	0,47001,47000,AGEN,FRANCE
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	28/01/22	12 Rue Pierre Mendès France,47031,47550,Boé,FRANCE
Agen	Purge de réseau	31/01/22	35 Rue Trénac,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	03/02/22	10 Impasse Jasmin,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Manoeuvre de vannes	08/02/22	61 Rue Montesquieu,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Manoeuvre de vannes	24/02/22	36 Avenue du Général de Gaulle,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Manoeuvre de vannes	07/03/22	0,47001,47000,AGEN,FRANCE
Agen	Manoeuvre de vannes	14/03/22	0,47001,47000,AGEN,FRANCE

Commune	Nature	Date	Adresse
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/03/22	0,47001,47000,AGEN
Agen	Manoeuvre de vannes	23/03/22	5ter Avenue de l'Ermitage,47001,47000,Agen
Agen	Manoeuvre de vannes	23/03/22	5ter Avenue de l'Ermitage,47001,47000,Agen
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	01/04/22	67 Rue Montesquieu,47001,47000,Agen,FRANCE
Agen	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	01/04/22	0,47001,47000,AGEN
AGEN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/04/22	234 Boulevard de la Liberté 47000 Agen France
AGEN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	25/04/22	23 Rue Laboulbène 47000 Agen France
AGEN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	03/05/22	39 Avenue Michelet 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	03/05/22	0,47001,47000,AGEN France
AGEN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	06/05/22	19 Rue Beranger 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	12/05/22	0,47001,47000,AGEN France
AGEN	Manoeuvre de vannes	17/05/22	0,47001,47000,AGEN France
AGEN	Manoeuvre de vannes	18/05/22	387 Avenue de Stalingrad 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	31/05/22	779 Avenue de Stalingrad 47000 Agen France
AGEN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/06/22	207 Rue du Duc d'Orléans 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	16/06/22	11 Rue Georges Clémenceau 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	20/06/22	0 47000 AGEN France
AGEN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	24/06/22	23 Rue Laboulbène 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	12/07/22	357 Rue de Fouyte-Porc 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	25/07/22	1709 Avenue de Colmar 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	01/09/22	75ter Rue Denfert Rochereau 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	02/09/22	158 Avenue Michelet 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	16/09/22	6 Rue Raymond Noubel 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	19/09/22	0 Rue de Barlete 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	20/09/22	9001 James 47000 Agen France
AGEN	Manoeuvre de vannes	20/09/22	9025 Avenue Joseph Amouroux 47000 Agen France
Astaffort	Manoeuvre de vannes	14/01/22	1317 Chemin du Grès,47015,47220,Astaffort
Astaffort	Manoeuvre de vannes	31/03/22	Saint Jean,47015,47220,Astaffort,FRANCE
ASTAFFORT	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	25/04/22	3 Rue du Foirail 47220 Astaffort France
ASTAFFORT	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	25/07/22	156 Chemin de Mondon 47220 Astaffort France



Commune	Nature	Date	Adresse
ASTAFFORT	Manoeuvre de vannes	10/11/22	1431 Route de Parays 47220 Astaffort France
AUBIAC	Purge de réseau	02/05/22	0 47310 AUBIAC France
AUBIAC	Manoeuvre de vannes	13/06/22	5 Chemin d'Aurion 47310 Aubiac France
AUBIAC	Manoeuvre de vannes	04/07/22	36 Route d'Hartanes 47310 Aubiac France
Bajamont	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	08/03/22	1288 Route du Château de Bajamont,47019,47480,Bajamont
Bajamont	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	08/03/22	1288 Route du Château de Bajamont,47019,47480,Bajamont
BAJAMONT	Purge de réseau	19/08/22	0 47480 BAJAMONT France
BAJAMONT	Purge de réseau	30/08/22	226 Route du Lac 47480 Bajamont France
BAJAMONT	Purge de réseau	28/10/22	198 Chemin de Maison Neuve 47480 Bajamont France
BON ENCONTRE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	09/05/22	12 Rue Estival 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Purge de réseau	18/05/22	600 Chemin de Gamet 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Manoeuvre de vannes	13/06/22	36 Chemin de Gamet 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Manoeuvre de vannes	15/06/22	36 Chemin de Gamet 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Manoeuvre de vannes	16/06/22	36 Chemin de Gamet 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Manoeuvre de vannes	10/08/22	16 Allée de la Vierge 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	25/11/22	2069 Route de Paradou 47240 Bon-Encontre France
BON ENCONTRE	Purge de réseau	24/12/22	1717 Rte de Sainte-Radegonde 47240 Bon-Encontre France
Bon-Encontre	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	09/02/22	173 Route de Latuque,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Bon-Encontre	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	15/03/22	0,47032,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
Bon-Encontre	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	17/03/22	0,47032,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
Bon-Encontre	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	17/03/22	0,47240,BON-ENCONTRE,FRANCE
Bon-Encontre	Manoeuvre de vannes	31/03/22	2069 Route de Rayssac,47032,47240,Bon-Encontre,FRANCE
Brax	Manoeuvre de vannes	16/02/22	0,47040,47310,BRAX,FRANCE
BRAX	Manoeuvre de vannes	27/04/22	0 47310 BRAX France
BRAX	Manoeuvre de vannes	02/05/22	52 Chemin de Franchinet 47310 Brax France
BRAX	Manoeuvre de vannes	19/05/22	62 Chemin du Rieumort 47310 Brax France
BRAX	Manoeuvre de vannes	07/10/22	39 Chemin de Franchinet 47310 Brax France
BRAX	Manoeuvre de vannes	18/10/22	1 Chemin du Barrail 47310 Brax France
Castelculier	Manoeuvre de vannes	07/01/22	386 Route de Las Cavailles Hautes,47051,47240,Castelculier

Commune	Nature	Date	Adresse
Castelculier	Manoeuvre de vannes	07/01/22	386 Route de Las Cavailles Hautes,47051,47240,Castelculier
Castelculier	Manoeuvre de vannes	01/03/22	364 Route du Bois Joly,47051,47240,Castelculier
Castelculier	Manoeuvre de vannes	01/03/22	0,47051,47240,CASTELCULIER,FRANCE
CASTELCULIER	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	19/05/22	16 Rue de Mauzac 47240 Castelculier France
CASTELCULIER	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	11/06/22	16 Rue de Mauzac 47240 Castelculier France
Caudecoste	Manoeuvre de vannes	08/03/22	0,47060,47220,CAUDECOSTE,FRANCE
Caudecoste	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/03/22	0,47060,47220,CAUDECOSTE,FRANCE
CAUDECOSTE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	16/05/22	72 Rue Marcelin Serret 47220 Caudecoste France
CAUDECOSTE	Manoeuvre de vannes	20/07/22	405 Route de Bruilhois 47220 Caudecoste France
COLAYRAC ST CIRQ	Manoeuvre de vannes	14/04/22	0 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ France
COLAYRAC ST CIRQ	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	13/07/22	921 Tourtarel 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Purge de réseau	15/07/22	1370 Avenue de la Libération 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
COLAYRAC ST CIRQ	Purge de réseau	18/07/22	1337bis Avenue de la Libération 47450 Colayrac-Saint-Cirq France
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	10/01/22	829 Route de Lacépède,47069,47450,Colayrac-Saint- Cirq
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	10/01/22	1204 Route du Bédât,47069,47450,Colayrac-Saint-Cirq
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	21/01/22	1484 Route de Chadois,47069,47450,Colayrac-Saint- Cirq
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	24/01/22	1484 Route de Chadois,47069,47450,Colayrac-Saint- Cirq
Colayrac-Saint-Cirq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	04/02/22	1484 Route de Chadois,47069,47450,Colayrac-Saint- Cirq
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	28/02/22	829 Route de Lacépède,47069,47450,Colayrac-Saint- Cirq,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Manoeuvre de vannes	21/03/22	0,47069,47450,COLAYRAC-SAINT- CIRQ,FRANCE
Colayrac-Saint-Cirq	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	23/03/22	0,47450,COLAYRAC-SAINT-CIRQ,FRANCE
Cuq	Manoeuvre de vannes	01/04/22	0,47076,47220,CUQ,FRANCE
CUQ	Manoeuvre de vannes	03/05/22	125 Chemin de Séourin 47220 Cuq France
CUQ	Manoeuvre de vannes	16/05/22	125 Chemin de Séourin 47220 Cuq France
CUQ	Manoeuvre de vannes	21/07/22	2598 Route de l'Occitanie 47220 Cuq France
Estillac	Manoeuvre de vannes	03/03/22	16 Che du Cap- d'Estoupes,47091,47310,Estillac
Estillac	Purge de réseau	19/03/22	37 Route de Nérac,47201,47520,Le Passage,FRANCE

Commune	Nature	Date	Adresse
Estillac	Manoeuvre de vannes	31/03/22	2 Chemin des Erables,47091,47310,Estillac,FRANCE
ESTILLAC	Manoeuvre de vannes	29/06/22	24 Che du Petit Moussat 47310 Estillac France
ESTILLAC	Manoeuvre de vannes	15/07/22	43a Rue du Sartre 47310 Estillac France
ESTILLAC	Manoeuvre de vannes	28/07/22	16 Che de Perroutis 47310 Estillac France
ESTILLAC	Purge de réseau	12/08/22	0 47310 ESTILLAC France
Fals	Manoeuvre de vannes	12/01/22	596 Route du Château d'Eau,47092,47220,Fals
Foulayronnes	Manoeuvre de vannes	05/02/22	0,47100,47510,FOULAYRONNES,FRANCE
Foulayronnes	Manoeuvre de vannes	21/02/22	1580 Route du Payrastra,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	Manoeuvre de vannes	08/03/22	0,47100,47510,FOULAYRONNES,FRANCE
Foulayronnes	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	08/03/22	150 Allée des Fontaines,47100,47510,Foulayronnes
Foulayronnes	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	15/03/22	2 Allée de Cantou,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
Foulayronnes	Purge de réseau	31/03/22	3 Allée de Bel Air,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE
FOULAYRONNES	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	30/05/22	1227 Le Rouge 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Manoeuvre de vannes	13/06/22	0,R LOUIS PASTEUR,47100,47510,FOULAYRONNES,FRANCE France
FOULAYRONNES	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	14/06/22	9 Rue Louis Pasteur 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	23/06/22	1 Rue Jean Rostand,47100,47510,Foulayronnes,FRANCE Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Manoeuvre de vannes	28/06/22	550 Cruzel 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	02/07/22	1309 Route des Moulins 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Manoeuvre de vannes	23/07/22	0,RTE DE LA VIELLE COTE DE MOMBTRAN,47100,47510,FOULAYRONNES,FRANCE France
FOULAYRONNES	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	13/10/22	9 Rue Louis Pasteur 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Purge de réseau	21/10/22	10 Allée Eugène Delacroix 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Manoeuvre de vannes	10/11/22	10 Avenue de Monbran 47510 Foulayronnes France
FOULAYRONNES	Purge de réseau	12/12/22	1 Allée de Saint-marty 47510 Foulayronnes France
Lafox	Manoeuvre de vannes	14/01/22	0,47128,47240,LAFOX,FRANCE
Laplume	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/01/22	Chemin du Grand Tourré,47137,47310,Laplume
Laplume	Manoeuvre de vannes	15/02/22	0,47137,47310,LAPLUME,FRANCE
Laplume	Purge de réseau	16/02/22	1523 Route d'Agen,47137,47310,Laplume,FRANCE
LAPLUME	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	03/05/22	254 Aux Anges 47310 Laplume France
LAPLUME	Manoeuvre de vannes	05/05/22	0,47137,47310,LAPLUME France

Commune	Nature	Date	Adresse
LAPLUME	Manoeuvre de vannes	18/07/22	230 Chemin de Bouzigot 47310 Laplume France
Layrac	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/01/22	561 Chemin de Caillava,47145,47390,Layrac
Layrac	Manoeuvre de vannes	25/01/22	341 Brumas,47145,47390,Layrac
Layrac	Manoeuvre de vannes	28/01/22	341 Brumas,47145,47390,Layrac
Layrac	Manoeuvre de vannes	28/01/22	341 Brumas,47145,47390,Layrac
Layrac	Manoeuvre de vannes	31/01/22	835 Le Brouchoua,47145,47390,Layrac
LAYRAC	Manoeuvre de vannes	14/06/22	1 Avenue de la Gare 47390 Layrac France
LAYRAC	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	02/09/22	48 Route de Barastin 47390 Layrac France
LAYRAC	Manoeuvre de vannes	17/11/22	0 47390 LAYRAC France
LAYRAC	Manoeuvre de vannes	21/12/22	0 47390 LAYRAC France
Le Passage	Manoeuvre de vannes	20/01/22	0,47201,47520,LE PASSAGE,FRANCE
Le Passage	Manoeuvre de vannes	21/01/22	490 Chemin de Lescournat,47169,47310,Moirax
Le Passage	Manoeuvre de vannes	24/01/22	490 Chemin de Lescournat,47169,47310,Moirax
Le Passage	Manoeuvre de vannes	31/01/22	686 Chemin des Bateliers,47201,47520,Le Passage,FRANCE
Le Passage	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	22/02/22	6 Rue Francois Mauriac,47201,47520,Le Passage,FRANCE
LE PASSAGE	Purge de réseau	22/04/22	24 Rue Jacques Amblard 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Manoeuvre de vannes	10/05/22	163 Allée de Gaussens 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/06/22	1 Lieu Dit Pot Fendu 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Manoeuvre de vannes	29/06/22	53 Allée de Gaussens 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	12/07/22	28 Avenue de l'Aéroport 47520 Le Passage France
LE PASSAGE	Manoeuvre de vannes	28/09/22	0 47520 LE PASSAGE France
LE PASSAGE	Purge de réseau	20/12/22	5 Rue Saint Roch 47520 Le Passage France
MOIRAX	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	08/07/22	8 Chemin de Marret 47310 Moirax France
PONT DU CASSE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	31/05/22	0 47480 PONT-DU-CASSE France
PONT DU CASSE	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	30/06/22	16 Chemin de Lagauge 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Manoeuvre de vannes	21/07/22	277 Fourtis 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Manoeuvre de vannes	22/07/22	0 47480 PONT-DU-CASSE France
PONT DU CASSE	Manoeuvre de vannes	11/08/22	2620 Avenue de Paris 47480 Pont-du-Casse France
PONT DU CASSE	Purge de réseau	23/09/22	0 47480 PONT-DU-CASSE France
Saint-Caprais-de-Lerm	Manoeuvre de vannes	07/01/22	232 Chemin de Loubas,47234,47270,Saint-Caprais-de-Lerm
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Manoeuvre de vannes	14/02/22	288 Avenue des Landes,47040,47310,Brax,FRANCE
Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	21/02/22	0,47238,47310,SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS,FRANCE

Commune	Nature	Date	Adresse
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Manoeuvre de vannes	21/01/22	601 Route de Lusignan,47246,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Manoeuvre de vannes	21/01/22	601 Route de Lusignan,47246,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan,FRANCE
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Manoeuvre de vannes	28/01/22	601 Route de Lusignan,47246,47450,Saint-Hilaire-de-Lusignan
Saint-Hilaire-de-Lusignan	Entretien & réparation stabilisateur / réducteur de pression	09/03/22	0,BENA FOSSE,47450,SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN
Sauvagnas	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	14/01/22	0,47288,47340,SAUVAGNAS,FRANCE
SAUVAGNAS	Manoeuvre de vannes	11/10/22	Chemin de Rabasque 47340 Sauvagnas France
Sérignac-sur-Garonne	Manoeuvre de vannes	13/01/22	0,47300,47310,SERIGNAC-SUR-GARONNE,FRANCE
ST CAPRAIS DE LERM	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	11/08/22	775 Route du Plateau 47270 Saint-Caprais-de-Lerm France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Manoeuvre de vannes	19/05/22	25 Chemin de Bena Fosse 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Manoeuvre de vannes	24/06/22	0, SOUS LA ROQUE DE LUSIGNAN,47246,47450,SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN,FRANCE France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Purge de réseau	06/08/22	985 Route de Bordeaux 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	03/10/22	43 Allée de Chabalou 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	Purge de réseau	08/11/22	315 Route de Chabrière 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	15/06/22	2125 Route de la Séoune 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
ST PIERRE DE CLAIRAC	Manoeuvre de vannes	19/09/22	82 Montanaud 47270 Saint-Pierre-de-Clairac France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Manoeuvre de vannes	12/04/22	0,47238,47310,SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS,FRANCE Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	12/04/22	98 Lacoste,47238,47310,Sainte-Colombe-en-Bruilhois,FRANCE Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Intervention sur autres accessoires de réseau AEP	20/04/22	98 Lacoste 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Manoeuvre de vannes	25/05/22	0 47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS France
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Manoeuvre de vannes	07/09/22	100 Côte de Lacarrerasse 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois France

## LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

### Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif	Préventif	Total
Agen	32	1	33
ASTAFFORT	1	0	1
BOE	11	0	11
BON ENCONTRE	5	0	5
Brax	1	0	1
COLAYRAC ST CIRQ	1	0	1
Colayrac-Saint-Cirq	1	0	1
FALS	1	0	1
FOULAYRONNES	2	0	2
LAPLUME	1	0	1
LAYRAC	5	0	5
LE PASSAGE	5	1	6
MARMONT PACHAS	1	0	1
PONT DU CASSE	1	0	1
SERIGNAC SUR GARONNE	3	0	3
Sérignac-sur-Garonne	4	1	5
ST PIERRE DE CLAIRAC	1	0	1
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>3</b>	<b>79</b>

En 2023, un nouvel outil de traçabilité de maintenance préventive industriel a été mis en place. L'ancien outil ne permettait pas de valoriser le travail préventif de nos agents.

### Détail des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Tuyauterie	06/01/22	Curatif
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Stockage Eau Filtrée	13/01/22	Curatif
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Débitmètre Eau Brute Lacapelette (4701EX260)	20/01/22	Curatif
Agen	Réservoir d'Agén Carmes	Compteur électrique Réservoir d'Agén Carmes	20/01/22	Préventif
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Variateur pompe refoulement 1	10/02/22	Curatif
Agen	Reprise d'Agén Gaillard	Monorail	17/02/22	Curatif
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Filtration sur Charbon Actif Grain	24/02/22	Curatif
Agen	Station d'Agén Rouquet	Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique	11/03/22	Curatif
Agen	Station d'Agén Lacapelette	Vanne manuelle de vidange	06/04/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Lacapelette	Variateur pompe Reprise EF2	15/04/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Lacapelette	Variateur pompe Reprise EF1	25/04/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Station d'Agén Rouquet	11/05/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Lacapelette	Station d'Agén Lacapelette	03/06/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Diffuseurs de CO2	10/06/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Coagulation / Flocculation	08/07/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Station d'Agén Rouquet	22/07/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Station d'Agén Rouquet	16/08/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Station d'Agén Rouquet	30/08/22	Curatif
AGEN	Station d'Agén Rouquet	Station d'Agén Rouquet	30/08/22	Curatif

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Station d'Agen Rouquet	05/09/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Lacapelette	Télésurveillance	09/09/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Station d'Agen Rouquet	15/09/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Cuve 2	16/09/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Lacapelette	Télésurveillance	19/09/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Ordinateur de supervision	23/09/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Station d'Agen Rouquet	05/10/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Général station	04/11/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Cuve 2	18/11/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Destructeur d'ozone local compresseur	25/11/22	Curatif
AGEN	Reprise d'Agen Lalande Couyba	Reprise d'Agen Lalande Couyba	08/12/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Dioxyde de Carbone	21/12/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Electricité commande	24/12/22	Curatif
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Decantation	29/12/22	Curatif
ASTAFFORT	Reprise d'ASTAFFORT village	Tuyauterie refoulement	02/06/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	03/05/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	17/05/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Compresseur air secours	20/05/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Cuve	21/07/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Cuve	05/08/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Cuve 1	08/11/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Cuve	08/11/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Général station	10/11/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Général station	15/11/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	16/11/22	Curatif
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Pompe refoulement 1	24/11/22	Curatif
BON ENCONTRE	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	Pompe 2	27/04/22	Curatif
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	Huisseries diverses	03/05/22	Curatif
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	09/05/22	Curatif
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	03/10/22	Curatif
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	29/11/22	Curatif
Brax	Forage de Brax Borde de Revignan	Pompe immergée	08/03/22	Curatif
COLAYRAC ST CIRQ	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	06/10/22	Curatif
Colayrac-Saint-Cirq	Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat	Télésurveillance	10/01/22	Curatif
FALS	Reprise et réservoir de Fals Moulin de Bourbon	Pompe 1	02/05/22	Curatif
FOULAYRONNES	Reprise Foulayronnes Corne	Reprise Foulayronnes Corne	08/06/22	Curatif
FOULAYRONNES	Réservoir de Foulayronnes Artigues	Réservoir de Foulayronnes Artigues	18/08/22	Curatif
LAPLUME	Comptage LAPLUME VE Mourillon vers St Vincent (4701VE232)	Comptage LAPLUME VE Mourillon vers St Vincent (4701VE232)	05/05/22	Curatif
LAYRAC	Reprise de Layrac Belloc	Porte	03/06/22	Curatif
LAYRAC	Réservoir de Layrac Sempot	Réservoir de Layrac Sempot	01/07/22	Curatif

Commune	Installation	Equipement	Date	Type
LAYRAC	Réservoir de Layrac Goulens	Réservoir de Layrac Goulens	21/09/22	Curatif
LAYRAC	Réservoir de Layrac Sempot	Réservoir de Layrac Sempot	30/09/22	Curatif
LAYRAC	Réservoir de Layrac Sempot	Réservoir de Layrac Sempot	30/12/22	Curatif
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Turbidimètre alimentation eau brute	04/05/22	Curatif
LE PASSAGE	Vanne pilotée Le Passage Tanarèze Secours Gaussens croisement Route de condom et Allée de Tanarèze	Compteur électrique Vanne pilotée Tanarèze Secours Gaussens	10/05/22	Préventif
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Télésurveillance	16/05/22	Curatif
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Pompe LE PASSAGE Cuve Extérieure	31/05/22	Curatif
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	03/10/22	Curatif
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	Station du Passage Sivoizac (ancienne)	20/10/22	Curatif
MARMONT PACHAS	Comptage MARMONT-PACHAS Secto Lacourbe (4701CS103-4701CS104)	Téléreport CS MARMONT PACHAS Lacourbe (4701CS103-4701CS104)	04/05/22	Curatif
PONT DU CASSE	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	Pompe 1	20/04/22	Curatif
SERIGNAC SUR GARONNE	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Filtre 3	09/05/22	Curatif
SERIGNAC SUR GARONNE	Réservoir de Sérignac St Exupéry	Réservoir de Sérignac St Exupéry	30/08/22	Curatif
SERIGNAC SUR GARONNE	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Production d'Air de Process / Lavage (Prod/Stock/Distrib)	17/11/22	Curatif
Sérignac-sur-Garonne	Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	Vanne Aspiration pompe 1	31/01/22	Préventif
Sérignac-sur-Garonne	Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	Pompe 2	23/02/22	Curatif
Sérignac-sur-Garonne	Réservoir de Sérignac St Exupéry	Réservoir de Sérignac St Exupéry	24/02/22	Curatif
Sérignac-sur-Garonne	Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry	Pompe 1	07/03/22	Curatif
Sérignac-sur-Garonne	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Télésurveillance	23/03/22	Curatif
ST PIERRE DE CLAIRAC	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	Débitmètre RE St Pierre de Clairac (4754RE099)	10/08/22	Curatif

### Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Installation	Equipement	Date
AGEN	Réservoir d'Agen Carmes	Réservoir d'Agen Carmes	07/06/22
AGEN	Réservoir d'Agen Prouchet	Réservoir d'Agen Prouchet	08/06/22
AGEN	Reprise d'Agen Lalande Couyba	Reprise d'Agen Lalande Couyba	09/06/22
AGEN	Reprise d'Agen Gaillard	Reprise d'Agen Gaillard	21/09/22
AGEN	Station d'Agen Rouquet	Station d'Agen Rouquet	21/09/22
BAJAMONT	Réservoir de Bajamont Serres	Réservoir de Bajamont Serres	08/06/22
BOE	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	09/06/22
BOE	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	09/06/22
BOE	Station d'Agen Lacapelette	Station d'Agen Lacapelette	20/09/22
BON ENCONTRE	Forage d'Agen Lalande	Forage d'Agen Lalande	08/06/22
BON ENCONTRE	Forage d'Agen Lalande	Forage d'Agen Lalande	08/06/22



Commune	Installation	Equipement	Date
BON ENCONTRE	Réservoir de Bon-Encontre Bois Beziat	Réservoir de Bon-Encontre Bois Beziat	08/06/22
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux	09/06/22
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	Reprise de Bon-Encontre l'Ermitage	09/06/22
BON ENCONTRE	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	Reprise de Pont-du-Casse Lalande Darel Macé	09/06/22
BON ENCONTRE	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	Reprise de Bon-Encontre la Jordanie	10/06/22
CASTELCULIER	Chloration intermédiaire de Castelculier RN813	Chloration intermédiaire de Castelculier RN813	07/06/22
CASTELCULIER	Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque	09/06/22
COLAYRAC ST CIRQ	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	Réservoir de Colayrac St Cirq Bordeneuve	07/06/22
FOULAYRONNES	Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet	Surpresseur dans réservoir de Foulayronnes Tuquet	07/06/22
FOULAYRONNES	Réservoir de Foulayronnes Artigues	Réservoir de Foulayronnes Artigues	07/06/22
FOULAYRONNES	Reprise Foulayronnes Corne	Reprise Foulayronnes Corne	07/06/22
FOULAYRONNES	Réservoir de Foulayronnes Cruzel	Réservoir de Foulayronnes Cruzel	07/06/22
LAYRAC	Vanne motorisée de Layrac Goulens	Vanne motorisée de Layrac Goulens	07/06/22
LAYRAC	Surpresseur de Layrac Mazerès	Surpresseur de Layrac Mazerès	09/06/22
LAYRAC	Réservoir de Layrac Sempot	Réservoir de Layrac Sempot	07/07/22
Le Passage	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom	01/04/22
LE PASSAGE	Réservoir du Passage Ganet	Réservoir du Passage Ganet	08/06/22
LE PASSAGE	Station du Passage Sivoizac	Station du Passage Sivoizac	22/09/22
ST CAPRAIS DE LERM	Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	Réservoir St Caprais de l'Herm la Cabane	08/06/22
ST PIERRE DE CLAIRAC	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	Réservoir St Pierre de Clairac Montanaud	07/06/22
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	Surpresseur de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Planté	11/06/22
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse	15/06/22

### Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage

Commune	Installation	Equipement	Date
Reprise d'Agen Gaillard	Monorail	02/05/22	-
BOE	Exhaure de Boé Cassia Lacapelette	Portique à Bras	09/06/22
LAYRAC	Surpresseur de Layrac Mazerès	Monorail	09/06/22
SERIGNAC SUR GARONNE	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Chariot Pompe Eau Brute Garonne 2	10/06/22
SERIGNAC SUR GARONNE	Station de Sérignac-sur-Garonne Sarros	Chariot Pompe Eau Brute Garonne 1	10/06/22

### Les interventions de contrôle réglementaire ouvrant automatique

Commune	Installation	Equipement	Date
Station du Passage Sivoizac	Climatisations (x3)	06/11/22	-

# ANNEXES COMPLEMENTAIRES

## CONSTRUIRE SANS DETRUIRE

Le plan d'action « Construire Sans Détruire » a été mis en place par le Gouvernement pour sécuriser les travaux à proximité de réseaux, ainsi que pour améliorer la prévention des endommagements des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

### Déclarations avant travaux

Les travaux prévus à proximité de canalisations et réseaux enterrés doivent être déclarés à leurs exploitants, avant leur exécution, au moyen de déclaration de projet de travaux (DT), de déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), de déclaration conjointe (DT-DICT) ou d'avis de travaux urgents (ATU), en fonction du type d'intervention prévu.

En tant qu'exploitant de réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'irrigation et d'eau en gros, la société SAUR se doit de répondre à ces demandes (sauf ATU, réservés aux réseaux dits sensibles pour la sécurité).

Nous parlerons de partie « **EXPLOITANT** ».

En tant qu'exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés, dans le cadre de réparations de fuites, pose de canalisations, etc..., la société SAUR se doit aussi d'émettre ce type de demandes.

Nous parlerons de partie « **DECLARANT** ».

Les données comprennent les demandes pour l'eau potable et l'assainissement.

COMMUNES	EXPLOITANT					DECLARANT				
	ATU	DT	DICT	DTDIC	TOT	ATU	DT	DICT	DTDICT	TOT
AGEN	47	434	302	394	1 177	105	2	1	88	196
ASTAFFORT	10	85	38	73	206	33		7	7	47
AUBIAC	4	22	15	39	80	18		10		28
BAJAMONT	4	23	15	67	109	15			9	24
BOE	7	65	48	122	242	12		2	3	17
BON ENCONTRE	35	55	45	196	311	56			20	76
BRAX	8	29	45	59	141	24		4	4	32
CASTELCULIER	10	49	24	178	261	7			12	29
CAUDECOSTE	5	21	13	40	79	11		1	2	14
COLAYRAC ST CIRQ	16	54	43	89	202	54		2	8	64
CUQ	4	10	17	39	70	8				8
ESTILLAC	6	50	45	66	167	16		13	5	34
FALS	2	8	1	19	30	8		1	1	10
FOULAYRONNES	33	86	46	152	317	92	3	1	20	116
LAFOX	1	13	6	53	73	5		1		6
LAPLUME	4	28	25	45	101	17				17
LAYRAC	12	55	36	111	214	44		16	5	65
LUSIGNAN PETIT	1	4	1	21	27	6			1	7
MARMONT PACHAS	1	4	1	5	11	4		1	1	6
MOIRAX	6	16	8	27	57	28		2	1	31
LE PASSAGE	38	84	103	157	382	82	2	24	14	122
PONT DU CASSE	17	64	58	119	258	39			20	59
ROQUEFORT	8	25	19	29	81	8		3	4	15
ST CAPRAIS DE LERM	8	22	16	39	85	22			3	25
STE COLOMBE EN BRUILHOIS	10	35	47	59	151	32		12	1	45
ST HILAIRE DE LUSIGNAN	14	28	15	61	118	32		6	1	39
ST NICOLAS DE LA BALERME	1	10	2	12	25			1	1	2
ST PIERRE DE CLAIRAC	9	19	14	30	72	41			3	44
SAUVAGNAS	6	20	16	45	87	19		1	1	21
SAUVETERRE ST DENIS	1	7	1	10	19	1				1
SERIGNAC SUR GARONNE	9	10	5	19	43	11	2	5	1	19

## Bilan des relèves GPS sur le réseau

Les interventions (fuite, casse, renouvellement...) font désormais l'objet de relèves GPS ultérieures, visant à améliorer la connaissance de la localisation de ces réseaux.

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté "DT-DICT" du 15 février 2012 définit des classes de précision qui permettent de caractériser le niveau de qualité de la connaissance de l'emplacement des réseaux. Les ouvrages et tronçons d'ouvrages sont ainsi répartis en trois classes, selon l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant :

- Classe A : incertitude inférieure ou égale à 40 cm (réseau rigide) ou 50 cm (réseau flexible),
- Classe B : incertitude inférieure ou égale à 1,5 mètre,
- Classe C : Incertitude supérieure à 1,5 mètre, ou localisation inconnue de l'exploitant.

Tout exploitant de réseau enterré ou aérien, sensible ou non sensible pour la sécurité, a pour obligation de répondre à une DT ou à une DICT en précisant la classe de précision de tous les tronçons des réseaux qu'il exploite (Classes de précision).

L'ensemble des travaux de réparation des interventions permettent au délégataire d'améliorer la précision des données dont il dispose. Il doit alors assurer la mise à jour de ses plans en classe A conformément à l'article 6 de l'arrêté du 15 février 2012.

Afin de satisfaire à ces nouvelles obligations réglementaires, vous avez fait confiance à SAUR pour relever les coordonnées GPS de classe A sur votre réseau.

### Répartition et nombre d'interventions relevées sur le réseau

Type d'intervention	Nombre d'interventions relevées
Fuite / casse sur branchement AEP	112
Fuite / casse sur conduite de réseau AEP	274
Pose de Point de fourniture	135
Travaux sur branchement (exécution)	50
Renouvellement vannes et accessoires	2
TOTAL	573

## SITUATION PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

### SITUATION PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

#### Agglomération d'Agen AEP

	Montants
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>-121 419,22</b>
<b><i>Dotation électromécanique au programme année 2022 [ matériel électromécanique MEM ] Avenant au 01/01/2022</i></b>	<b>254 217,37</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2022 236 613,33 € x 1,0744 = 254 217,37 €	
<b><i>Dotation réseau au programme année 2022 [vannes réseau]</i></b>	<b>25 624,44</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2022 23 850,00 € x 1,0744 = 25 624,44 €	
<b><i>Dotation réseau au programme année 2022 [branchements AEP]</i></b>	<b>53 720,00</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2022 50 000,00 € x 1,0744 = 53 720,00 €	
<b><i>Dotation réseau au programme année 2022 [branchements Plomb]</i></b>	<b>35 723,80</b>
Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2022 33 250,00 € x 1,0744 = 35 723,80 €	
<b><i>Engagements réalisés :</i></b>	
<b>Electromécanique</b>	
<b>Cloture trimestrielle au 31/03/2022 LOT1</b>	<b>-19 744,26</b>
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>	
Vanne de Sortie Filtre pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73
Vanne de Sortie Filtre x2 pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage pneumatique Filtre 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,9
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage pneumatique Filtre 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,9
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage pneumatique Filtre 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,9
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage pneumatique Filtre 4 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,9
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage pneumatique Filtre 6 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,9
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage pneumatique Filtre 7 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,9
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage pneumatique Filtre 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,8
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage pneumatique Filtre 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,8
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage pneumatique Filtre 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,8
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage pneumatique Filtre 4 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,8

Vanne Eau filtrée pneumatique Filtre 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne Eau filtrée pneumatique Filtre 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
<b>47031PE00001 - Exhaure de Boé Cassia Lacapelette</b>		
Ballon anti béliet TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2095,08	
<b>47069SG00003 - Réservoir de Colayrac St Cirq Bedat</b>		
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2014,50	
<b>47201SS00001 - Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom</b>		
Ballon anti-béliet TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5801,76	
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2417,4	
<b>Cloture trimestrielle au 30/06/2022 LOT5&amp;6</b>		-82 503,16
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Vanne de Sortie Filtre x2 pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,7272	
Vanne de Sortie Filtre x2 pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,7272	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,9	
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,8	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2014,5	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Cuve 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-12 087,00	
Cuve 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-12 087,00	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage (EL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage (EL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage (EL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	
Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73	

Vanne d'Evacuation d'Eau de Lavage (VG) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-443,73
Vanne Eau de Lavage (VL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90
Vanne Eau Décantée (ED) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80
Vanne Eau Décantée (ED) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80
Vanne Eau Décantée (ED) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80
Vanne Eau Décantée (ED) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80
Vanne Eau Décantée (ED) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80
Vanne Eau Filtrée (EF) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90
Débitmètre prise d'eau Le Rouquet (4701EX267) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 772,76
<b>47001SG00003 - Réservoir d'Agen Prouchet</b>	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 014,50
<b>47001SG00004 - Réservoir d'Agen Hermitage</b>	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 014,50
<b>47001SG00006 - Réservoir d'Agen Carnes</b>	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2014,5
<b>47001SG00007 - Réservoir d'Agen Barleté</b>	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-282,5672
<b>47001SR00001 - Reprise d'Agen Lalande Couyba</b>	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 014,50
<b>47015SR00001 - Reprise d'Astaffort village</b>	
Ballon anti béliet TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2336,82
<b>47032SS00001 - Surpresseur de Bon-Encontre Lalux</b>	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 014,50
<b>47040PE00001 - Forage de Brax Borde de Revignan</b>	
Convecteur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-121,41
Eclairage Intérieur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-96,70
<b>47051SS00001 - Surpresseur dans réservoir de Castelculier la Souque</b>	
Débitmètre sectorisation surpression (4754SU108) TOTAL Renouvellement complet du matériel	-692,99
<b>47100SG00004 - Réservoir de Foulayronnes Cruzel</b>	
Alarme Anti-Intrusion TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 014,50
<b>47201SS00001 - Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom</b>	
Capteur de pression arrêt surpresseur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-282,57
Capteur de pression entrée surpresseur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-282,57
Capteur de pression marche surpresseur TOTAL Renouvellement complet du matériel	-282,57
Moteur groupe pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 611,60
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 820,30
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 820,30
Pompe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 820,30
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel LS 4701000101-P-20201006-98124314	-3 939,82
Vanne d'isolement pp1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-117,11
Vanne d'isolement pp1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-117,11
Vanne d'isolement pp2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-117,11
Vanne d'isolement pp2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-117,11

Vanne d'isolement pp3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-117,11	
Vanne d'isolement pp3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-117,11	
Variateur pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel -LA 4701000101-P-20210603	-2 104,03	
Variateur pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel-LA 4701000101-P-20210603	-2 104,03	
Vessie ballon anti-bélier réservoir de Gaussens TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 208,70	
Variateur pompe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel-LA 4701000101-P-20210603	-2 104,03	
<b>Cloture trimestrielle au 30/09/2022 LOT8&amp;9</b>		-73 037,71
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80	
Cuve 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-16 116,00	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Masse filtrante Sable 4 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 182,64	
Masse filtrante Sable 5 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 182,64	
Masse filtrante Sable 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 182,64	
Masse filtrante Sable 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 182,64	
Masse filtrante Sable 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 182,64	
Masse filtrante Sable 6 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 182,64	
Ballon anti bélier 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 095,08	
Ordinateur de supervision TOTAL Renouvellement complet du matériel	-5 640,60	
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-402,90	
<b>47001SG00003 - Réservoir d'Agen Prouchet</b>		
Vanne de vidange cuve 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-358,85	
<b>47001SR00002 - Reprise d'Agen Gaillard</b>		
Pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-12 892,80	
Tuyauterie d'alimentation TOTAL Renouvellement complet du matériel	-4 230,99	
<b>47145SR00001 - Reprise de Layrac Belloc</b>		
Porte TOTAL Renouvellement complet du matériel	-966,96	
<b>47300SS00001 - Surpresseur de Sérignac-sur-Garonne Billeou St Exupéry</b>		
Clôture TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 611,60	
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 820,30	
<b>Cloture trimestrielle au 31/12/2022 LOT13</b>		-191 812,63
<b>47001PE00001 - Forage d'Agen Lalande</b>		
Clôture TOTAL Renouvellement complet du matériel	-1 410,69	
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel	-966,96	
<b>47001PT00003 - Station d'Agen Lacapelette</b>		
Cuve 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-16 116,00	
Cuve 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-16 116,00	
Pompe doseuse 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80	
Pompe doseuse 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80	
Vanne d'Entrée d'Eau de Lavage pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel	-805,80	
Sonde de niveau eau brute TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4701000101-P-20221109-Substitution branchements RES-1003994261	-1 074,40	
<b>47001PT00004 - Station d'Agen Rouquet</b>		
Ballon anti bélier 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel	-2 095,08	

Clôture TOTAL Renouvellement complet du matériel		-8 863,80
Destructeur d'ozone local compresseur TOTAL Mise en place d'un destructeur d'ozone avec extracteur d'air LA 4701000101-P-20200304		-21 488,00
Ordinateur de supervision TOTAL Renouvellement complet du matériel		-5 640,60
Pompe doseuse 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-805,80
Pompe doseuse 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-805,80
Vanne d'Entrée d'Air de Lavage (AL) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel		-402,90
Vanne Eau Décantée (ED) pneumatique TOTAL Renouvellement complet du matériel		-805,80
Vanne manuelle de vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel		-96,70
Vanne manuelle de vidange TOTAL Renouvellement complet du matériel		-96,70
Synoptique TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 417,40
Mise en place dalle béton TOTAL Renouvellement complet du matériel LA 4701000101-P-20200304 Travaux dalle béton cuves coagulant		-17 190,40
<b>47001SR00002 - Reprise d'Agen Gaillard</b>		
Pompe 1 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-12 892,80
Vanne de Refoulement TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 062,85
Vanne Distribution TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 062,85
Tuyauterie nourrice TOTAL Renouvellement complet du matériel		-653,24
<b>47015CO00002 - Comptage ASTAFFORT secto Le Bourg (4701CS051)</b>		
Débitmètre secto ASTAFFORT Le Bourg (4701CS051) TOTAL Renouvellement complet du matériel		-398,60
<b>47016SG00001 - Réservoir d'Aubiac Prentigarde</b>		
Clôture TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 820,30
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 417,40
<b>47032SG00001 - Réservoir de Bon-Encontre Gamet Chemin de Bellevue</b>		
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel		-3 626,10
<b>47032SR00003 - Reprise de Bon-Encontre Lamarque les Oiseaux</b>		
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel		-3 626,10
<b>47032SS00001 - Surpresseur de Bon-Encontre Lalux</b>		
Armoire de commande TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 611,60
Télésurveillance TOTAL Renouvellement complet du matériel		-2 014,50
<b>47040PE00001 - Forage de Brax Borde de Revignan</b>		
Portail TOTAL Renouvellement complet du matériel		-3 626,10
<b>47100CO00013 - Comptage FOULAYRONNES Agen n°13 Côte Candelie (4754CS142)</b>		
Débitmètre secto Côte Candelie (4754CS142) TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 636,31
<b>47145CO00007 - Comptage LAYRAC Secto RN21 (4701CS027)</b>		
Débitmètre secto LAYRAC RN21 (4701CS027) TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 289,28
<b>47201SS00001 - Surpresseur du Passage Gaussens route de Condom</b>		
Moteur groupe pompe 2 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 611,60
Moteur groupe pompe 3 TOTAL Renouvellement complet du matériel		-1 611,60
<b>47238SR00001 - Reprise de Sainte-Colombe-en-Bruilhois Moulin de Marasse</b>		
Disjoncteur général TOTAL Renouvellement complet du matériel		-11 436,99
Cellule TOTAL Renouvellement complet du matériel		-15 041,60
Transformateur Triphasé TOTAL Renouvellement complet du matériel		-22 562,40
<b>Réseau</b>		
Renouvellement de branchements AEP	52	-55 868,80
Renouvellement de branchements Plomb	93	-99 919,20



Renouvellement de vannes	26	-12 570,48
<b><u>Substitution :</u></b>		
Installation d'un stabilisateur de pression chemin de Lescourat à Moirax Devis Q-07976		-5 958,00
Installation d'un stabilisateur de pression sur la route du Peyre Devis Q-07970		-6 988,00
<b>SOLDE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>		<b>-300 535,86</b>

**Attention le format de suivi des comptes et programmes de renouvellement va changer à partir de l'année prochaine. Les dotations électromécaniques et réseaux seront suivis séparément sur deux suivis distincts avec une présentation différente. Les soldes seront identiques mais répartis entre le réseau et les équipements électromécaniques. Merci pour votre compréhension.**

## SITUATION COMPTE CANALISATION ET BRANCHEMENTS

### SITUATION COMPTE CANALISATIONS ET BRANCHEMENTS

#### Agglomération d'Agen AEP

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUELEMENT AU 31/12/21</b>	<b>88 349,50</b>
<b>Dotation au compte canalisations et branchements AEP année 2022</b>	<b>185 184</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2022 $180\,000,0\text{ €} \times 1,0288 = 185\,184,00\text{ €}$	
<b>Dotation au compte canalisations et branchements AEP (avenant 2 au 01/01/2022)</b>	
Gain de productivité Reversement de 50% sur le compte renouvellement de canalisation = 30 393 €	30 393
Gain de productivité Abondement complémentaire suite à l'avenant en lien avec les travaux pour réduire les achats d'eau à St Julien de Madaillan : 69 298 €	69 298
<b>Réseau</b>	
<b>Situations émises 2022 :</b>	
Suppression_Secours_Gaillard_vers_Cruzel	-46 579,00
Branchement plomb rue Etienne Dolet ( long 50m) (6277,71)	-6 277,71
Commune de BON-ENCONTRE - Féréol -Fourniture et pose de chambre à vanne équipée	-6 681,11
BON ENCONTRE SAINT FERREOL - Dépose et renouvellement AEP	-1 402,00
FOULAYRONNES Toulouse Lautrec Chant d'oiseau Pose réseau AEP Ø125 / Déconnexion ancienne alimentation Ø150	-18 380,92
LE PASSAGE surpresseur Gaussens Création maillage Ø300 / Pose vanne motorisée	-23 703,58
AGEN Avenue de Stalingrad Renouvellement réseau AEP	-73 966,14
Substituion de 6 branchements PRG MEM pour réaliser travaux sur compte de renou branchements (dévoisement réseau Ritournelle et route des Moulins)	6 446,40
Dévoisement de réseau lieu dit le Ritournelle Astaffort 60 ml de PE 50 - Substitution de 4 branchements	-4 297,60
Dévoisement de réseau 1309 route des Moulins à Foulayronnes 50 ml de PE 40 - Substitution 2 branchements	-2 148,80
VANNE MOTORISEE DN 300 SURPRESSEUR GAUSSENS	-9 188,59
AVENUE DE STALINGRAD	-21 533,62
DEVOIEMENT RESEAU ESTILLAC PERROUTIS	-16 800,61
ESTILLAC Perroutis	-6 721,44
RENFORCEMENT RESEAU AEP ST PIERRE DE CLAIRAC "MOUSTROU"	-11 972,17
RENOUELEMENT CONDUITE ROITE DE CASSOUS PONT DU CASSE	-12 620,07
AV DE MONBRAN FOULAYRONNES-Pose d'un stabilisateur de pression aval Ø80	-5 803,97
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUELEMENT AU 31/12/22</b>	<b>111 593,57</b>

## SITUATION COMPTE DEVELOPPEMENT DURABLE

### SITUATION COMPTE DEVELOPPEMENT DURABLE

#### Agglomération d'Agen AEP

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/21</b>	<b>12 648,73</b>
<b><i>Dotation au compte développement durable année 2022</i></b>	<b>61 728,00</b>
Dotation initiale x Coefficient d'actualisation k2022 <i>60 000,0 € x 1,0288 = 61 728,00 €</i>	
<b>Réseau</b>	
<b>Situations émises</b>	
Amélioration du renouvellement des masses filtrantes de l'Usine du Rouquet (34600 €)	-34 600,00
Mise en place d'un sous-comptage des consommations des équipements énergivores de la Station de Lacapelette 4 370 €	-4 370,00
Mise en place d'un sous-comptage des consommations des équipements énergivores de la Station de Rouquet 4 370 €	-4 370,00
Etude de faisabilité d'une hydrolienne dans la Garonne	-28 828,02
Travaux d'amélioration de l'ozoneur de Lacapellette	-7 694,44
	-11 000,00
CPIE - Accompagnement à la mise en oeuvre de préconisations de gestion pour l'amélioration de la Biodiversité locale (avancement 50%)	
359888_RUCHERS DE ST VICTOR BLAYMONT F00111921 7921745420001	-3 375,00
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/22</b>	<b>-19 860,74</b>



## **LE GLOSSAIRE**

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Analyse de pilotage : Analyses réalisées par l'exploitant ayant pour objectif d'affiner et d'optimiser le réglage des installations. Ces données peuvent provenir de plusieurs sources :

- Instruments portables ou installés à poste fixe de mesure de la qualité de l'eau,
- Analyses de qualité de l'eau pratiquées selon des méthodes rapides adaptées au terrain ou effectuées dans des laboratoires d'analyses.

Biens financés par la collectivité = Biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = Biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = Biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer

Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de distribution d'eau à un réseau de distribution intérieur d'un client. Les équipements installés comprennent au minimum un robinet d'arrêt d'eau avant compteur et un compteur général.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné le liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Compteur : Equipement faisant partie intégrante du branchement et qui permet de comptabiliser le volume consommé par le branchement.

Contrat-abonnés : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle sanitaire : Ensemble des analyses réalisées par les ARS afin de contrôler la qualité des eaux. Ces analyses sont effectuées dans des laboratoires agréés à partir d'échantillons prélevés sur différents points de contrôle (captage, installations de production/traitement, réseaux de distribution, points de consommation).

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégué prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Indice linéaire de pertes en réseau : L'indice linéaire de pertes en réseau correspond au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour. Le volume perdu est calculé par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Cet indicateur qui rapporte le volume des pertes en eau à une grandeur caractéristique du réseau traduit directement l'état physique de ce réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés : L'indice linéaire des volumes non comptés correspond au volume non compté dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors branchements) et est exprimé en m<sup>3</sup>/km/jour. Le volume non compté est égal à la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme.

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégué fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- Les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégué, destruction d'un ouvrage...),
- Opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégué (bureaux) entièrement dédié au service.

Période de relève des compteurs : Les compteurs permettant de connaître la consommation de chaque branchement d'un client sont relevés régulièrement. La relève pour une année donnée de tous les compteurs de tous les clients s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines en fonction du nombre de compteurs concernés. Pour une relève donnée, la date moyenne de la campagne de relève peut ainsi être calculée. C'est cette date moyenne qui est utilisée année après année pour calculer la consommation moyenne d'une commune ou d'un contrat sur une période correspondant sensiblement à une année.

Point de mise en distribution : Point de prélèvement d'échantillon pour lequel la qualité de l'eau en ce point est considérée comme représentative de la qualité de l'eau sur le réseau de distribution d'une zone géographique déterminée (en sortie d'installations de traitement dans la plupart des cas). A ce point, les eaux peuvent provenir d'une ou plusieurs sources mais leur qualité peut être considérée comme uniforme en distribution.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégué dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégué de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Qualité eau au point de mise en distribution : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de mise en distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau brute : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau brute prélevée dans le milieu naturel avant tout traitement visant à la rendre potable. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau distribuée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau au point de consommation (robinet) par le client. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Qualité eau traitée : Evaluation qualitative de la qualité de l'eau en sortie des installations de production/traitement avant admission sur le réseau de distribution. Cette évaluation s'effectue pour chaque échantillon prélevé sur tous les paramètres analysés, éventuellement regroupés sous forme de rapports physico-chimiques et/ou bactériologiques.

Rapport bactériologique : Ensemble des paramètres de type bactériologique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport bactériologique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rapport physico-chimique : Ensemble des paramètres de type physico-chimique qui caractérisent un échantillon d'eau analysé. Un rapport physico-chimique est déclaré conforme si tous les paramètres unitaires qui le composent sont en conformité avec la réglementation.

Rendement hydraulique d'une installation : Il correspond au rapport Volume d'eau produite sur volume d'eau brute admis sur l'installation. Il traduit le rendement de conversion de l'eau potable à partir de l'eau brute.

Rendement du réseau de distribution : Il correspond au rapport entre d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume exporté ou vendu en gros et d'autre part le volume produit augmenté du volume importé ou acheté en gros. Le rendement est un bon indicateur environnemental mais ne traduit qu'indirectement l'état du réseau car il dépend de la consommation et du volume exporté ou vendu en gros. .

Réseau de distribution public : Ensemble de canalisations transportant l'eau produite par les installations de production jusqu'au compteur général des clients, partie publique des branchements inclus.

Réseau de distribution intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client. Le réseau intérieur d'un client commence après le compteur général permettant d'évaluer la consommation du branchement associé à ce client.

Surveillance de l'exploitant : Elle comprend un examen régulier des installations, un programme de tests ou d'analyses et la tenue par l'exploitant d'un fichier sanitaire. Ces analyses viennent en complément de celles réalisées par les ARS et contribue à la surveillance de la qualité des eaux.

Taux de mobilisation d'une installation : rapport exprimé en % entre le volume de pointe journalier constaté et la capacité nominale d'une installation. Un rapport proche de 100% est le signe d'une installation dont les réserves de capacité sont minimales, voire insuffisantes.

Terre de décantation : Ensemble des résidus de traitement collectés sur certains ouvrages (décanteurs, filtres, ...) des installations de production. Ces résidus, bien souvent connus sous le terme de boues d'eau potable, sont régulièrement évacués des installations.

Volume comptabilisé : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat et résultant des relevés des appareils de comptage . Ce volume n'inclut pas le Volume exporté ou vendu en gros (VEG).

Volume consommateurs sans comptage : Il correspond au volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ; ce volume estimé inclut notamment :

- L'eau nécessaire à la défense incendie (Essais des PI/BI et manœuvres incendie),
- L'eau utilisée pour les espaces verts et le lavage de la voirie,
- L'eau utilisée pour les fontaines (non équipées de compteurs)

Volume de service du réseau : Il correspond au volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution ; ce volume estimé inclut notamment :

- L'eau utilisée pour le nettoyage des réservoirs,
- L'eau utilisée lors d'opérations de purge ou de nettoyage des conduites
- L'eau utilisée pour la désinfection et le rinçage des conduites après travaux

Volume consommé autorisé : Il correspond au volume comptabilisé augmenté du volume besoin réseau consommateurs

Volume consommé hors VEG : Volume d'eau potable consommé par des clients du périmètre du contrat. Ce volume n'inclut pas les Ventes d'Eau en Gros (VEG) ou Volume d'eau exportée.

Volume de pointe : Volume maximum journalier mesuré pendant l'année sur l'installation concernée.

Volume eau brute : Volume d'eau prélevé dans le milieu naturel (rivière, lac, barrage, nappe phréatique, ...). L'eau est qualifiée de brute pour signifier qu'elle n'a subi aucun traitement visant à la rendre potable. Outre les volumes d'eau prélevés dans le milieu naturel sur le périmètre du contrat, les volumes d'eau brute intègrent les éventuels achats d'eau brute hors périmètre du contrat auquel on retranche les éventuels volumes d'eau brute vendus hors périmètre du contrat.

Volume exporté (ou vendu en gros) : Volume d'eau produit (généralement potable) délivré à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume importé (ou acheté en gros): Volume d'eau (généralement potable) acheté à un client extérieur au périmètre du contrat (autre collectivité, syndicat ou commune).

Volume produit : Le volume d'eau produit sur les installations de production correspond au volume d'eau traitée duquel il faut éventuellement retrancher le volume besoin usine (si ce dernier est pris après le compteur de production).



Volume besoin usine : Volume d'eau traitée sur les installations de production qui est utilisé à l'intérieur de ces mêmes usines pour différents usages (préparation de réactifs chimiques, nettoyage, ...)

Volume mis en distribution : Volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution d'eau en vue d'être consommé par les clients inclus dans le périmètre du contrat . Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé ou acheté en gros et duquel on retranche le volume exporté ou vendu en gros.

Volume eau traitée : C'est le volume d'eau que les installations fournissent à l'aide de traitements plus ou moins complexes en fonction de la nature de l'eau brute que l'on souhaite rendre potable.



**LES NOUVEAUX  
TEXTES  
REGLEMENTAIRES**

## NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES EAU POTABLE

---

*Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2022 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.*

*Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions*

### PROTECTION ET GESTION DE LA RESSOURCE

- [Arrêté du 19 avril 2022 modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter et classer les masses d'eau et dresser l'état des lieux prévu à l'article R. 212-3 du code de l'environnement](#)

Le présent arrêté précise les méthodes et critères à mettre en œuvre pour délimitation et classe les masses d'eau et dresser l'état des lieux dans le cadre de la mise en œuvre des SDAGE. Il comprend notamment :

- L'identification des masses d'eau qui avaient déjà le statut fortement modifié ou artificiel au cycle de gestion précédent ;
- L'identification des masses d'eau susceptibles d'être désignées comme masses d'eau de surface artificielles ou fortement modifiées, en plus de celles qui avaient déjà le statut fortement modifié ou artificiel au cycle de gestion précédent ;
- L'identification des masses d'eau de surface artificielles ou fortement modifiées susceptibles de ne plus respecter les conditions exigées.

- [Arrêté du 26 avril 2022 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement](#)

Afin de renforcer le programme de suivi de surveillance des eaux imposé par la directive cadre sur l'eau, le présent arrêté vient modifier l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux. Il définit notamment :

- Les **nouveaux paramètres à surveiller** ;
- Les méthodes d'échantillonnage à utiliser et les fréquences de surveillance à respecter.

Il impose désormais la surveillance d'une centaine de nouvelles substances chimiques, dont les composés perfluoroalkylés (PFAS) qui sont des polluants émergents devant faire l'objet d'une surveillance renforcée.

- [Décision d'exécution \(UE\) 2022/1307 de la Commission du 22 juillet 2022 établissant une liste de vigilance relative aux substances soumises à surveillance à l'échelle de l'Union dans le domaine de la politique de l'eau en vertu de la directive 2008/105/CE du Parlement européen et du Conseil](#)

La Commission européenne vient de mettre à jour la liste de vigilance des substances polluantes de l'eau. Elle abroge et remplace la liste fixée par la décision d'exécution du 4 août 2020.

Désormais, 25 substances figurent sur la liste. Les Etats membres devront surveiller chacune de ces substances en procédant à des contrôles dans certaines stations de surveillance représentatives pendant une période d'au moins 12 mois.

- [Décret n°2022-1077 du 28 juillet 2022 relatif à la résilience des réseaux aux risques naturels](#)

L'article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure, issu de l'article 249 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, ouvre la possibilité, pour le préfet, de demander aux exploitants de services ou réseaux essentiels à la population (eau potable, assainissement, électricité, gaz, réseaux de télécommunication) d'identifier leurs vulnérabilités face aux événements naturels de grande ampleur (telles certaines inondations) dans le but que leur gestion en période de crise soit anticipée, qu'un service minimal répondant aux besoins essentiels de la population soit assuré pendant la durée de la crise et qu'un retour rapide à un fonctionnement normal soit favorisé. La demande du préfet porte également sur un programme d'investissements prioritaires à réaliser pour améliorer la résilience des services en cas de survenance de l'aléa.

Cette disposition législative est mise en œuvre par le Décret n° 2022-1077 du 28 juillet 2022 qui apporte les modifications suivantes :

- Il ouvre la possibilité pour le **préfet de demander aux exploitants de services ou réseaux** (eau potable et assainissement notamment) **d'identifier les vulnérabilités face aux événements naturels de grande ampleur** (inondations) afin d'anticiper leur gestion en période de crise ;
- La demande du préfet peut également comporter sur un programme d'investissements prioritaires à réaliser pour améliorer la résilience des services en cas de survenance de l'aléa ;
- Il précise les territoires et les aléas qui peuvent survenir sur ces derniers, les scénarios qui doivent être étudiés par les exploitants, ainsi que les modalités selon lesquelles le préfet formule sa demande ;
- Il rend applicable certaines mesures de sanction prévues par le code de l'environnement.

→ [Décret n°2022-1078 du 29 juillet 2022 relatif à la gestion quantitative de la ressource en dehors de la période de basses eaux](#)

Le décret modifie les dispositions du code de l'environnement comme suit :

- Il précise dans un nouvel article R. 211-21-3 du code de l'environnement que des conditions peuvent être définies pour l'évaluation des volumes théoriquement disponibles en période d'hautes eaux dans un bassin ou sous-bassin, compte tenu des statistiques hydrologiques permettant de déterminer les débits nécessaires au fonctionnement du cours d'eau tout au long de la période de hautes eaux ;
- La stratégie de volumes prélevables mise en place par le préfet coordonnateur de bassin, précise la stratégie d'évaluation des volumes qui pourraient être hydrologiquement rendus disponibles aux usages anthropiques en période de hautes eaux dans le respect des équilibres naturels et du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ;
- Enfin, il précise que le pétitionnaire, qui dépose son dossier de demande d'autorisation unique de prélèvement, peut y joindre le programme de retour à l'équilibre, même si la concertation territoriale n'est pas finalisée.

→ [Décret n°2022-1223 du 10 septembre 2022 relatif au droit de préemption pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine](#)

Le présent décret vient fixer :

- Les modalités selon lesquelles l'autorité administrative peut instituer un droit de préemption des surfaces agricoles, dans les aires d'alimentation de captages utilisées pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, au bénéfice des personnes qui disposent de la compétence eau potable.
- Les aliénations soumises à ce droit de préemption.
- La procédure applicable à l'exercice de ce droit de préemption.
- Les règles applicables à la cession, à la location et à la mise à disposition temporaire par les personnes publiques des biens acquis par préemption.

→ [Ordonnance n° 2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine](#)

La présente ordonnance relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à consommation humaine vient transposer la directive 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Elle :

- Réaffirme l'accès à l'eau potable pour tous dans tous les territoires, avec des rendus réguliers à la Commission européenne sur cette mise en œuvre.
- Révise les paramètres à surveiller dans l'eau, avec l'intégration de nouveaux paramètres, tels que les composés perfluorés.
- Révise les exigences de qualité associées à ces paramètres.
- Met en place des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, du captage jusqu'au robinet du consommateur.
- Met en place une meilleure information sur la qualité de l'eau potable.

→ [Décret n° 2022-1721 du 29 décembre 2022 relatif à l'amélioration des conditions d'accès de tous à l'eau destinée à la consommation humaine](#)

Le présent décret, qui constitue une mesure de transposition de la directive 2020/2184 (directive eau potable), fixe de nouvelles règles visant à protéger la santé humaine des risques de contamination des eaux potables. Il définit :

- Les conditions minimales à satisfaire pour garantir aux personnes un accès suffisant à l'eau destinée à la consommation humaine.
- Les modalités d'identification, par les communes et leurs établissements publics de coopération, des personnes ne bénéficiant pas de ces conditions minimales d'accès à l'eau ainsi que les solutions pouvant être déployées pour améliorer ces conditions.
- Enfin, il définit les modalités d'information de la Commission européenne des informations relatives aux mesures mises en œuvre sur le territoire national pour améliorer l'accès de la population à l'eau.

→ [Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique](#)

Le présent arrêté fixe de nouvelles limites et références de qualité qui s'appliquent aux eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine. Il fixe notamment :

- Les limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (paramètres biologiques et chimiques).
- Les références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (paramètres microbiologiques, chimiques et organoleptiques, et indicateurs de radioactivité).
- Les valeurs indicatives et de vigilance dans les eaux destinées à la consommation humaine.

→ [Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 25 novembre 2003 relatif aux modalités de demande de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles pris en application des articles R. 1321-31 à R. 1321-36 du code de la santé publique](#)

Le présent arrêté met à jour la procédure de dérogation qui permet de déroger aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Il met également à jour, dans une annexe à l'arrêté, la composition du dossier de demande de dérogation. L'objectif de l'arrêté étant d'encadrer sur le plan administratif certaines situations de non-conformités, sous conditions.

→ [Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2017 relatif aux méthodes d'analyses utilisées dans le cadre de la réalisation du contrôle sanitaire des eaux](#)

Le présent arrêté vient fixer :

- Les méthodes d'analyse pour les eaux brutes (douces superficielles et eaux souterraines) qui sont utilisées pour la production d'eau destinées à la consommation humaine, pour les eaux minérales naturelles utilisées à des fins thérapeutiques dans un établissement thermal et des eaux de piscine.
- Les méthodes spécifiques pour l'analyse des eaux brutes utilisées pour la production d'eaux destinées à la consommation humaine et des eaux brutes utilisées pour l'alimentation d'un bassin de piscine.
- Les méthodes de mesure pour les analyses de radioactivité des eaux destinées à la consommation humaine.
- Les caractéristiques de performance des méthodes d'analyse des eaux destinées à la consommation humaine.

→ [Arrêté du 30 décembre 2022 relatif au programme de tests et d'analyses à réaliser dans le cadre de la surveillance exercée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau et aux conditions auxquelles doivent satisfaire les laboratoires réalisant ce programme, en application des articles R. 1321-23 et R. 1321-24 du code de la santé publique](#)

Le présent arrêté met à jour les exigences de qualité en matière de surveillance de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau.

→ [Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique](#)

Le présent arrêté vient modifier l'arrêté du 11 janvier 2007 relative au programme de prélèvement et d'analyses du contrôle sanitaire des eaux fournies par un réseau de distribution. Il met à jour le programme du contrôle sanitaire qui est assuré par les agences régionales de santé pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine.

- [Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique](#)

L'arrêté vient mettre à jour les conditions de prise en compte des résultats de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine réalisée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau dans le cadre du contrôle sanitaire qui est effectué par l'agence régionale de santé compétente.

- [Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux utilisées dans une entreprise alimentaire ne provenant pas d'une distribution publique, pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique](#)

Le présent arrêté vient fixer le programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire des eaux utilisées dans les entreprises alimentaires qui ne proviennent pas d'une distribution publique.

- [Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 20 juin 2007 relatif à la constitution du dossier de demande d'autorisation d'exploiter une eau de source ou une eau rendue potable par traitement à des fins de conditionnement](#)

Le présent arrêté actualise la liste des paramètres devant faire l'objet d'un contrôle sanitaire dans les eaux de source et les eaux rendues potables par traitement conditionnées.

## ENVIRONNEMENT

- [Arrêté du 14 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 31 mai 2012 fixant la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement](#)

Le présent arrêté vient modifier la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R.516-1 du code de l'environnement.

- [Décision d'exécution \(UE\) 2022/679 de la Commission du 19 janvier 2022 établissant une liste de vigilance des substances et composés préoccupants pour les eaux destinées à la consommation humaine](#)

Conformément à la Directive (UE) 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, la présente décision d'exécution met en place une liste de vigilance qui couvre les substances ou composés qui constituent un sujet de préoccupation sanitaire pour les citoyens ou les milieux scientifiques.

Elle doit notamment mentionner une valeur indicative pour chacune des substances et chacun des composés.

- [Arrêté du 1er mars 2022 modifiant l'arrêté du 5 mai 2021 fixant le modèle national de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement](#)

Le présent arrêté vient modifier le modèle d'enregistrement pour une ou plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement. Le formulaire CERFA n°15679\*04 est accessible [ici](#).

- [Arrêté du 1er mars 2022 modifiant l'arrêté du 28 mars 2019 fixant le modèle national de demande d'autorisation environnementale](#)

L'autorisation environnementale prévue par l'article L. 181-1 du code de l'environnement, doit être demandée en utilisant le formulaire CERFA n° 15964\*02. Il est disponible sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

- [Décret n°2022-422 du 25 mars 2022 relative à l'évaluation environnementale des projets](#)

Le présent décret met en place un dispositif qui permet de soumettre à évaluation environnementale des projets qui sont susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement et la santé humaine, mais situés en deçà des seuils de la nomenclature annexée à l'article R. 122-2 du code de l'environnement.

- [Décret n°2022-989 du 4 juillet 2022 relatif à la procédure de déclaration en matière de police de l'eau](#)

Le décret modifie la procédure de déclaration des IOTA dans l'objectif d'introduire la possibilité d'un dépôt par voie dématérialisée par téléprocédure et en clarifie les modalités concernant notamment le dépôt du dossier, son instruction et sa publicité.

Cette réforme apporte également un certain nombre d'éléments liés aux déclarations en vue de rendre plus lisible les procédures applicables : contenu et instruction du dossier, gestion des demandes de modification des prescriptions applicables ainsi que la caducité de la déclaration.

- [Avis relatif à la délibération n° 2022-18 du 7 octobre 2022 du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse relative aux taux de redevances pour les années 2023 à 2024 \(modification de la délibération n° 2018-30 du 2 octobre 2018\)](#)

Le présent avis vient fixer pour les bassins Rhône Méditerranée et Corse (pour les années 2023 à 2024)

- Le taux de redevance pour modernisation des réseaux de collecte domestique et non domestique.
- Le taux de redevance pour obstacle sur les cours d'eau.

- Le taux de redevance pour prélèvement sur la ressource en eau.
- Le zonage de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau.

→ [Arrêté du 18 août 2022 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2015 relatif à la dématérialisation de la déclaration des installations classées pour la protection de l'environnement](#)

Le présent arrêté vient modifier l'article 2 de l'arrêté du 15 décembre 2015 relatif à la dématérialisation de la déclaration des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Il actualise les informations que le porteur de projet doit communiquer lorsqu'il effectue sa déclaration de cessation d'activité.

Depuis le 22 septembre dernier, c'est le formulaire CERFA n°15275\*4 que les exploitants doivent remplir au lieu du CERFA n°15275.



## EXPLOITATION DES OUVRAGES

- [Arrêté du 22 avril 2022 relatif aux conditions de mise sur le marché et de mise en œuvre des résines organiques échangeuses d'ions utilisées pour le traitement d'eau destinée à la consommation humaine pris en application de l'article R. 1321-50 \(I et II\) du code de la santé publique](#)

Les articles 11 et 12 de la directive n° 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine demande aux Etats-membres de prendre des dispositions afin de garantir que les matériaux et produits entrant en contact avec l'eau ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs.

Conformément à l'[article R. 1321-50 du code de la santé publique](#), le présent arrêté définit les **exigences applicables aux résines organiques échangeuses d'ions utilisées pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine afin de garantir leur innocuité et leur efficacité.**

- [Décret n° 2022-1385 du 31 octobre 2022 relatif à l'autorité administrative compétente en matière de résilience des réseaux aux risques naturels](#)

L'article 249 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a introduit dans le code de la sécurité intérieure le nouvel article L.732-2-1, qui permet à une autorité compétence de demander aux exploitants de réseaux essentiels (eau potable et assainissement notamment) d'identifier leurs vulnérabilités face aux événements naturels de grande ampleur. Le présent décret vient déterminer l'autorité compétente pour formuler une telle demande : **le préfet de département.**

- [Décret n° 2022-1720 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine](#)

Le présent décret, qui constitue une mesure de transposition de la directive 2020/2184 (directive eau potable) fixe de nouvelles règles visant à protéger la santé humaine des risques de contamination des eaux potables. Il donne notamment :

- Une définition des eaux destinées à la consommation humaine, des usages alimentaires, des usages liés à l'hygiène corporelle ...

**Il impose également à la personne en charge de la production et distribution de l'eau de mettre en place, de la zone de captage jusqu'en amont des installations privées de distribution, un plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau sur la partie dont elle a la compétence.**

- [Arrêté du 30 décembre 2022 relatif à l'évaluation des risques liés aux installations intérieures de distribution d'eau destinée à la consommation humaine](#)

Le présent arrêté a pour objectif la transposition des articles 7, 10 et 18 de la directive (UE) 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, qui traitent de l'évaluation des risques liés aux installations privées de distribution d'eau. L'arrêté met notamment en place :

- Les définitions nécessaires à l'application de l'arrêté, telles que : réseau intérieur de distribution d'eau potable, propriétaire de réseau intérieur de distribution d'eau potable ... (article 1).
- Des mesures relatives à l'évaluation des risques liés aux installations intérieures de distribution d'eau potable et aux produits et matériaux y afférents (article 2 et 3).
- Des mesures relatives à l'analyse des risques liés aux installations intérieures de distribution d'eau, qui doit permettre de décrire, et d'évaluer les installations intérieures de distribution vis-à-vis de la sécurité sanitaire de l'eau et de la santé humaine (article 4 et 5).
- Des mesures relatives à la surveillance de la qualité de l'eau et des installations intérieures de distribution d'eau (article 6).
- Des mesures relatives aux mesures de gestion du risque que le propriétaire du réseau intérieur de distribution doit mettre en place (article 7).

## DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

→ [Circulaire 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières](#)

Dans une circulaire publiée au Journal officiel du 30 mars, le Premier ministre, Jean Castex donne aux préfets des consignes concernant la passation et l'exécution des marchés publics et des concessions dans le contexte économique actuel marqué par la guerre en Ukraine et les charge de sensibiliser les collectivités locales et leurs établissements à l'importance des principes énoncés.

→ [CE, avis, 15 septembre 2022, n°405540 DAJ, Fiche technique, 21 septembre 2022](#)

Le Conseil d'état, dans un avis du 15 septembre 2022, a déclaré que les prix et la durée des contrats de la commande publique pouvaient être modifiés pour compenser les surcoûts d'exécution de ces contrats. Il pose toutefois des conditions visant à respecter les grands principes de la commande publique. Ces éléments sont repris dans une fiche technique de la Direction des affaires juridiques, publiée le 21 septembre.

Une [Circulaire de la Première ministre, 29 septembre 2022, n°6374/SG](#) présente aux ministres et préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique.

→ [Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique](#)

Le décret proroge la dispense de procédure de publicité et mise en concurrence pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000€, jusqu'au 31 décembre 2024 la mesure temporaire issue de la loi du 7 décembre 2020 de simplification et d'accélération de l'action publique. Ces dispositions sont également applicables aux lots qui portent sur des travaux dont le montant est inférieur à 100 000€ HT, à la condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20% de la valeur totale estimée de tous les lots. Enfin, il modifie les dispositions relatives aux avances dans les marchés publics, en relevant à 30% le montant minimum de l'avance versée au titulaire pour les marchés de l'Etat conclus avec des PME et en clarifiant les modalités de remboursement de l'avance.

## **DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

→ [Loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale](#)

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale est enfin publiée. Elle rajoute une nouvelle couche aux millefeuille de normes concernant les compétences en matière d'eau et d'assainissement.

- [Maintien de l'obligation de transfert des compétences au 1er janvier 2026](#)

En tout état de cause, l'obligation de transfert des compétences eau et assainissement d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2026 est maintenue. De ce fait, le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement devra intervenir obligatoirement à cette date.

- [Organisation d'un débat portant sur la tarification des services publics d'eau et d'assainissement avant le transfert de la compétence](#)

La loi 3DS vient aménager au mieux le transfert des compétences en prévoyant que, dans l'année précédant le transfert obligatoire, les communes membres et leurs communautés de communes devront organiser un débat sur la tarification des services publics d'eau et d'assainissement des eaux usées, ainsi que sur les investissements liés aux compétences transférées à l'établissement public de coopération intercommunale.

A ce titre, le président de la communauté de communes devra fixer avec les maires, les modalités de ce débat. Une convention devra être conclue à l'issu de ce débat. Elle pourra notamment :

- Préciser les conditions tarifaires sur le territoire en tenant compte de divers critères (mode de gestion du service, caractéristiques des réseaux, coûts de production, de traitement ... ) ;
- Déterminer les orientations et les objectifs de la politique d'investissement sur les infrastructures ;
- Organiser les modalités des délégations de compétences aux communes qui en feraient la demande, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans les conditions prévues par l'article L. 5214-16 du code général des collectivités territoriales.
-

- Maintien des syndicats d'eau infra communautaires existants

Les syndicats d'eau infra communautaires qui détiennent la compétence eau et assainissement au moment du transfert de compétences, pourront être maintenus dans le cadre d'une délégation, sauf si l'intercommunalité décide de les supprimer suite à une délibération.

- Les communes peuvent prendre en charge des dépenses des services publics d'eau et d'assainissement sur leur budget général

En principe, les communes ne peuvent prendre en charge sur leur budget propre des dépenses liées à leur services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés (sauf dérogation en fonction des situations spécifiques).

La loi 3DS ajoute 2 nouvelles dérogations à cette interdiction. Elles peuvent désormais mobiliser leur budget propre :

- Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements importants, et ce afin d'éviter une augmentation sensible de la tarification de l'eau ;
- Et pendant la période d'harmonisation des tarifs suivant la prise en main de la compétence par la commune.